

france forum

- *La "Liberté" de Bartholdi dans l'environnement français*
- *Edouard Laboulaye, le libéral*
- *L'émancipation des esclaves aux Etats-Unis*
- *Face aux défis économiques d'aujourd'hui, quelle politique ?*
- *La télévision après six réformes*
- *Economie...
De quelques vérités oubliées*
- *Péguy, Bernanos,
la raison et l'aventure*
- *Un Consul pour la République ?*

Maurice AGULHON - Walter D. GRAY - Eric FONER - Françoise MELONIO - Maurice BLIN
- Jean CLUZEL - Paul DELOUVRIER - René PUCHEU - Louis de FOUCHECOUR - Philippe
SENART - Yvan CHRIST - Marc DARMON - Jean AUBRY - Bernard VOYENNE - J.D.
DURAND - Henri BOURBON - Benoît VERMANDER - Etienne BORNE.

Le bon sens est notre force, notre 6^e sens.



Pour être compétent, il faut exploiter ses 5 sens... Mais pour être performant, il faut un 6^e sens. Voir... mais anticiper les grandes évolutions économiques.

Ecouter... mais comprendre tous vos projets.

Sentir... mais évaluer les opportunités.

Toucher... mais maîtriser tous les métiers de l'argent.

Avoir le goût de l'action... mais gagner et devenir le premier ensemble financier européen*.

Au Crédit Agricole, le bon sens est notre force : c'est notre 6^e sens.

* en bilan consolidé.

 **CRÉDIT AGRICOLE**

Le bon sens en action

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.P.P. Paris 14.788-84 - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien 150 F

Sommaire **244-245**

Avril-Juin 1988
30 F

DOSSIERS ET ETUDES

- LA "LIBERTÉ" DE BARTHOLDI
DANS L'ENVIRONNEMENT FRANÇAIS
PAR MAURICE AGULHON p. 3
- LE LIBÉRALISME SOUS LE SECOND EMPIRE
L'INFLUENCE DE L'AMÉRIQUE, EDOUARD LABOULAYE
PAR WALTER D. GRAY p. 9
- LE SENS DE LA LIBERTÉ A L'ÉPOQUE
DE L'ÉMANCIPATION DES ESCLAVES PAR ERIC FONER p. 14
- CONCLUSIONS PAR FRANÇOISE MÉLONIO p. 21
- FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES D'AUJOURD'HUI,
QUELLE POLITIQUE ? PAR MAURICE BLIN p. 24
- LA TÉLÉVISION APRÈS SIX RÉFORMES
PAR JEAN CLUZEL p. 30
- ÉCONOMIE... DE QUELQUES VÉRITÉS OUBLIÉES
PAR PAUL DELOUVRIER p. 34
- BLOC-NOTES MÉDIATIQUE PAR RENÉ PUCHEU p. 38
- PÉGUY, BERNANOS, LA RAISON ET L'AVENTURE
PAR LOUIS DE FOUCHÉCOUR p. 41

ARTS ET LETTRES

- LA VIE LITTÉRAIRE PAR PHILIPPE SENART p. 47
- APRÈS-DEMAIN VINCENNES... PAR YVAN CHRIST p. 52
- DISQUES PAR MARC DARMON p. 54

NOTES DE LECTURE

- INTRODUCTION A LA POLITIQUE MODERNE
DE PHILIPPE BÉNÉTON PAR RENÉ PUCHEU p. 56
- LA CFTC, COMMENT FUT MAINTENU LE SYNDICALISME
CHRÉTIEN DE JACQUES TESSIER PAR JEAN AUBRY p. 57
- MAGIE DE LA SAINTE VICTOIRE DE JACQUELINE DE ROMILLY
PAR BERNARD VOYENNE p. 59
- HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE
DE GÉRARD CHOLVY ET YVES-MARIE HILAIRE
PAR JEAN DOMINIQUE DURAND p. 60
- LA LIBERTÉ DE PIERRE CHAUNU
PAR BERNARD VOYENNE p. 61
- LES RELIGIONS DE PAUL POUPARD PAR RENÉ PUCHEU ... p. 62
- DE L'ARME ÉCONOMIQUE DE CLAUDE LACHAUX
DENIS LACORNE, CHRISTIAN LAMOUREUX,
MARIE-HÉLÈNE LABBE PAR OLIVIER LE GALL p. 63
- LES FASCISMES DE PIERRE MILZA
PAR JEAN-DOMINIQUE DURAND p. 63
- LE JAPONISME PAR HENRI BOURBON p. 65
- REVUE DES LIVRES ÉTRANGERS - ISRAËL EN DÉBAT
PAR BENOIT VERMANDER p. 65

PROPOS DU TEMPS

- FAUT-IL UN CONSUL A LA RÉPUBLIQUE ?
PAR ETIENNE BORNE p. 70

COLLOQUE SUR LE CONCEPT DE LIBERTÉ EN FRANCE ET AUX ETATS-UNIS

Avec les textes de Maurice Agulhon, professeur au Collège de France, Walter Gray, professeur à Loyola University of Chicago, Eric Foner, professeur à Columbia University, Françoise Mélonio du CNRS, nous terminons la publication du choix des communications au Colloque organisé par le Comité franco-américain pour la célébration du Centenaire de la Statue de "La Liberté éclairant le Monde", offerte par la France et qui se dresse depuis 1886 dans le port de New-York, Comité présidé par l'Ambassadeur François de Laboulaye, qui avait confié à notre collaborateur Jean-Claude Lamberti la préparation universitaire de cette manifestation. Ce Colloque a constitué une utile contribution au dialogue franco-américain.

De l'ensemble des communications que nous avons présentées (Jean Rivero, G.A. Kelly, René Rémond, François Bourricaud, D. Kelley, Jean-Claude Lamberti, "France-Forum" n° 237-238 et n° 242-243), il ressort des observations particulièrement intéressantes sur les ressemblances et les dissemblances de la tradition démocratique des deux pays. Il y a en France une tradition révolutionnaire où la liberté se conquiert dans l'ébranlement d'une société et l'arrachement violent au passé monarchique. Il y a aux Etats-Unis une tradition consensuelle où la Constitution, après la guerre d'Indépendance, puis la guerre de Sécession, est acceptée par tous les citoyens et constitue le fondement d'un ordre politique stable et d'institution durables.

La Révolution américaine qui s'est réalisée dans et par la guerre d'Indépendance, où s'illustrèrent La Fayette et Rochambeau, se distingue de la Révolution française par de nombreux aspects. Les événements exceptionnels qui se déroulèrent en France de 1789 à 1793 ont eu un retentissement plus considérable, une influence plus profonde et plus vaste que ce qui se passa en Amérique en 1775-1783. Dans son remarquable "Essai sur la Révolution" (Gallimard 1967), Hanna Arendt a fait des comparaisons éclairantes entre la Révolution américaine et la Révolution française et en a tiré des enseignements originaux sur l'essence du phénomène révolutionnaire. Elle considère notamment que le triomphe des idées de la Révolution française ont entraîné une "déviation" de l'histoire moderne ; c'est pourquoi elle marque une préférence pour la Révolution américaine et ses pères fondateurs. Le parti-pris qui entre dans les argumentations d'Hanna Arendt est stimulant pour la réflexion.

L'idée de la liberté qui s'exprime dans les droits de l'homme et du citoyen et dans la représentation des citoyens se réfère, dans chacun des deux pays, à une tradition philosophique et juridique qui a ses caractères propres. Il en est de même des conceptions française et américaine de la liberté et du libéralisme, des relations de la démocratie avec le libéralisme et de leur évolution de 1870 à 1986. Ainsi, par exemple, le qualificatif de "libéral" a-t-il pris, au cours des décennies, une signification et un contenu quelque peu différents aux USA et en France.

Dans le présent numéro les communications de MM. Agulhon, Gray, Foner et de Mme Mélonio analysent le climat politique des années 1860-1880 en France et en Amérique, alors que se forme le projet de Statue de la Liberté. Tandis que les Etats-Unis se transforment sous l'effet de la guerre civile de Sécession et d'un essor industriel important, la "liberté américaine" exerce une fascination sur une grande partie de l'opinion française, et surtout sur l'opposition libérale à Napoléon III, opposition à la recherche d'un régime qui fasse une plus grande place aux libertés.

Henri BOURBON

LA "LIBERTÉ" DE BARTHOLDI DANS L'ENVIRONNEMENT FRANÇAIS

par Maurice AGULHON

Que dire qui n'ait pas encore été dit sur la statue de la *Liberté* offerte par la France aux U.S.A. et qui se dresse depuis cent ans dans le port de New-York.

Nous n'apporterons aucune véritable révélation, seulement quelques insistances nouvelles (justifiées - espérons-nous) et quelques déplacements d'éclairage. Et nous le ferons d'un point de vue français. C'est en France que le projet a été conçu, en France que sa symbolique a été élaborée, en France que son succès populaire a été immédiat et vif. Telles sont les trois rubriques que nous retiendrons successivement.

LE PROJET

Il date de 1865, comme on sait (1). Le moment est digne d'attention. Dans un monde dont il paraît évident qu'il marche vers la liberté (les monarchies d'Europe centrale se mettent à adopter des régimes constitutionnels, la Russie abolit le servage, l'Amérique l'esclavage, la Turquie même voit apparaître de temps en temps un grand vizir à velléités modernisatrices,...), les français libéraux et républicains ont l'impression exaspérante de subir, depuis le 2 décembre 1851, un gouvernement à contre-courant de l'histoire.

A l'intérieur en effet le régime de Napoléon III hésite à desserrer le carcan autoritaire initial ; à l'extérieur, effrayé par son audace de 1859, il se met à défendre le Pape du *Syllabus* contre les assauts de Garibaldi ; pis encore, face à la Guerre Civile américaine, il a préféré le Sud aristocratique et conservateur au Nord démocratique et libéral, et il s'efforce d'imposer au Mexique Maximilien contre Juarez. Etre libéral en France, et a fortiori républicain, c'est au contraire détester le Pape et les despotes, c'est applaudir les Lincoln et les Garibaldi (2). Vers le milieu des années 60 il paraît évident qu'on assiste à un combat transnational de la Liberté contre les forces du Passé. Il existe une sorte d'internationalisme libéral ; il n'est pas rare que des hommes passent les frontières pour aider, dans des pays qui leur sont étrangers, des causes qu'ils se sont approprié, on a vu ainsi des Français avec Garibaldi dans l'Expédition des Mille, avec l'armée fédérale dans la Guerre de Sécession, en Crète contre les Turcs, et Garibaldi viendra à son tour en

France en 1870 se battre aux côtés de la République française contre le Roi de Prusse, et pour la "République Universelle".

Si Garibaldi vivant est un héros de légende (3), à plus forte raison Lincoln assassiné. La mort prématurée, violente et injuste de l'homme qui a rajeuni le vieil idéalisme américain et réalisé l'émancipation des esclaves est au point de départ de l'entreprise dont nous parlons aujourd'hui. Après l'envoi d'une médaille en témoignage de sympathie à la veuve du président assassiné, le projet d'envoi d'une effigie de la Liberté à la République américaine constitue un acte de foi en faveur du Progrès dans le Monde, et un acte moral d'opposition au régime anti-(ou trop peu) libéral qui se perpétue en France (4).

Cette idée est particulièrement accentuée chez les républicains, aile marchante de la coalition libérale. Le mot d'ordre d'avenir, précédant "L'Internationale" dont le "mouvement ouvrier" finira par imposer et accaparer l'idée, est celui de République Universelle que nous venons de voir employer par Garibaldi.

Dès 1854, dans le grand poème-programme idéologique du recueil *Châtiments* intitulé "Lux" (celui qui commence par

*"Temps futurs ! Vision sublime !
Les peuples sont hors de l'abîme,
Le désert morne est traversé..."*).

Victor Hugo avait écrit cette strophe prémonitrice.

*... "Au fond des cieux, un point scintille.
Regardez, il grandit, il brille,
Il approche, énorme et vermeil.
O République Universelle !
Tu n'es encore que l'étincelle,
Demain tu seras le Soleil" (5).*

Soleil de la République Universelle, est-ce lui qui couronnera la Liberté de Bartholdi ? Je ne connais pas de preuve formelle d'une telle réminiscence chez le sculpteur de Colmar, mais on peut être sûr qu'il avait lu les *Châtiments* : tout homme un peu instruit avait lu ce recueil sous le Second Empire, et pour tout homme de gauche c'était avec ferveur.

En 1854 Victor Hugo avait d'ailleurs l'Amérique en tête ; elle est expressément nommée deux fois dans ce poème "Lux"

(... "L'Europe en rougissant dit Quoi !
J'avais des Rois ?

Et l'Amérique dit Quoi ! J'avais des esclaves ?"

et plus loin

*"L'arbre saint du Progrès, autrefois chimérique
Croîtra, couvrant l'Europe et couvrant l'Amérique
Sur le passé détruit"...).*

En 1854, Victor Hugo était prêt, comme on voit, à admirer Bartholdi, ce qu'il fera trente ans plus tard, -mais n'anticipons pas !

Quant à Bartholdi, si nous n'avons pas la preuve qu'il fût hugolien, nous savons qu'il était garibaldien. En 1870-71, il combattit en volontaire pour défendre la France, ce qui est normal, à plus forte raison pour un alsacien, mais c'était précisément sous Garibaldi, que Gambetta avait envoyé à la tête de l'armée des Vosges, et le corps de francs-tireurs que commandait Bartholdi avait pris le nom de Francs-Tireurs de la Plata (6).

Tel est l'esprit de la France de gauche à la fin des années 1860.

Il est juste de dire que les circonstances dramatiques de 1870 et 71 en France devaient en changer un peu la tonalité.

La France d'après 1871 est naturellement absorbée par son propre drame et par l'incertitude de son propre avenir. Elle sait qu'elle aura à refaire un jour la guerre pour récupérer l'Alsace et la Lorraine. C'est pourquoy, indéniablement, après 1871 le parti républicain est plus patriote et moins universaliste, plus militaire et moins pacifiste, qu'il ne l'était avant 1870.

Or, on peut retrouver ce changement de tonalité dans la propagande de l'œuvre de la Liberté. Les documents de l'Union franco-américaine qui invitent après 1875 les Français à souscrire pour le projet de Bartholdi parlent avec insistance de patriotisme, à peine de Liberté - le monument est même appelé "monument commémoratif de l'amitié de la France et des Etats-Unis" - et pas du tout de République Universelle ! Cette "œuvre patriotique" resserrera nos liens avec le peuple américain en montrant que "la patrie de la Fayette est restée fidèle à ses anciennes traditions" ; "Resserrer les liens qui nous unissent à une nation amie" ce sera une œuvre "d'un caractère profondément national". (7). A la limite, dans un tel texte, on pourrait dire que l'esprit de la croisade est près de faire place à celui de la diplomatie : on suggère que, affreusement isolée dans l'Europe de ce temps (et c'était vrai !), la France avait au moins une alliée dans le Monde, même un peu lointaine encore.

N'exagérons pas cependant ! S'il est vrai que le climat des années 70 n'est pas celui des années 60, et si l'on se réfère plus volontiers maintenant à l'alliance militaire de 1778 qu'à l'alliance idéale de 1865, il s'agit d'inflexions et de nuances plutôt que d'un changement. Les républicains ne s'y sont pas trompés d'ailleurs, et c'est bien la France de Gauche qui a souscrit pour le financement de

*Remise de la Statue de la Liberté
à M. Morton, ambassadeur des Etats-Unis
à Paris en 1884 (Dessin de Henri Meyer)*

la statue. Editée en février 1879 la première liste des souscriptions municipales (8) (nous ne connaissons malheureusement pas les suivantes) donne une liste de 120 villes, où figurent toutes les grandes.

Or à cette date (les choses devaient changer ensuite) c'était les villes qui étaient républicaines et la France rurale qui, sauf exceptions, ne l'était pas. Alors la Gauche était urbaine et la Droite "rurale" avec une netteté qu'aucun autre moment de notre histoire n'a reproduite (9). De cette liste incomplète de villes "bartholdiennes" il serait incorrect de tirer une analyse géographique à la Siegfried ; on peut au moins observer ceci : sur les 86 chefs-lieux de département de la France d'alors, 56 ont vu leur conseil municipal souscrire, et ce sont tous les plus importants (Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Dijon, etc...). Les 30 qui manquent (ou au moins qui sont en retard) sont les préfectures à caractère de petite ville, typiques de la province lointaine (Digne, Gap, Foix, Privas, Aurillac, Mende, etc...) ou typiques de régions encore marquées par un fort parti royaliste (Angers, Vannes, Laval,...

dans l'Ouest, Avignon, Nîmes, Carcassonne,... dans le Midi, etc...).

La Gauche est républicaine, et il est superflu d'ailleurs de rappeler qu'au XIX^e siècle, Gauche, République, Progrès, Liberté, curiosité sympathique et souvent amitié pour l'Amérique tout cela va ensemble. L'idée que la Droite aime et que la Gauche n'aime pas les Etats-Unis (affirmation d'ailleurs en soi trop simpliste) ne prendra quelque consistance que vers le premier tiers du siècle où nous sommes - mais ceci est une autre histoire.

LES SYMBOLES

A-t-on vraiment tout dit sur la Statue, sa conception, sa symbolique, et plus précisément sur le choix de ses attributs et de ses caractères ? il le semble. Pour plusieurs d'entre eux d'ailleurs le problème n'est pas de découvrir une explication (la plupart sont tout simplement évidentes) que de choisir entre plusieurs explications qui ne peuvent pas toujours être vraies ensemble. Telle association d'image à idée peut exister dans l'esprit du spectateur ou du commentateur sans qu'on soit sûr pour autant qu'elle a été dans celui de l'auteur.

Pour l'aspect le plus évident de la statue, son caractère *colossal*, il y a littéralement pléthore d'explications. Explication relevant de l'histoire de l'Art : il y a une tradition du gigantisme en sculpture, qui a jalonné l'histoire du monde de modèles célèbres, et qui tendait à reprendre de l'importance au XIX^e siècle. - Explication d'ordre subjectif : on a des preuves d'un goût personnel de Bartholdi pour le grandiose (il a été émerveillé par l'Egypte, il a sculpté une montagne pour son Lion de Belfort) - Explication d'ordre fonctionnel : pour être vue sur une étendue marine une statue doit être géante, aussi bien Bartholdi avait travaillé sur un projet de statue-phare pour le canal de Suez (10) - Explication d'ordre idéologique enfin (j'ai pour ma part insisté déjà - mais trop exclusivement sans doute - sur celle-ci) : depuis le début du siècle l'idée que l'Art démocratique est grandiose et l'art bourgeois mesquin, que l'un est de plein air et l'autre d'appartement, est une idée bien attestée ; de plus le gigantisme suppose une maîtrise technique avancée, qui est par elle-même tenue alors pour progressiste (voir les œuvres de Gustave Eiffel, dont la Tour, et notre statue, précisément) (11). Rien de tout cela n'est inconciliable, d'ailleurs.

Il n'y a pas de problèmes pour la signification des *chaînes brisées* que la Liberté foule de ses pieds, ni pour celle des *tables* qu'elle porte au bras (la Loi, la Constitution, vivre selon une règle) ; ni pour le *flambeau* qu'elle élève (vieille association du progrès humain global avec une lumière qui dissipe l'obscurité).

Guère de problèmes non plus pour le choix d'une *posture calme*, celle d'une femme debout, bien droite, avec un mouvement de marche à peine indiqué par la flexion d'une jambe. Une statue vue de loin, formant plus ou moins un phare, se conçoit aisément comme une sorte de tour. J'ai seulement rappelé, là encore, que tout

au long du XIX^e siècle français, dans la sculpture politique l'association d'une allure calme avec l'idée d'ordre, et celle d'un mouvement de véhémence avec l'idée de révolution étaient devenues usuelles (12). Or Bartholdi était bien dans le camp des républicains de gouvernement, tels Jules Ferry, proches des libéraux et hostiles aux révolutionnaires.

Le problème de la surabondance des causes reparait avec *le Soleil*. Là encore on a accumulé les explications artistiques pures, entendons les exemples, proposés par des œuvres d'art antérieures, de femmes allégoriques couronnées de soleil (13) - on en a trouvé du côté de la biographie, le petit Frédéric-Auguste Bartholdi ayant été fasciné dès l'enfance par un soleil sculpté sur la cheminée d'une maison amie (14) ; - on a trouvé le soleil dans la symbolique maçonnique (et Bartholdi était franc-maçon), et dans la tradition française d'expression de la puissance de l'Etat (depuis le Soleil de Louis XIV jusqu'au sceau de la République de 1848 réalisé par Auguste Barre) (15) ; - nous avons cité tout à l'heure le Soleil, symbole de l'extension au monde de la République Universelle rêvée par Victor Hugo.

Faut-il choisir ? le soleil est beau, puissant, majestueux ; il est par nature, en quelque sorte, le superlatif du message qu'il accompagne. Quant à la symbolique, elle est par excellence le domaine de la polysémie, des explications à étages, des résonances multiples, - chose excitante pour l'esprit esthétique et un peu irritante pour l'esprit scientifique...

Le plus probable est tout de même l'idée d'Universel. Le fait que la Liberté éclaire étant déjà indiqué par le flambeau, le soleil ajoute spécifiquement qu'elle éclaire *le Monde*, ce qu'indique par ailleurs le nom donné à l'œuvre, et le caractère intercontinental de son histoire.

A tout cela j'ai depuis longtemps suggéré d'ajouter une explication nouvelle, à caractère négatif : mettre une couronne solaire sur la tête de la Liberté, c'est *aussi* une façon de *ne pas* y mettre le *bonnet phrygien* qui est tout de même son attribut traditionnel.

Cette observation n'a pas convaincu tout le monde. Et au moment où je la faisais imprimer à nouveau, elle était écartée par le plus récent spécialiste américain. Marvin Trachtenberg n'ignore pas qu'il arrivait que le bonnet phrygien fût un peu suspect de radicalisme (par exemple dès 1831 : sur la tête de la *Liberté* de Delacroix), mais il suggère principalement qu'au dernier tiers du XIX^e siècle l'enseignement iconologique traditionnel était périmé, que la liberté régnait dans l'art, et que tous les symboles étaient à réinventer (16).

Je persiste à penser au contraire que la question était encore actuelle à l'époque où Bartholdi travaillait, et que l'affaire du bonnet phrygien (la Liberté ou la République d'esprit révolutionnaire portent bonnet rouge, la Liberté ou la République sage le refusent) était une querelle qui battait son plein. Sans revenir sur les faits et textes cités dans *Marianne au Combat*, j'en indiquerais trois autres. C'est d'abord le discours souvent cité de Laboulaye lui-

même, le vrai père de l'entreprise, prononcé le 25 avril 1876, et où il s'écrie :

"C'est bien la Liberté, mais la Liberté américaine. Ce n'est pas cette Liberté avec un bonnet rouge sur la tête et une pique à la main qui marche sur des cadavres..." (17).

C'est ensuite l'analyse faite (en toute indépendance par rapport à nous) par l'historienne d'art américain, Mrs Ruth Butler, du concours de 1879 pour le monument à la *Défense de Paris* (18). Barrias l'emporte, avec une allégorie de femme couronnée de tours, bien drapée, à posture calme, résolue mais purement défensive ; parmi les projets non retenus, celui du génial Rodin présentait un "Appel aux Armes" sous la forme d'une femme véhémentement, hurlante, les deux seins découverts, les poings serrés au bout des deux bras tendus. Le premier projet convenait mieux que le second au climat de modération, de prudence et de paix de la République commençante, commente Ruth Butler. Elle aurait pu ajouter - mais nous le faisons - que la déesse exaltée de Rodin est coiffée d'un bonnet phrygien, ce qui ne pouvait que renforcer la répulsion.

Citons enfin la récente découverte d'une correspondance échangée peu avant 1880 entre Paul Bert, député républicain de l'Yonne, ami et futur ministre de Gambetta, et l'un de ses protégés, le jeune sculpteur Cadoux (19). Ce jeune homme exprimait son zèle en sculptant des bustes de République. Au premier qu'il montra, Paul Bert eut cette réplique :

"Je n'aime pas vos emblèmes. Surtout pas de bonnet phrygien !".

La République commençante était donc bien clairement et vivement partagée entre deux inspirations et deux stratégies, l'une de progrès modéré, prudent, légaliste (l'Opportunisme), l'autre de dynamisme et d'intransigeance (le Radicalisme) ; et le bonnet phrygien, dont le radicalisme initial venait d'être rajeuni et comme revigoré par la Commune de Paris, était entre les deux un véritable test.

Celà, Bartholdi ne pouvait pas l'ignorer. Il appartenait au camp de la République raisonnable, pour qui le bonnet phrygien était alors exclu. Cette situation, dont nous reconnaissons qu'elle était à la fois bien française et très conjoncturelle (20), ne pouvait que fournir une raison de plus au choix du soleil.

Puisqu'on admet toujours, en pareil cas, quelques raisons de plus...

LA DIFFUSION FRANÇAISE

L'œuvre a connu très vite un grand succès. Son caractère insolite et gigantesque, entraînant un travail de construction spectaculaire étalé sur plusieurs années, a capté l'attention publique. En 1878 la tête seule, déjà monumentale par elle-même, était exposée à Paris au Champ de Mars, dans l'enceinte de l'Exposition Universelle (21). Puis les échafaudages de l'atelier de montage dépassèrent les maisons, un peintre en fit un tableau

curieux, que l'on peut voir au musée Carnavalet (22). La province ne l'ignorait pas ; à Reims par exemple en 1881 (23) à l'occasion d'une "cavalcade historique" (défilé de chars ornés) le dernier véhicule, dit Char de la Liberté traîné par douze bœufs, montrait une reproduction de la statue juchée sur un globe terrestre de plusieurs mètres de hauteur. Autour du char chevauchaient des cavaliers en costumes de tous les pays du monde. Mais revenons à Paris, où la visite de l'atelier de montage était devenue un but de promenade. Notre Victor Hugo, fort âgé, et qui devait mourir en Mai 85, y fait le 30 novembre 84 l'une de ses dernières sorties. C'est en tous cas la dernière notée dans ses *Choses vues*. "J'ai été visiter la statue colossale en bronze (sic pour cuivre) de Bartholdi pour l'Amérique. C'est très beau..."

"J'ai dit en voyant la statue : la mer, cette grande agitée, constate l'union de deux grandes terres apaisées. On me demande de laisser graver ces paroles sur le piédestal" (24). Le poète ne pouvait guère se dispenser d'une déclaration épique, dans la forme d'antithèse qui lui était naturelle. Puisqu'on allait franchir l'Océan, le contraste entre le tumulte de la mer et la stabilité des continents était une idée normale. On notera qu'elle rencontre bien le sens que les républicains des deux rives de l'Atlantique donnaient à la statue et à la Liberté. La France après la Commune et après l'Ordre Moral, comme les Etats-Unis après la Guerre Civile, sont censés avoir trouvé le calme d'un régime définitif parce que populaire, démocratique et légaliste. Après le chaos des luttes qu'il a bien fallu mener pour la liberté, la liberté au pouvoir se perçoit comme un "apaisement". Le mot du poète, l'allure de la statue et l'inspiration d'un Centre-Gauche optimiste convergent pour la même signification.

Il existe alors, nous l'avons suggéré ailleurs (25), un grand marché pour les statues de places publiques, et des fonderies d'art pour l'exploiter. Le modèle de la *Liberté*, repris dans des tailles raisonnables, a été ainsi cédé pour diffusion commerciale aux établissements Thiébaud, de Paris (26). Faute d'avoir encore pu exploiter leurs archives, nous connaissons du moins en partie le résultat de leurs activités par les recensements que nous avons faits, sur le terrain, des monuments civiques existant ou ayant existé.

Nous connaissons ainsi l'existence de dix *Liberté éclairant le Monde* (27), l'une qui fut à Hanoï, qui n'y est plus, et dont nous ne savons rien de plus, et neuf en France. Ce n'est pas beaucoup - peut-être en existe-t-il davantage - mais ce petit lot suffit pourtant à nous révéler une assez intéressante diversité d'emplois.

A Paris il en existe deux, bien connues, l'une sur le Pont de Grenelle, l'autre dans le jardin du Luxembourg. La première fut offerte par un groupe d'américains d'origine française qui rendaient en somme la politesse pour le gigantesque cadeau de 1886. Elle fut inaugurée en 1889 par le Président Sadi Carnot, et accompagnée d'une inscription sur le thème de l'amitié franco-américaine (28). Elle existe encore avec un emplacement légèrement

modifié.

Celle de Bordeaux, inaugurée en 1889, avait été soustraite dès 1886 pour remplacer, sur la place Picard, un vieil arbre de la Liberté planté en 1848 (29). Intéressant mouvement de substitution d'un symbole dur et durable à un symbole ancien, plus fragile et moins explicite ; il en est d'autres exemples. La *Liberté* de Bordeaux a disparu sous l'occupation.

Deux autres encore, celle de Poitiers, toujours existante, et celle de Lunel (Hérault), détruite sous l'occupation, auraient été érigées en 1889 sans autre but que de célébrer le centenaire de la Révolution (30).

A Roybon (Isère), c'est un peu différent. La *Liberté* orne un monument dont le but est d'honorer la mémoire d'un homme du pays, Saint-Romme, vieux pionnier de la République (31). N'était l'ampleur de la statue et la modestie du portrait de Saint-Romme en médaillon, on pourrait qualifier la Liberté d'allégorie d'appoint à un monument commémoratif de grand homme, cas de figure très répandu. Le choix de la *Liberté* de Bartholdi plutôt que de toute autre figure de la cause servie par Saint-Romme s'expliquerait par les rapports personnels qu'avait eus le sculpteur avec le républicain dauphinois (32).

A Saint-Cyr-sur Mer (Var), le cas est plus curieux encore. La *Liberté* a été érigée sur une fontaine et l'inscription du socle nous dit : "En commémoration de la captation et de la distribution des eaux dans la commune de Saint-Cyr-sur-Mer sous l'administration de A. Berton maire, M.A. Ducros donateur" (33). Célébrer une adduction d'eaux municipale, nous voici bien loin de l'hymne dédié par la patrie de Victor Hugo à celle de Lincoln. Mais nous connaissons cent autres exemples de monuments de la France provinciale qui associent explicitement l'exhibition d'une effigie politique et la construction d'un monument édilitaire utile. Après tout l'hygiène aussi appartient à la grande catégorie du Progrès !

Comme celle de Roybon, la statue de Saint-Cyr est toujours en place.

Deux autres enfin ne relèvent à notre connaissance que de la fantaisie de particuliers. A Izon (Gironde) la *Liberté*, érigée en 1926, disparue sous l'occupation, était due - nous a-t-on rapporté - à l'initiative d'un habitant du pays revenant des États-Unis (34).

A Barentin (Seine-Maritime) la Liberté est un élément, parmi des dizaines d'autres, de la collection disparate de statues dont un ancien maire de la ville, André Marie, homme politique connu, avait orné les rues, places et carrefours d'une cité ainsi curieusement vouée à l'art sculptural (35).

Ces destinées de nos *Liberté* provinciales sont parfois inattendues, mais du moins, nous l'attestons, peu originales. C'est par centaines, en effet, qu'il y eut en France sous la Troisième République des figures allégoriques substituées aux vieux Arbres de la Liberté, des statues

déesse pour célébrer 89, des Républiques associées à un monument de grand homme, ou érigées pour orner et politiser une fontaine. Le fait que l'œuvre de Bartholdi ait parfois rempli ces emplois signifie clairement qu'elle a été assimilée par les Français au lot nombreux et divers des figures républicaines disponibles. Plus éclatante, plus chère aussi peut-être, que le tout-venant des fontes bronzées sortant des manufactures champenoises (36) - mais néanmoins apparentée à elles.

Il est juste de dire que si la France connaît la grande dame de Bartholdi c'est moins par ses quelques reproductions en place publique que par l'image, répandue par mille canaux, du prototype new-yorkais.

Mais cette image - répétons-le pour terminer - compte beaucoup dans l'histoire propre de la France, et pas seulement dans celle de l'Amérique, ou dans celle du monde.

Bartholdi, avec son succès irrésistible, a imposé à notre culture l'association de l'idée de Liberté avec l'image d'une grande femme couronnée de Soleil et brandissant flambeau (37). Par le fait même il dissociait (concedons : il achevait de dissocier) l'idée de Liberté de l'image du bonnet phrygien. Du coup ce dernier devenait disponible pour les attributions spécifiquement françaises, qu'il s'agisse du bonnet rouge évocateur des sans-culottes ou du bonnet plâtreux qui allait s'imposer, mais aussi se banaliser, dans les bustes de mairies ou sur les pièces de monnaie. Après Bartholdi, c'est donc bien un double bilan qu'il faut enregistrer : dans l'iconologie universelle, sa Liberté s'est imposée ; dans l'iconologie politique française, une étape décisive a été franchie, comme nous le montrerons plus complètement bientôt.

Maurice AGULHON

(1) Jacques Betz, *Bartholdi*, Paris, Ed. de Minuit, 1954, Willadene Price, *Bartholdi and the statue of Liberty*, New York, 1959.

Marvin Trachtenberg, *The Statue of Liberty*, Londres, Penguin books, 1976.

(2) Sur le libéralisme français au XIX^e siècle, voir A. Jardin, *Histoire du libéralisme politique*, Paris, Hachette, 1985.

L. Girard, *Les libéraux français*, Paris, Aubier-Montaigne, 1985.

Sans oublier les anciens mais riches ouvrages de P. Guiral, *Prévoist-Paradol, pensée et action d'un libéral sous le Second-Empire*, Paris, PUF, 1955,

et G. Weill, *Histoire du parti républicain en France 1814-1870*, Paris, 1928 - Réimpr. Genève, Slatkine, 1980.

(3) *Giuseppe Garibaldi e il suo mito* (Actes du Congrès d'histoire du Risorgimento, Gênes, 1980). Rome, 1984.

Le mythe en France est traité par nous-même, pp. 259 à 304.

(4) Cf la communication de W.D. Gray au présent colloque.

(5) *Châtiments "Lux" à la fin du livre VII du recueil, en constitue le dernier poème, et comme la conclusion.*

(6) Ce détail a été rappelé notamment en 1978 au Colloque *La Révolution américaine et l'Europe*, Paris, Ed. du CNRS, 1979, page 179.

(7) *La lettre adressée à tous les maires de France pour stimuler la souscription, sur papier à en-tête de l'Union franco-américaine, signée*

notamment de Laboulaye, Rochambeau et Henri Martin, est datée du 14 février 1879. Nous citons d'après le dossier conservé aux Archives municipales de Vichy.

(8) En annexe.

(9) Voir en dernier lieu G. Duby, **Histoire de la France urbaine**, tome IV (Paris, Seuil, 1983) où nous avons rédigé le chapitre VI "Les citadins et la politique".

(10) Nous renvoyons pour ces recherches d'origine et leurs justifications aux études fortement documentées de J. Betz et M. Trachtenberg.

(11) Voir notre ouvrage **Marianne au Combat, l'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880**, Paris, 1979, chapitre III, ainsi que notre communication "La Statue de la Liberté" au Colloque déjà cité **La Révolution américaine et l'Europe** (1979), pp. 169-178.

(12) **Marianne au Combat**, passim.

(13) La statue de la Foi du tombeau de Clément VII de Canova, la Patrie du fronton du Panthéon par David d'Angers, etc... citées par Trachtenberg.

Nous avons remarqué nous-même, également couronnée de soleil, une Liberté, du tombeau de Niccolini (Florence, église de Santa Croce), qui doit être contemporaine de Bartholdi.

(14) W. Price, p. 12-13,

Trachtenberg, op. cit., p. 75.

(15) Références dans notre communication de 1978 citée ci-dessus note 11.

(16) Trachtenberg, pp. 68-70.

(17) Discours prononcé à l'Opéra le 25 avril 1876, reproduit dans **L'Événement** du 1^{er} mai 1876 (dossier constitué pour l'Exposition du C.N.A.M. à Paris sous la direction d'A. Desvallées).

(18) Ruth Butler, "Rodin and the Paris Salon" in **Rodin rediscovered**, Washington, National Gallery of Art, 1981, pp.

(19) Détails et textes dans le Catalogue de l'Exposition "Edme-Marie Cadoux" due à Mme M.C. Garderet, Auxerre, Musée Leblanc-Duvernay, 1983.

(20) Cette répulsion, en effet, cessera vite, pour des raisons que nous n'avons pas à envisager ici et que nous reprendrons dans **Marianne au pouvoir, l'imagerie et la symbolique républicaine depuis 1880** (en préparation).

(21) Th. von Joest, "L'exposition universelle de 1878" in **Monuments historiques** n° spécial "La République", Paris, 1986, n° 144.

(22) Par V. Dargaud, 1883.

(23) **Marianne au Combat**.

(24) **Choses vues**, éditées par Hubert Juin (Gallimard, coll. folio 1982, t. IV, p. 448.

(25) "Esquisses pour une archéologie de la République : l'allégorie civique féminine" in **Annales ESC**, Janvier-Février 1973.

Nous reprendrons la question plus largement dans **Marianne au pouvoir...**

(26) Renseignement dû à Anne Pingéot, conservateur au département des sculptures du Musée d'Orsay, Paris.

(27) Liste un peu plus complète que celle de J. Betz, qui ignore Roybon, Izon et Barentin.

(28) Betz, p. 219-220 et F. Bournon, **La voie publique et son décor**, Paris, 1909, p. 181. Actuellement en cours de restauration.

(29) Betz, p. 213.

(30) Poitiers. Toujours en place, mais avec des inscriptions différentes (renseignement J. Valette, prof. à l'Université de Poitiers).

Lunel. Repérée grâce au recensement fait sous l'occupation allemande pour préparer l'envoi à la fonte, et dont il reste les dossiers aux Archives Nationales. Aussi connue par des cartes postales anciennes.

(31) Roybon. Repérage comme ci-dessus, et observation personnelle Henri Saint-Rome, 1797-1862, avait été représentant du peuple de 1848 à 51 et proscrit au 2 décembre.

(32) Renseignement dû à D. Poulot, maître de conférences à l'Université de Grenoble.

(33) Repérage et observation personnels.

(34) Repérage par archives nationales (comme ci-dessus), et renseignement dû à Melle Chardon, de Bordeaux, alors étudiante en histoire.

(35) Repérage par la notoriété publique à propos d'André Marie, président du Conseil en 1951. Observation personnelle.

(36) Tussy à Vaucouleurs (Meuse), Darenne à Sommevoire (Haute Marne) furent les plus importantes, nous en reparlerons.

(37) C'était la principale conclusion que nous tirions de notre exposé de 1978, avec quelques exemples empruntés à la publicité commerciale ou cinématographique.

**L'existence d'une revue dépend
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous
et faites connaître France-Forum.**

MERCI

LE LIBÉRALISME SOUS LE SECOND EMPIRE, L'INFLUENCE DE L'AMÉRIQUE, EDOUARD LABOULAYE

par Walter D. GRAY

Edouard Laboulaye est surtout connu aujourd'hui aux Etats-Unis comme président de l'Union franco-américaine, l'organisation qui réunit des fonds en France pour l'édification de la statue de la Liberté. En fait, l'idée de la statue fut conçue originellement en 1865 au cours d'un dîner chez Laboulaye à Glatigny-Versailles ; parmi les convives : Henri Martin, Rémusat, Gasparin et le jeune sculpteur, Auguste Bartholdi. Je ne me propose pas de décrire les activités de Laboulaye dans le cadre des initiatives de construction de la statue de la Liberté mais de tracer la formation intellectuelle de l'homme qui fut le premier américaniste français et devint chef du comité qui amena en Amérique son Symbole de la Liberté le plus vénéré : la statue installée à l'entrée du port de New-York.

Dans cet essai je discuterai ses écrits savants, qui datent de l'époque du Second Empire, riches en idées libérales, qui montrent d'évidence une forte influence de l'Amérique, son travail sur les positions prises par le Nord pendant la Guerre civile de Sécession, et ses relations avec des américains éminents des années 1850 et 1860.

Je remercie M. l'Ambassadeur François de Laboulaye dont la généreuse permission de prendre connaissance des documents de son illustre arrière grand-père a facilité la préparation de cette communication.

I

Edouard Laboulaye (1811-1883) fut une des figures principales de l'opposition libérale jusqu'en 1870. Il fut aussi le commentateur principal de l'Amérique, de son histoire, de ses institutions, pour la génération des années 1850 et 1860. René Rémond écrit avec raison :

“Un homme a illustré de façon exemplaire, par son œuvre et par le développement de sa pensée politique, l'union du libéralisme et de l'exemple américain et leur ambiguïté profonde : Edouard Laboulaye, dont le nom domine entre 1850 et 1860 l'histoire des relations intellectuelles entre la France et les Etats-Unis, comme celui de Lafayette avant 1830 et celui de Tocqueville sous le régime de la Monarchie de Juillet. Toute sa vie il fit figure de défenseur attiré des Etats-Unis et de leurs institutions, publiant livre sur livre, multipliant les articles et

les études”.

Cette citation succincte de M. René Rémond saisit bien la pensée de Laboulaye. Membre de l'Institut de France, collaborateur habituel du journal libéral influent, *Le Journal des Débats*, et professeur de droit comparé au Collège de France, il fut un savant occupant une place importante au centre de la vie intellectuelle française pendant le Second Empire. (Sa bibliographie abondante comprend des livres, des pamphlets, des essais, des études, des articles divers, des histoires pour enfants). Le thème central de ses écrits fut l'Amérique, ou plus exactement les Etats-Unis d'Amérique. Pour Laboulaye, qui fut désillusionné par les suites des événements de 1848 en France, l'étude de l'histoire et de la politique américaines fournirent un modèle de la liberté et d'un système politique stable qui pourraient inspirer ses compatriotes.

Il y a très peu d'éléments dans les études de sa jeunesse qui indiquent l'intérêt qu'il porterait plus tard aux Etats-Unis. Les premières études de Laboulaye concernèrent plus particulièrement les institutions juridiques et leur histoire ; comme tant de savants de sa génération, il subit l'influence de la pensée allemande. Donald R. Kelley décrit Laboulaye comme “the germanizing legal historian”. L'écrivain allemand qui exerça la plus grande influence sur sa formation intellectuelle fut Friedrich von Savigny, érudit dans les études juridiques, et l'un des premiers représentants de l'école historique de la jurisprudence. Von Savigny reconnut Laboulaye comme son disciple et l'influence de von Savigny est évidente dans les premiers travaux de Laboulaye : les droits de propriété dans l'Occident, la condition féminine à Rome, le droit criminel, aussi bien qu'une étude élogieuse de von Savigny lui-même.

Laboulaye se fit l'écho des opinions de l'école historique quand il écrivit : “Toute la science, toute la politique se partagent entre ces deux écoles, l'école de l'absolu ou l'école philosophique, l'école de l'expérience ou l'école historique”. En peu de mots, selon Kelley, l'école historique “a fourni une alternative moderne, appropriée et empirique au corps de lois rationaliste du Jacobinisme et du Bonapartisme”. Du vivant de Laboulaye, Lieber à New-York et Bluntschli à Heidelberg, formèrent ce que Lieber appelait “a scientific cloverleaf” de l'école historique.

Dans ses écrits la “weltanschauung” de Laboulaye fut celle d'un libéral dans la tradition de Benjamin Constant et d'Alexis de Tocqueville, tandis que sa méthode suivit les règles de l'école historique. Il s'attachait au développement organique des institutions au cours de longues périodes, mais en étudiant l'Amérique il nota que le principe directeur de son histoire fut la liberté.

Dans les dernières années de la Monarchie de Juillet, la qualité des études historiques et juridiques de Laboulaye fut reconnue par son élection, à trente-quatre ans, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, une des cinq académies de l'Institut de France. Cependant, il ne

réalisa jamais son plus cher désir, celui d'être élu à l'Académie Française. A l'âge de trente huit ans il fut nommé à la chaire de droit comparé au Collège de France. Dès cette nomination, en 1848, ses recherches intellectuelles furent concentrées sur l'Amérique.

Quoique Laboulaye fut le principal “américaniste” du Second Empire, ses vues sur la société et les mœurs américaines furent souvent naïves, dues largement au fait qu'il n'avait jamais visité les Etats-Unis, malgré de nombreuses invitations : John Amory Lowell lui demanda de donner une conférence à l'Institut Lowell à Boston ; Henry Villard, de l'Association américaine des sciences sociales (dont Laboulaye fut membre associé), l'invita à faire une tournée sous les auspices de l'Association ; Daniel Coit Gilman et Andrew D. White, les présidents de deux universités nouvellement fondées, l'invitèrent à faire des conférences à John Hopkins et à Cornell ; et Francis Lieber lui proposa à plusieurs reprises à visiter les Etats-Unis. Laboulaye refusa toutes ces invitations à cause de sa santé fragile.

II

Le chef-d'œuvre de Laboulaye sur l'Amérique, *L'Histoire des Etats-Unis* en trois volumes, originalement une série de conférences prononcées au Collège de France, fut publié entre 1855 et 1866. Laboulaye publia le premier volume, comprenant des conférences de 1849 et 1850 en 1855. Il fut assisté dans la préparation des textes pour la publication par Robert Walsh, Consul général des Etats-Unis à Paris entre 1850 et 1856 ; Walsh lui fournit de nombreux livres, y compris les œuvres de Edward Everett, George Bancroft, William Ellery Channing et Joseph Tuckerman. Plus tard Laboulaye fut en correspondance avec Everett et Bancroft. Dans ce premier volume il trace l'histoire des treize colonies américaines jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Le deuxième volume, publié en 1866, commence avec ce qu'il considéra être les origines de la Révolution américaine et il conclut avec la Paix de Paris de 1783, la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis datant du 4 juillet 1776. Le dernier volume, publié également en 1866, est une analyse détaillée des Articles de la Confédération et de la Constitution. Dans la conférence introductive, *De la constitution américaine et de l'utilité de son étude*, il énonça nettement le procédé de son étude de l'histoire américaine aussi bien que ses idées sur la France et l'Amérique : “Ainsi, importance historique et scientifique, utilité prochaine, telles sont les deux principales raisons d'étudier la Constitution Américaine sérieusement, en détail, pour pénétrer le véritable caractère, pour en apprécier l'esprit, non pas dans un intérêt purement spéculatif, mais pour en tirer une instruction efficace, une règle de conduite, un profit immédiat et certain”.

Il estima que les Américains forgèrent un gouvernement durable parce qu'ils furent des hommes pratiques, et non des théoriciens. Laboulaye répudia les théoriciens et les flétrit comme “la plus dangereuse espèce d'hommes d'Etat”. Les Français, à son avis, ont un penchant à

devenir des théoriciens, surtout quand ils rédigent des constitutions et des codes juridiques. Il constata que les Américains sont doués du sens pratique et que par conséquent, ils avaient élaboré une constitution pratique qui protégeait leurs libertés. Laboulaye ne voulait pas que ses compatriotes imitent aveuglément la Constitution américaine, mais il souhaitait que soit retenu ce qu'il appela "l'esprit" de la Constitution.

L'Amérique ne demanda jamais à une Constitution ce qu'elle ne pouvait pas donner, tandis que la France demanda continuellement l'impossible à ses Constitutions ! Laboulaye ne cessa jamais de rappeler à ses auditeurs que, depuis 1789, l'Amérique n'eut qu'une seule constitution, tandis que la France en avait eu quatorze. En outre, les Américains n'eurent qu'une seule Révolution (il parle en 1849) ; les Français, dix. Le but intellectuel principal de Laboulaye fut d'inciter ses compatriotes à établir une constitution libérale et stable.

En traçant l'histoire américaine jusqu'à la Constitution, Laboulaye développa plusieurs thèmes qui expliquent, pour lui, l'histoire américaine. Il examina d'abord l'origine de la liberté en Amérique, et il distingua entre la liberté abstraite et la liberté appliquée ; entre la liberté religieuse et la liberté politique. Pour Laboulaye, le concept américain de la liberté eut ses origines dans la "Magna Carta". En ceci, il fut fidèle à l'école historique, affirmant que l'Amérique fut le fruit d'une longue évolution historique. La Révolution américaine n'établit pas la liberté pour les colons - ce qu'ils avaient déjà - mais elle leur apporta l'autonomie, puis l'indépendance. Il écrivit, "Le résultat véritable de la révolution, fut que le peuple américain, maître de ses destinées en fait, voulut l'être en droit".

Un second thème de la pensée de Laboulaye, est que ce sont les idées religieuses qui forment la base d'une société ; pour lui, la foi d'un peuple détermine ses institutions politiques. Il réfléchit longuement sur la liberté religieuse qu'il considéra comme la contrepartie essentielle de la liberté politique : les deux sont, selon lui, inséparables, et il estime que ce sont les Etats-Unis qui fournirent à l'Europe l'exemple de la liberté religieuse. Bien que l'Amérique jouisse de la liberté et religieuse et politique, sa tradition fut toutefois puritaine et républicaine. Le problème que se posa Laboulaye fut de savoir si la France, avec sa tradition catholique, pourrait jouir des mêmes libertés qu'aux U.S.A. En grande partie, l'Amérique elle-même fournit la réponse ; Laboulaye fut étonné de constater que le catholicisme fleurissait en Amérique et qu'il fleurissait justement dans une République. Il condamna donc l'attitude anti-républicaine de la plupart des catholiques français, estimant et prouvant qu'un gouvernement républicain et le catholicisme n'étaient pas incompatibles.

Laboulaye vit aussi dans le puritanisme les origines de la démocratie ; pour lui, le premier document de l'histoire américaine fut le "Mayflower Compact" qui établit une égalité absolue parmi les Pèlerins, c'est-à-dire les premiers immigrants. Une des conditions de la démocra-

tie fut la liberté politique qui commença en Amérique avec les Puritains, qui avaient hérité et transporté en Amérique les traditions de la liberté anglaise qui date de la "Magna Carta". Les Puritains avaient aussi établi l'autonomie sous la forme de l'assemblée publique de la "Nouvelle Angleterre" (New England town meeting) qui comprenait à la fois l'esprit d'ordre et l'esprit de la liberté, l'indépendance et le respect.

Laboulaye prit en considération les Carolines (d'une importance presque égale à celle de la Nouvelle Angleterre) parce que leur législateur fut John Locke. En examinant les deux Etats de Caroline, il fut vite amené à réagir sur ce qu'il considéra être l'unique institution américaine odieuse, l'esclavage, antithèse de la liberté. Ses idées sur l'esclavage furent fort influencées par William Ellery Channing, qu'il décrivit comme "Le Fénelon américain". Laboulaye encouragea ses étudiants à lire l'œuvre de Channing sur l'esclavage - une œuvre que Laboulaye, lui-même, traduisit en français en 1855. Dès ce moment, Laboulaye participa activement au mouvement anti-esclavagiste, activité qui absorba beaucoup de son temps dans les années 60.

L'étude de Laboulaye sur l'histoire américaine fut interrompue par le climat politique des années 50 en France. Le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et les mesures répressives qui le suivirent, surtout la censure, forcèrent Laboulaye à aborder des sujets moins controversés dans ses conférences.

Ce ne fut qu'en 1862, après les réformes libérales de Napoléon III, que Laboulaye reprit ses conférences sur l'histoire américaine : elles constituent les deux derniers volumes de son *Histoire américaine* et furent contemporaines de la Guerre Civile en Amérique (1862-1864), c'est-à-dire de la guerre de Sécession entre le Nord et le Sud. Dans ses conférences sur la Révolution américaine, Laboulaye ne donna pas d'histoire chronologique, mais il se concentra dans les réflexions sur les principaux événements politiques et diplomatiques qui aboutirent à la Révolution, plutôt que dans la description détaillée des événements.

Le dernier volume de *l'Histoire américaine* est consacré à une analyse - dans la grande tradition de l'explication de textes - de la Constitution. Conformément à sa vue générale de l'histoire américaine, il décrivit la Constitution comme le point culminant, le sommet du long développement historique qui accorda aux Américains la liberté politique. Il réalisa son rêve le plus cher en écrivant : "On comprend que la liberté est la loi de la nature de l'homme, qu'il ne lui est point permis d'y renoncer... Le despotisme ne peut lui donner le bonheur ; l'homme est pour ainsi dire condamné par Dieu lui-même à être heureux par la liberté". Dans ses observations finales, Laboulaye exhorta ses étudiants en ces termes : "C'est l'esprit de la Constitution américaine qu'il faut prendre. Une fois que cet esprit sera vôtre, vous trouverez les formes juridiques qui s'y adapteront naturellement. Est-il besoin d'être américain ou anglais pour pratiquer la liberté religieuse, la liberté de la presse, la

liberté individuelle ? Non ! Toutes ces libertés peuvent être garanties par des institutions très simples que nous possédons en germe, et que nos pères nous ont laissées”.

III

La réponse de Laboulaye à la plus grande épreuve de l'Union Fédérale, la Guerre Civile de Sécession entre Etats du Nord et Etats du Sud, révéla son intérêt profond pour l'Amérique. Il se rangea du côté du Nord, contrairement à la position officielle du gouvernement français, ce que rendaient prévisibles et son engagement pour la cause de la liberté et sa désapprobation résolue de l'esclavage. Une analyse des idées de Laboulaye sur la Guerre Civile nous mène au cœur du milieu intellectuel opposé au Second Empire. Au moment où le gouvernement de Napoléon III envisageait sérieusement de reconnaître la Confédération des Etats du Sud (The Confederacy), Laboulaye fut dévoué à la cause de l'Union, car il jugeait la préservation du gouvernement américain constitutionnel de Lincoln comme nécessaire à l'humanité ; ses conférences comprirent de nombreuses mentions de la Guerre Civile et sa sympathie envers le Nord y fut manifeste.

Ses étudiants étaient familiarisés avec ses articles du *Journal des Débats* dans lesquels il défendait le Nord comme la citadelle de la liberté et condamnait le Sud comme le protecteur de l'esclavage. Pendant la période où il prononça ces conférences, il agit aussi comme président de la Ligue française anti-esclavagiste (The French Anti-Slavery League) et fut, pour un temps bref, jusqu'au moment où il se retira au bénéfice de Thiers, candidat de l'opposition pour un siège au Corps Législatif en 1863. Grâce à ses activités politiques il fut un professeur populaire et estimé, dont témoignait la grande foule qui l'attendait dans la salle où il prononçait ses conférences.

Le premier article majeur au sujet de la Guerre Civile américaine parut dans *Le Journal des Débats* les 2 et 3 Octobre 1861 et eût pour titre “La Guerre Civile aux Etats-Unis”. *Le Journal des Débats*, le plus illustre des journaux de l'opposition pendant le Second Empire, compta parmi ses collaborateurs une élite intellectuelle qui fut ouvertement hostile à la politique extérieure et intérieure de Napoléon III.

Dans “Les Etats-Unis et la France” Laboulaye amplifia ses observations au sujet de la Guerre Civile. Il commença par exprimer les inquiétudes sur le fait qu'il y avait beaucoup de journaux français qui soutenaient la position du Sud ; il remarque que “le Sud a beaucoup d'amis en France, et l'esclavage y trouve une faveur que nous n'avions pas soupçonnée”. Mais il s'emploie à rassurer ses lecteurs en disant que “...le Nord a réuni cependant toute une phalange de défenseurs qui n'ont point abandonné les vieilles et glorieuses traditions de la France”. Bref, Laboulaye unit le rôle historique de la France comme défenseur de la liberté à la cause du Nord ; le Sud, lié à l'esclavage, est selon lui, indigne du soutien de la France.

En évoquant la question du rôle historique de la France, Laboulaye critiqua indirectement la sympathie que Napoléon III eut pour le Sud. Pour Laboulaye, comme pour la plupart des écrivains libéraux, les attaques contre l'esclavage ne doivent pas être interprétées comme motivées uniquement par leur sympathie envers le Nord. Leur critique avait un but double : attaquer le système politique de Napoléon III, et soutenir le Nord dans sa lutte pour la liberté.

Le problème de l'esclavage fut au centre de la position prise par Laboulaye sur la Guerre Civile de Sécession. Comme beaucoup de ses compatriotes libéraux, il condamna l'esclavage pour des raisons morales et humanitaires, tout en négligeant les facteurs sociaux et économiques qui rendaient le système impraticable et sans profit.

Selon Laboulaye, la Guerre Civile posait un problème moral, un problème politique et un problème économique pour la France. Le problème moral fut, à ses yeux, le plus important, puisque le Nord incarnait le bon droit. De même que la France ne devait pas accepter de prendre en considération pour des raisons morales un gouvernement reconnaissant le recours à l'esclavage, de même en politique elle ne devait pas abandonner son ancien allié et son ami de presque un siècle. L'aspect économique était plus difficile et plus complexe à cause de la crise du coton en France ; mais ici Laboulaye dit que la crise du coton fut un stratagème du Sud pour forcer les pays européens, surtout la France et la Grande-Bretagne, à intervenir en faveur du Sud.

Le consul général des Etats-Unis, John Bigelow, écrivit à Laboulaye pour lui demander la permission de réimprimer ses articles : “Si je ne me trompe pas sur leur importance, ils créeront pour l'Europe aussi bien que pour les Etats-Unis une obligation de reconnaissance à leur auteur”. William L. Dayton, le ministre américain à Paris lui écrivit aussi pour le féliciter. Ses études avaient attiré l'attention des membres du gouvernement américain.

Les nombreux articles que Laboulaye avait écrits au cours de la Guerre Civile furent imprimés en français et en anglais à New-York par “The Loyal Publication Society” dont l'ami de Laboulaye, Francis Lieber, publia un article dans les *Débats* intitulé “Pourquoi le Nord ne peut accepter la séparation”, qui fut traduit en anglais immédiatement sous le titre, “Séparation : War Without End”. The Loyal Publication Society fit un premier tirage de 10.000 exemplaires.

La réputation de Laboulaye comme défenseur du Nord lui suscita beaucoup d'invitations à parler dans des réunions de Sociétés diverses et dans des assemblées publiques. L'histoire américaine, la Guerre Civile, Benjamin Franklin, George Washington, Abraham Lincoln et Horace Mann furent les sujets qu'il préféra pour ses conférences. Son amitié pour les Etats-Unis fut reconnue officiellement lorsqu'il fut le seul français invité à parler aux obsèques en 1864 du ministre américain, William L. Dayton. Il présida plusieurs années la Ligue française

contre l'esclavage (French Anti-Slavery League), une société qui compta parmi ses membres beaucoup d'intellectuels français se situant dans l'opposition à Napoléon III ; François Guizot et le duc de Broglie en furent des présidents honoraires et Augustin Cochin en fut le secrétaire.

Encore une autre des activités de Laboulaye en ce qui concerne l'Amérique nous intéresse ici ; son livre très lu sur l'Amérique, *Paris en Amérique*, un récit fictif d'un voyage à "Paris", une communauté quelque part en Nouvelle Angleterre. Cette œuvre obtint un grand succès ; on en tira trente quatre éditions françaises et huit éditions anglaises. Le Secrétaire d'Etat Seward écrit qu'il "était infiniment content de son humour aussi bien que de son esprit". Bigelow remarqua dans son éloge de Laboulaye devant le "Union League Club" de New York que *Paris en Amérique* "trahit autant d'ignorance que de connaissance au sujet de la vie sociale aux Etats-Unis, mais que, de toutes les publications européennes pendant la guerre, nulle n'exerça un plus grand effet que celle-ci en effaçant les préjugés contre le "Yankee". Après avoir lu le livre, Edward Everett écrivit à Laboulaye, "Aucun étranger ne décrit les sujets américains avec meilleure connaissance que vous, très peu avec une pareille intelligence... Votre *Paris en Amérique* révèle une familiarité étonnante avec la situation dans le pays... Nous ne pensons pas avoir un ami européen plus éclairé que vous".

Le meilleur récit sommaire des vues de Laboulaye sur l'Amérique se trouve dans un discours sur Benjamin Franklin (il avait traduit et publié une édition en quatre tomes des œuvres de Franklin) pendant lequel il s'arrêta - après avoir reçu la nouvelle de la mort de Lincoln - pour prononcer un éloge passionné sur le président assassiné ; c'est dans cet éloge qu'il résume son amour pour

l'Amérique : "Il y a vingt ans que je m'occupe de l'Amérique et de l'histoire de sa première révolution, vingt ans que je vis avec Franklin et Washington ; je déclare que je n'ai jamais connu de patriotes plus désintéressés, de plus sincères amis de la liberté ; je les aime et, comme tous les amoureux j'ai besoin de parler de ce que j'aime au risque d'ennuyer ceux qui m'écoutent..."

La Statue de la Liberté de Bartholdi, proposée par Laboulaye comme une expression de l'admiration des Français pour les Etats-Unis, jaillit du port de New-York comme un monument aussi à l'imagination de cet illustre défenseur français de l'Amérique et à son amour pour un pays qu'il n'avait jamais vu. Cette statue offerte par la France est devenue pour les Américains le Symbole même de la Liberté, l'idéal qui inspira la vie et l'œuvre d'Edouard Laboulaye.

Walter F. GRAY

N.B. Quelques dates repères de l'histoire américaine :

- 1775 : début de la guerre d'Indépendance dirigée par G. Washington qui reçoit l'appui de la France (La Fayette).
- 1776 : proclamation de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique par le Congrès américain.
- 1783 : le traité de Versailles reconnaît l'indépendance de la République fédérée des Etats-Unis.
- 1787 : Constitution fédérale des Etats-Unis.
- 1789 : G. Washington, premier président de l'Union.
- 1861 : élection à la présidence de l'Union du républicain anti-esclavagiste A. Lincoln.
- 1861 : Sécession de onze Etats du Sud qui forment les Etats confédérés d'Amérique.
- 1861-1865 : Guerre Civile de Sécession qui se termine par la victoire du Nord, l'abolition de l'esclavage, l'assassinat de Lincoln.

Les livres de nos collaborateurs

Pierre-Henri TEITGEN

"Faites entrer le témoin suivant"
de la Résistance à la IV^e République
Ed. Ouest-France

Pierre BAUCHET

Le transport international
dans l'économie mondiale
Ed. Economica

Pierre AVRIL et Gérard VINCENT

La IV^e République : histoire et société
Ed. MA

Jean CHARBONNEL

Edmond Michelet
avec un témoignage d'Etienne Borne
Ed. Beauchesnes

LE SENS DE LA LIBERTÉ A L'ÉPOQUE DE L'ÉMANCIPATION DES ESCLAVES

par Eric FONER

Voilà maintenant quinze ans que M. Edmund S. Morgan, à l'occasion d'un brillant discours en tant que président de l'Organisation des Historiens Américains, dirigea notre attention sur ce qu'il appela "le paradoxe central de l'histoire de l'Amérique", c'est-à-dire la prise d'importance simultanée du concept de liberté et de l'esclavage pendant les périodes coloniale et révolutionnaire. Il n'y avait, bien sûr, rien de nouveau dans la remarque que les fondateurs de la nation américaine fussent parmi les plus grands possesseurs d'esclaves de l'Amérique coloniale. "Comment se fait-il", avait demandé le docteur Johnson, à l'époque, "que ceux qui aboient le plus fort en faveur de la liberté soient les maîtres d'esclavages nègres ?". Il est bien connu que Thomas Jefferson qui devint Président des Etats-Unis possédait lui-même plus de cent esclaves au moment où il rédigeait les lignes immortelles affirmant le droit inaliénable des hommes à la liberté. De plus, tout ce à quoi il tenait vraiment dans son style de vie : depuis les réceptions grandioses qu'il aimait donner jusqu'à ces temps de loisirs qui lui permettraient d'étudier les Belles-Lettres et les Sciences, dépendait du labeur de ses esclaves !

Ce dilemme de Jefferson, et des hommes de son temps, a été fréquemment noté : conscients qu'en quelque sorte l'esclavage entraînait contradiction avec leurs idéaux révolutionnaires, ils se trouvaient néanmoins victimes d'une paralysie intellectuelle et politique qui les empêchait (dans le Sud) de prendre des mesures efficaces contre l'esclavagisme.

Mais M. Morgan ouvrit de nouveaux horizons lorsqu'il suggéra que, dans l'Amérique de Jefferson, l'esclavage et la liberté, loin d'être deux idées contradictoires,

en fait dépendaient l'une de l'autre. En effet, aux yeux des héros de la Révolution Américaine, l'esclavage des Noirs était étroitement lié au véritable sens de la liberté.

Pour avancer cette théorie captivante, Edmund S. Morgan s'est appuyé sur l'œuvre de J.G.A. Pocock et d'autres historiens qui, dans les 20 dernières années, ont radicalement modifié notre perception de l'idéologie républicaine née de la guerre d'Indépendance. Ils nous ont également aidé à comprendre ce que signifiait la liberté pour les fondateurs de la nation. Dans le passé, certains historiens, notamment peut-être Louis Hartz, avaient considéré les hommes de la période révolutionnaire américaine comme des libéraux classiques dans la tradition de Locke qui, par liberté, entendaient le droit d'un individu de poursuivre son propre intérêt sans contrainte extérieure. Nous savons maintenant que leur idée d'Etat et de société empruntait autant à une tradition d'humanisme civique qu'à un individualisme compétitif.

La pierre de touche du gouvernement d'une République, pensaient-ils, devait être une communauté de citoyens, chacun jouissant d'une autonomie personnelle, qui pourraient donc sacrifier leur intérêt propre à l'intérêt public. Le fondement social d'une telle autonomie était la propriété de biens productifs qui libérait les citoyens du joug économique imposé par un patron tyrannique, ou par les forces impersonnelles du marché. Les hommes de la période révolutionnaire attribuaient à la propriété privée une valeur politique et sociale aussi bien qu'économique : à leurs yeux, la liberté dépendait du pouvoir de distribuer la propriété de biens productifs parmi le plus grand nombre possible des citoyens. Le même raisonnement jugeait certaines classes sociales

“dépendantes”, et donc incapables d’exercer cette indépendance d’esprit qui était la marque du citoyen responsable. L’Europe, aux yeux de ces révolutionnaires américains, regorgeait de parasites sociaux : courtisans obséquieux, aristocrates dégénérés et industriels privilégiés par leur monopole. Mais surtout, il y avait les pauvres : les paysans sans terre des campagnes, et, dans les villes, cette nouvelle classe, le prolétariat. Dans le Vieux Monde, l’existence de telles classes sociales constituait un obstacle majeur à un gouvernement républicain, mais les fondateurs des Etats-Unis doutaient fort que, dans le Nouveau Monde, le sentiment républicain puisse survivre longtemps à la croissance de grandes villes, à l’établissement d’une classe salariale et d’un prolétariat.

Ainsi, avance le Professeur Morgan, l’esclavage résolut le dilemme social qui menaçait de saper les fondations de la République, en excluant du corps politique toute la classe “inférieure” des Noirs. Le paradoxe d’esclavage et de liberté n’est alors plus un paradoxe : ayant réduit les noirs pauvres à l’esclavage, les blancs pouvaient ainsi jouir de leur liberté, au sens républicain du terme. Une telle analyse nous montre pourquoi, quand Jefferson commença à envisager l’abolition de l’esclavage en Virginie, il la faisait aller de pair avec la colonisation de l’Afrique par les noirs ainsi émancipés. De même que l’esclavage, la colonisation éliminerait le problème créé par une classe inférieure à la charge de la société. Car Jefferson ne pouvait concevoir l’incorporation d’une classe de paysans pauvres et sans terre au sein d’une société républicaine. On pourrait d’ailleurs pousser plus loin le raisonnement en remarquant que le président Madison, qui lui aussi allait s’interroger sur l’avenir de la République, était persuadé que le plus sûr moyen de sauvegarder le défi américain était l’expansion territoriale. Aussi longtemps qu’il resterait des terres vierges à l’Ouest, le rêve Américain pourrait continuer : celui d’une nation de citoyens libres et indépendants auxquels les dons de la nature garantissait l’égalité. Ainsi donc, la définition républicaine de liberté dépendait de deux actes : d’une part, exporter la classe subordonnée des noirs émancipés et, d’autre part, s’approprier les terres de la population indigène.

La thèse du Professeur Morgan est si ingénieuse qu’a priori il paraîtrait de mauvaise grâce d’y opposer quelque objection. Néanmoins, bien qu’elle révèle le sens du paradoxe de Jefferson, elle ne peut pourtant expliquer l’influence grandissante du sentiment républicain dans les colonies du Nord de l’Amérique. L’esclavage n’y était qu’un fait secondaire, et il y existait une classe inférieure de citoyens libres mais sans biens, ce qui entraînait directement en contradiction avec l’image d’une communauté de citoyens indépendants et propriétaires. Deuxièmement, cette théorie suppose que tous les hommes de la génération révolutionnaire souscrivaient à la définition républicaine du mot liberté. Mais, comme Joyce Appleby l’a démontré, bien que l’idéologie libérale n’ait pas été (comme prétendait M. Hartz) la seule idéologie de l’époque, il n’en demeure pas moins qu’elle ne peut être ignorée. Parallèlement à la définition républicaine

du mot liberté, à savoir l’idéal d’un citoyen contribuant activement à l’intérêt commun, émergeait une conception plus libérale, celle de l’agent libre poursuivant son intérêt sans contrainte extérieure. De même que la définition républicaine de la liberté, la définition libérale n’était pas forcément incompatible avec l’esclavage.

*
* *

Ainsi la Révolution Américaine donna naissance à deux conceptions de liberté qui restaient distinctes tout en se rejoignant fréquemment. Ces deux idées cohabitèrent malaisément dans la pensée de l’époque révolutionnaire. Au cours du XIX^e siècle, elles se sépareront et la vue libérale et individualiste finira par dominer la culture politique de l’Amérique. Ce fut un processus long et compliqué, dont les historiens n’ont pas encore étudié la chronologie. Il est clair qu’à mesure que s’éclipsait l’ancienne définition républicaine de liberté, elle allait survivre en tant qu’“idéal de contestation”, pour citer l’historien Franco-Venturi. De plus en plus anachronique comme description de la réalité sociale en Amérique, l’idéologie classique demeurait pour les critiques du nouvel ordre politique un puissant véhicule de contestation. De l’évolution de ces deux définitions de la liberté, l’une républicaine, l’autre libérale, allaient apparaître de nouvelles manières de penser ce vieux paradoxe : la place de l’esclavage dans la vie américaine.

L’expansion capitaliste dans l’Amérique du XIX^e siècle posait un défi à l’idéologie républicaine traditionnelle qui voyait dans l’indépendance économique une garantie essentielle à la liberté. L’établissement d’une classe salariale obligea un grand nombre d’Américains à redéfinir le concept de liberté en République. Comme Karl Marx le soulignait, dans un système capitaliste la “liberté” de l’ouvrier est d’une dualité paradoxale. Il n’est pas assujéti au même titre qu’un serf ou un esclave, mais il n’a aucun droit aux moyens de production. Il n’est pas propriétaire et doit donc vendre son labeur sur le marché du travail. Sa liberté est fondamentalement autre que la liberté de l’artisan ou du petit fermier, qui dépend du contrôle des biens productifs.

Les républicains traditionnels se réclamant de Jefferson ne pensaient pas que le travailleur salarié fût vraiment libre. Il dépendait d’un autre pour sa subsistance et ne pouvait posséder l’indépendance d’esprit nécessaire au citoyen d’une République. Dans les années qui précédèrent la guerre Civile, George Fitzhugh, John C. Calhoun et autres personnalités sudistes du camp esclavagiste, se réclamant de la tradition républicaine, affirmaient que le travailleur salarié des Etats du Nord n’avait pour toute “liberté” que le droit d’être exploité ou de mourir de faim. En revanche, soutenaient-ils, l’esclave, pris en charge dans sa maladie et sa vieillesse, et protégé de l’exploitation du marché, jouissait d’une liberté plus tangible que l’“esclave salarié” des Etats du Nord. Un autre groupe, pourtant bien différent, et avec d’autres motifs critiquait le capitalisme naissant en utili-

Esclave noir écoutant de l'extérieur une famille de planteurs faisant de la musique dans un Etat du Sud des Etats-Unis. (Dessin de K. Girardet) 1853.

sant le même genre d'argument : le mouvement ouvrier des années 1830 et 1840 niait que le travailleur salarié fût un homme libre dans le sens où l'entendait la Révolution Américaine. Le fait même d'être payé à la tâche était considéré par beaucoup comme une forme d'esclavage, un affront à l'idéal républicain : celui d'un citoyen jouissant d'une autonomie personnelle et politique. Dans un essai maintenant classique intitulé "Les classes laborieuses" Orestes Brown expliquait que, en République, "il ne faut pas qu'il existe une classe de nos semblables qui soit condamnée à besogner leur vie durant".

Par une bizarre ironie du sort dont l'Amérique du XIX^e siècle était particulièrement féconde, ce furent les adversaires nordistes de l'esclavage qui se chargèrent de défendre la notion que les travailleurs salariés fussent vraiment libres. Leur motivation n'était pas difficile à suivre. Pour eux le cri "d'esclavage des gages", qu'il soit poussé par les maîtres d'esclaves du Sud ou par les ouvriers du Nord, était une tentative grotesque de rapprocher deux systèmes économiques totalement différents et ne faisait que détourner l'attention de ce mal

enraciné qu'était l'esclavage. Les abolitionnistes nordistes ne niaient pas que la condition des travailleurs du Nord dût être améliorée. Mais en revanche ils refusaient d'admettre que l'esclave et le travailleur fussent dans une situation comparable. Ainsi, alors que le mouvement ouvrier s'acheminait vers une définition de la liberté qui rejoignait l'idéal républicain de l'ère révolutionnaire, les abolitionnistes, pour leur part, embrassaient le nouveau credo libéral qui définissait la liberté non pas comme un synonyme d'indépendance, mais comme le seul fait de ne pas être esclave. Les syndicalistes considéraient que la liberté de se louer pour des gages était un signe d'humiliation. Pour les abolitionnistes, elle symbolisait la différence entre deux types de société, l'une fondée sur la libre main d'œuvre, l'autre sur l'esclavage. Il était évident que la condition du travailleur libre allait être vue sous un jour bien différent par l'esclave qui se hissait vers la liberté, et par l'ancien artisan qui se trouvait rabaissé à l'état d'ouvrier salarié.

*
* *

Ainsi un conflit idéologique opposant deux sociétés aux systèmes économiques rivaux détermina le sens de la liberté dans l'Amérique d'avant la Guerre Civile. Et ces deux définitions, reflétant la lutte entre esclavagistes et anti-esclavagistes, affectèrent à leur tour la façon dont toute une génération d'Américains, Nordistes comme Sudistes, firent face à la révolution sociale qui suivit l'émancipation des esclaves. L'abolition de l'esclavage élimina une institution qui se heurtait de plus en plus à la moralité de l'époque. Dans un même temps, le difficile problème se posait alors de savoir quel système de relations économiques et sociales devrait remplacer l'esclavage. Les réponses à cette question dépendaient surtout du sens que les hommes de l'époque, noirs comme blancs, allaient donner au concept de liberté. "Qu'est-ce que la liberté ?" interrogeait le représentant James A. Garfield. "Est-ce le simple privilège de ne pas être enchaîné ?" En ce cas, la liberté n'est qu'une amère plaisanterie, une illusion cruelle. La liberté signifiait-elle seulement l'absence de l'esclavage, ou entraînait-elle d'autres droits, et si oui, lesquels : l'égalité civile, le droit de vote, le droit de propriété ? L'abolition de l'esclavage amena à reposer la question qui avait obsédé, et dans une certaine mesure paralysé, Jefferson : la question de savoir si un gouvernement républicain pouvait survivre à la création d'une grande classe de travailleurs sans terres. Comment devrait être organisé le système économique maintenant que l'esclavage avait été vaincu ? Les Sudistes blancs, et surtout ceux qui supposaient que le système de plantation était essentiel à la stabilité économique et à la suprématie de leur race, considéraient la liberté des noirs dans le sens le plus restreint possible. Ils rejetaient l'idée que la disparition de l'esclavage eût pour conséquence l'égalité civile ou politique des anciens esclaves. Ils refusaient même de leur concéder les droits que les Nordistes tenaient pour indispensables à la bonne marche d'une libre société, à savoir la propriété et la possibilité d'améliorer son sort sur le marché économique. Ils voulaient retenir les Noirs dans leurs plantations comme main d'œuvre assujettie, et leur imposer une stricte discipline et des conditions de travail proches de l'esclavage. Comme le journaliste nordiste Sidney Andrews l'avait découvert au cours d'un voyage dans le Sud-Est à la fin de l'année 1865, "le fait que la Liberté puisse avoir le même sens pour le Noir que pour eux-mêmes semble dépasser l'entendement des Blancs. Ils admettent assez volontiers que le gouvernement ait libéré l'esclave, mais semblent croire qu'ils ont conservé le droit d'exercer sur sa personne le même contrôle qu'auparavant. Au cours de mes rencontres, je n'ai entendu personne affirmer que les lois dussent être appliquées de la même manière envers tous. Ils reconnaissent volontiers que la servitude de l'homme à l'homme n'est plus, mais ils cherchent à établir une sorte de servitude générale de l'homme au commonwealth (bien public)". Certainement, rares étaient les Blancs sudistes qui croyaient que l'émancipation supposait l'incorporation des Noirs dans la communauté des citoyens, ou leur accession à la propriété. Le général confédéré Robert V. Richardson, trésorier de l'Association des

Planteurs de coton, pouvait dire en 1866 : "Les esclaves émancipés ne possèdent rien, car on ne leur a rien donné que la liberté".

Il s'agissait là d'une conception de la liberté aussi limitée qu'il était possible de concevoir. Un journal sudiste faisait écho : l'esclave émancipé devait apprendre qu'"il est libre, mais seulement de besogner" ! Les planteurs cherchaient à justifier une définition si profondément tronquée en s'appuyant sur des arguments très divers. D'aucuns passaient en revue l'expérience de certains pays occidentaux où l'esclavage venait d'être aboli et concluaient que là où les esclaves avaient pu acquérir des terres, le système agricole de plantation s'était pratiquement effondré par manque de main-d'œuvre. D'autres exhumaient la solution de Jefferson au problème de liberté et d'esclavage, en privant la classe inférieure des Noirs, alors libérés, de l'accession aux droits de citoyenneté et de propriété. Comme l'observait un planteur du Mississippi, "Nos nègres devront apprendre que la liberté et l'indépendance sont deux choses différentes. Un homme peut être libre, mais il n'en est pas pour autant indépendant". Pour imposer leur conception de la liberté, les gouvernements des Etats du Sud érigèrent pendant la période de reconstruction les infâmes "Black Codes" qui déniaient aux Noirs l'égalité devant la loi, ainsi que tout droit politique et qui cherchaient à restreindre leur liberté économique dans le but de sauvegarder le système des plantations.

Après la guerre civile, les Républicains du Nord, imbus d'une idéologie de libre main-d'œuvre qui venait d'être sanctifiée par leur victoire, ne pouvaient évidemment accepter une conception de la liberté du Noir qui semblait tourner leur combat en dérision. Il est vrai que le Parti Républicain ne pouvait se mettre d'accord sur l'exacte définition de la liberté. Mais en 1865 et en 1866, la majorité des Républicains étaient convaincus que la liberté avait un sens plus large que la disparition de l'esclavage. Comme l'a remarqué un historien, "dans l'Empire Britannique, la question de savoir si le Noir était l'égal des Blancs était très relative à une époque où il était rare de penser que tous les Blancs méritassent d'être égaux entre eux". En Amérique par contre, où l'égalité devant la loi constituait le fondement de la culture politique, l'émancipation conduisait presque inexorablement à revendiquer des droits civils et politiques pour les anciens esclaves. Un Républicain écrivait en 1865, "le suffrage des Noirs est la conséquence logique de l'émancipation du nègre". Dès l'année 1866 le Parti Républicain était arrivé à un consensus et faisait de l'égalité civile un attribut de la liberté. L'année suivante, les hommes noirs se virent accorder des droits politiques égaux à ceux des blancs. Le Quatorzième amendement enchâssait la notion d'égalité dans la Constitution, et la nation, forte de son nouveau pouvoir, s'en portait garante. De plus, bon nombre de Républicains pensaient que le Treizième amendement, qui décrétait l'abolition de l'esclavage dans la nation toute entière, donnait au Congrès le pouvoir d'abolir les lois discriminatoires qu'avaient établies certains Etats, et d'autres "emblèmes d'esclavage".

*
* *

L'idéologie républicaine, empruntant ainsi aux deux définitions parallèles, républicaine et libérale, de la liberté, s'était donc révélée être une arme redoutable, capable de mettre à bas les obstacles civils et politiques qui empêchaient les affranchis de devenir des citoyens à part entière. A la veille de la Guerre Civile, Abraham, Lincoln et ses disciples républicains maintenaient que ce qui distinguait la société du Nord de celle du Sud, c'était précisément l'occasion qu'elle offrait au travailleur de gravir les échelons de la hiérarchie sociale et de devenir économiquement indépendant. Les Républicains pensaient que les Noirs devraient jouir de la possibilité d'améliorer leur sort par la discipline et le travail. Mais quand il s'agissait de définir le fondement économique de la liberté dans le Sud d'après la Guerre Civile, les Républicains eux mêmes se trouvaient divisés et indécis. Tous les Républicains étaient convaincus que la guerre civile avait prouvé une fois pour toutes la supériorité du système de main-d'œuvre nordiste. Ils croyaient tous que l'émancipation des esclaves dans les anciens Etats esclavagistes devait aboutir à l'édification d'une "société de libre main-d'œuvre" copiée sur le modèle nordiste. Mais ce qu'ils voulaient dire par là quant au statut économique des anciens esclaves, les Républicains trouvaient impossible de le définir.

Pour nous donner un aperçu de l'incertitude qui affligea la majorité des législateurs nordistes pendant la reconstruction, considérons la carrière du Général O.O. Howard, Commissaire du Bureau des Affranchis. Cet homme, si profondément désireux de garantir leur liberté aux anciens esclaves, prit des mesures qui frustraient les aspirations des Noirs au lieu de les promouvoir. Bien entendu, on pourrait tout bonnement considérer le Bureau des Affranchis comme une institution raciste et paternaliste qui, consciemment ou inconsciemment, servait les intérêts des planteurs, (une opinion très en vogue au cours des dix dernières années). Toutefois cette interprétation ne tient pas compte du processus plus complexe dont la carrière de Howard sert d'illustration : le fait que l'idéologie de libre main-d'œuvre ait été incapable, même à son zénith, d'engendrer une définition de liberté qui fût claire et sans ambiguïté dans le Sud à la suite de l'émancipation des esclaves. Demeure la contradiction fondamentale entre deux éléments de l'idée de libre main-d'œuvre, l'une revenant à une définition de la liberté basée sur la propriété, l'autre insistant sur l'initiative personnelle et les bénéfices de la compétition.

Le problème du Général Howard consistait dans le fait qu'il ne pouvait jamais décider si son rôle était de défendre les droits des Affranchis, ou bien d'agir en arbitre impartial entre les ambitions irréconciliables des anciens maîtres et de leurs anciens esclaves. Essayant de faire les deux à la fois, il ne réussit qu'à décevoir les deux camps. Les Affranchis lui réclamaient des terres inces-

samment. Quant aux planteurs, ils demandaient qu'on obligeât les noirs à travailler dans les plantations. Le Bureau des Affranchis refusait de sanctionner des réclamations des planteurs, qui voulaient exercer sur les Affranchis l'autorité qu'ils avaient eue sur leurs esclaves. En tant que Républicain, Howard prêta une oreille favorable au désir des Affranchis d'acquérir des terres. Toutefois, dès qu'il se révéla que le Président Andrew Johnson ne donnerait jamais son accord à un plan qui aurait permis aux Noirs d'acheter des fermes taillées dans les terres de leurs anciens maîtres, Howard devint convaincu que la seule alternative au travail dans les plantations était l'aide gouvernementale. Mais c'était, pensait-il, une forme de charité qui étoufferait ce sens de l'initiative et d'indépendance qui distinguait le libre citoyen. Il concluait donc que le Bureau avait le devoir d'encourager et en dernier recours de contraindre tous les Noirs valides à signer des contrats de travail. Il parvint à se persuader que "la contrainte bienveillante" aurait pour résultat une "plus grande indépendance".

Il se trouva ainsi dans la situation paradoxale de décréter que le contrat de travail constituait un pacte que Noirs comme Blancs avaient signé librement et de leur plein gré, tout en privant les Affranchis de tout autre moyen de gagner leur vie. A l'exemple de Howard, les législateurs républicains étaient prêts à exercer le plein pouvoir du gouvernement fédéral pour garantir aux Noirs leurs droits économiques - le droit de gagner leur vie comme ils l'entendaient, de devenir propriétaires, de signer des contrats, et d'avoir accès aux cours de justice. Mais plus avant, au delà de l'égalité, pour reprendre l'expression de David Montgomery, ils ne voulaient pas s'aventurer.

*
* *

Il y avait cependant, dans l'Amérique de la reconstruction, des hommes qui continuaient à adhérer à la thèse républicaine traditionnelle, et considéraient la propriété des biens productifs comme étant seule garante de l'autonomie de la personne - l'essence même de l'esprit civique républicain. On pourrait même dire que les débats qui accompagnèrent la reconstruction virent reflourir pour la dernière fois dans l'histoire de l'Amérique, le modèle politique et social de l'idéologie républicaine classique. Pour ceux qui soutenaient que l'Emancipation ne serait achevée qu'avec la redistribution des terres du Sud, l'idéologie républicaine du XVIII^e siècle demeurerait un excellent outil d'analyse sociale. Charles Sumner, Thaddeus Stevens et autres Républicains radicaux découvraient dans la clause constitutionnelle qui garantissait à chaque Etat un gouvernement de modèle républicain, l'autorité fédérale nécessaire pour imposer à une société émergente de l'esclavage une liberté au sens le plus large possible. La section 4 de l'Article IV de la Constitution, remarquait l'historien William Wiecek, est une clause "énigmatique, aux accents presque delphiques". "Les Etats-Unis garantiront à chaque Etat de l'Union un gouvernement de forme républicaine". Mais

qu'est-ce qu'un gouvernement de forme républicaine, et comment le gouvernement fédéral pourrait s'en porter garant ? Sur ce point, la Constitution reste muette : "Le moment est venu de donner un sens à ces mots", annonça Charles Sumner en 1865.

Sumner consacra toute sa carrière à éliminer les distinctions de caste de la société américaine. Pour lui, la clause constitutionnelle de garantie conférait au Congrès le droit non seulement d'évaluer les constitutions des différents Etats, mais aussi d'en bannir tous les interdits et discriminations raciaux, comme étant contraires à l'idéal républicain de l'égalité des citoyens. En 1867, il déclara devant le Sénat que cette clause constitutionnelle, "tel un géant assoupi, a somnolé jusqu'à la dernière guerre, mais se met en marche à présent avec la force d'un géant. Cette clause est unique. La Constitution n'en renferme aucune qui donne au Congrès un pouvoir aussi extrême sur les Etats".

Mais où trouver le soutènement social de la liberté républicaine ? A ma connaissance, pas une seule voix ne s'éleva pendant la Reconstruction pour affirmer que la clause de garantie donnait au Congrès l'autorité de confisquer les terres des planteurs pour les redistribuer aux anciens esclaves (ce qui faisait loi en cas de guerre ou de trahison). Pourtant, les quelques radicaux qui proposaient d'instituer dans le Sud un vaste programme de réforme agraire se réclamaient de l'idéal républicain traditionnel de liberté.

On associe le plus souvent la théorie de la réforme agraire à Thaddeus Stevens, l'acariâtre représentant de Pennsylvanie. Une lecture de ses discours révèle la vitalité considérable dont jouissait encore la définition républicaine de la liberté pendant la Guerre civile. S'adressant à la Chambre des Représentants, il proclamait : "Rien n'est plus propice à faire d'un homme un bon citoyen que de le faire propriétaire. Les petits propriétaires terriens sont le soutien et la protection de la liberté républicaine". Ces sentiments étaient partagés par les grands Radicaux de l'époque, notamment George W. Jullian, d'Indiana, un vieux partisan anti-esclavagiste de la réforme agraire, et William D. Kelly, de Pennsylvanie. "En République, l'existence d'une aristocratie terrienne et celle d'une classe sans terres représentent un égal danger". En fait, Kelly s'avancait encore davantage. Presque seul d'entre les leaders républicains à maintenir des liens étroits avec le mouvement ouvrier du Nord, il déclarait à la Chambre des Représentants que "le travail salarié est un système aussi étranger à une République idéale que l'esclavage".

Apparemment, la plupart des Républicains ne voyaient pas d'incompatibilité entre le travail salarié et la liberté, pourvu que, grâce aux forces libres du marché, le travailleur puisse prétendre à une éventuelle indépendance économique. Et tous les plaidoyers de Stevens, Jullian, Kelly incitant le Congrès à procéder à la redistribution des terres dans le Sud furent vains. En fin d'analyse, l'abolition de l'esclavage n'eut pas pour résultat cette indépendance économique que les Républicains, de

Jefferson à Thaddeus Stevens, considéraient comme essentielle à l'existence de la vraie liberté. Bien entendu, il existe dans cette histoire un autre protagoniste, qui jusqu'à présent est resté silencieux. Personne ne sera surpris d'apprendre que les Affranchis ne partageaient pas l'opinion du Général Richardson. Comme nous l'avons vu plus haut, celui-ci maintenait que les esclaves ne méritaient "rien d'autre que la liberté". John Langston, homme politique et orateur noir disait en 1865 : "Il ne suffit pas au Noir qu'on lui accorde simplement l'émancipation. Il demande bien plus. Il demande l'égalité devant la loi, il demande de pouvoir exercer son droit de vote librement et sans entraves". Avec autant d'insistance, les Noirs affirmaient qu'à la liberté devrait s'ajouter l'autonomie personnelle et économique que confère la propriété terrienne. Un groupe d'Affranchis confia à un émissaire des Manufactures de coton du Nord : "A quoi sert de nous accorder la liberté si l'on ne nous laisse demeurer où nous avons été élevés, si nous ne pouvons être propriétaires de nos maisons, et de nos petits arpents de terre ?". Pour les Noirs récemment libérés, être libre voulait dire bien plus qu'être délivrés de leurs chaînes. Pour énoncer et justifier leur conception de la liberté, les anciens esclaves allaient s'appuyer sur un large éventail d'expériences et d'idées, certaines provenant de l'esclavage et d'autres typiquement américaines. Pendant la Guerre Civile et la Reconstruction, les grands hommes politiques noirs avaient assimilé la dialectique de la culture dominante et en avaient forgé une expression des espoirs de leur communauté. Voici ce que disait Richard H. Cain, représentant noir de Caroline du Sud : "Le Nord a dépêché ces grandes idées qui ont avancé comme l'éclair à travers le pays, et le Nègre n'était pas si simple, si obtus qu'il ne pût embrasser la lumière et en éprouver les bienfaits". La "grande idée" qui séduisait tant les Noirs était précisément la définition républicaine traditionnelle de la liberté. Comme les Républicains radicaux du Nord, ils trouvaient dans la section quatre de l'Article IV de la Constitution la source du pouvoir que le gouvernement fédéral avait sur les Etats.

A l'occasion d'un voyage à travers les Etats du Sud qu'il fit en 1865, John R. Dennet, correspondant du Journal La Nation, rencontra un coiffeur délégué à la convention des Noirs de Caroline du Nord, qui "espérait que le Congrès déclarerait qu'aucun Etat ne peut avoir une forme de gouvernement républicain si tous les hommes libres n'y sont égaux devant la loi".

Pour les Noirs, la liberté devait inclure le droit de vote, le droit à l'éducation, le droit de pratiquer librement une religion, le libre accès aux cours de justice et à toutes les voies d'entreprise économique, autrement dit, tous les droits dont les Blancs jouissaient déjà. Oscar J. Dunn, lieutenant gouverneur noir de Louisiane, observait : "C'est la gloire et l'orgueil de la République américaine que la discrimination, les privilèges de naissance, les distinctions héréditaires n'existent pas dans notre pays. Nous avons donc un pays aux idées républicaines, et aux mœurs républicaines".

Pour les Noirs, la liberté républicaine signifiait par

dessus tout le droit à la terre. Les leaders noirs apportaient toutes sortes de justifications à leur demande : le partage des terres devrait être effectué en reconnaissance du rôle décisif qu'avaient joué les soldats noirs pendant la Guerre civile, et comme juste récompense de siècles de labeur non rémunéré. Un congrès des Noirs de l'Alabama déclarait : "Ils (les Blancs) ont gagné leurs terres à sueur de nos fronts". Comme les Radicaux nordistes, les Noirs invoquaient les valeurs Jeffersoniennes : une société où coexistaient une aristocratie terrienne et une classe laborieuse dépossédée ne pouvait se dire vraiment républicaine. "Les petits domaines sont le vrai fondement de la démocratie républicaine. Qu'on donne la terre à ceux qui la travaillent", disait le journal "Tribune de la Nouvelle Orléans". En fin de compte, les Affranchis se trouvèrent frustrés dans leurs aspirations. La terre restait entre les mains des planteurs et des marchands. Peu de temps après la fin de la Reconstruction, John Langston déclara que l'émancipation avait été très limitée faute d'avoir donné aux Affranchis l'"indépendance pratique" indispensable à la vraie liberté. On pourrait avancer de nombreuses raisons sociales économiques et politiques pour expliquer que la Reconstruction n'ait pas réussi à aller "au-delà de l'égalité", ou dans un sens plus large, à retrouver la définition républicaine de la liberté. En conclusion, j'aimerais suggérer que l'insigne échec de la Reconstruction n'était que le reflet d'une crise de la tradition républicaine. On pourrait presque dire que la Reconstruction fut le moment où l'Amérique tourna le dos à l'ancienne définition de la liberté pour adopter une définition plus conforme aux contraintes et aux réalités d'un nouvel ordre économique : le capitalisme. S'efforçant d'accepter l'émancipation des Noirs, les Blancs furent obligés de faire face aux profonds changements qui étaient survenus dans leur société. Revenons un instant à A. Warren Kelsey, ce jeune journaliste de Boston envoyé dans le Sud en 1865 pour s'enquérir de la situation politique et économique des anciens Etats esclavagistes. Ce récit, qu'il envoya de Orangeburg en Caroline du Sud, révèle quel était pour les Noirs le sens de la liberté : "A présent il semble que l'unique ambition de l'Affranchi soit de devenir propriétaire d'un petit arpent de terre, et d'y bâtir une humble demeure, où il vivrait en paix, en toute sécurité, libre, et de son plein gré. Il planterait du coton s'il l'entendait, sans personne pour lui dicter ses heures, ou ses méthodes de travail. S'il choisissait plutôt de planter du maïs, du sorgho ou des patates douces, il le ferait librement, sans contrainte extérieure. En un mot, il serait libre de son temps, et de sa peine et rien ne viendrait lui rappeler ses souffrances passées. Voilà ce qu'ils croient, ce qu'ils désirent et ce qu'ils espèrent". Thomas Jefferson aurait bien compris ce désir - être maître de son temps, n'être contraint ni par les caprices d'un maître, ni par les forces impersonnelles du Marché. C'était là un idéal de la liberté à la mesure de la vision de Jefferson - l'idéal d'un Etat fondé sur le consentement de chacun. Mais dans l'Amérique d'après la Guerre civile, où peu de Blancs jouissaient d'une telle indépendance économique, les Noirs pouvaient-ils raisonnablement espérer que la Nation leur garantît une

pareille indépendance ? Autrement dit, les discussions déclenchées par la fin de l'esclavage obligèrent vraisemblablement les Américains à se rendre compte qu'ils étaient déjà bien loin de la définition républicaine de la liberté. L'Emancipation élimina donc ce paradoxe qu'était la coïncidence de l'esclavage et de la liberté. Pour retrouver à sa place un autre paradoxe : la coexistence de l'égalité politique et de la dépendance économique. Parmi les nations occidentales qui abolirent l'esclavage, l'Amérique avait été seule à accorder aux anciens esclaves l'égalité devant la loi et l'égalité politique quelques années seulement après l'Emancipation. Mais, vers la fin de la période de Reconstruction, un grand nombre de Nordistes étaient non seulement prêts à abandonner la notion d'égalité des Noirs du Sud, mais de plus s'inquiétaient de voir surgir le spectre du ferment révolutionnaire ouvrier. "Le temps n'est plus où notre pays pouvait se féliciter de l'absence des éléments de conflit social qui ont déchiré le Vieux Monde. Il faut hélas se rendre à l'évidence que nous devons faire face à de dangereux éléments sociaux. Les particularités de notre système politique ne font qu'augmenter le danger". Le "Times" se faisait le porte-parole de la grande majorité des classes moyennes du Nord. Leur réaction, face au paradoxe que représentait, dans l'Etat Républicain, l'existence d'une classe de salariés, fut de se détourner de la définition républicaine de la liberté, et, surtout dans le Sud et les Etats urbains du Nord, de l'idée que le gouvernement dût reposer sur le consentement de chaque individu. Ainsi, l'abolition de l'esclavage ne mit pas fin à la polémique qui accompagnait toute discussion du sens de la liberté dans la vie américaine. Nous pouvons d'ailleurs constater que, pour l'historien qui étudie les conséquences de l'émancipation, il serait impossible de faire la part des nouvelles avenues que la liberté ouvrit aux Noirs, et des limites très réelles qui lui furent imposées à la suite de la Guerre Civile. "Si les Nègres ont le droit d'être libres" observait Alexis de Tocqueville en 1843, "il n'en est pas moins vrai que (les planteurs) ont le droit incontestable de ne pas être ruinés par la liberté des Nègres". Et dans ce pays comme dans la plupart des sociétés qui avaient pris le chemin de l'émancipation, les vieilles traditions survécurent presque intactes : la rigide division politique et sociale de l'ancien maître et de l'ancien esclave, l'idéologie du racisme, et l'avenir incertain de la classe ouvrière.

Karl Marx observait que "le poids mort du passé pèse comme un cauchemar sur l'esprit des vivants". Les anciennes sociétés esclavagistes semblent fournir une preuve éclatante de la justesse de ces mots. L'abolition de l'esclavage projeta l'esclave dans une sorte de "no man's land", une semi-liberté qui tournait en dérision l'idéal Américain du citoyen indépendant. Plus d'un siècle après la disparition de l'esclavage, nos institutions, nos attitudes raciales et les problèmes sociaux qui nous entourent témoignent de la permanence de cet héritage. Et ce paradoxe américain - le sens de la liberté dans une société saturée d'inégalité - est encore à résoudre.

Eric FONER

CONCLUSIONS

PAR FRANÇOISE MÉLONIO

Les exposés de MM. Gray, Foner et Agulhon ont des objets bien différents. Ils se rejoignent pourtant pour montrer combien, dans ces années 1860-1880 où prend forme le projet de "Miss Liberty", la relation franco-américaine est à la fois passionnée, et équivoque.

Passionnée parce que les Français, Laboulaye ou Bartholdi, cherchent en Amérique une consolation aux malheurs de la France. La statue de la liberté a pour les Français les vertus d'un "talisman" (1). Elle nie symboliquement ce qui sépare la tradition démocratique américaine de la tradition française ; elle donne figure pour les libéraux à un espoir sans cesse déçu : l'espoir que la France va enfin connaître un régime politique stable et libre à l'américaine. Relation équivoque aussi, faite de fascination envieuse et d'incompréhension. Les Français sont assez proches de l'Amérique pour y chercher un modèle ; trop loin pourtant pour percevoir que le modèle se corrompt. MM. Gray et Foner démontrent à l'envi la "naïveté" française.

*
* *

MM. Gray et Foner se sont attachés à l'idée de la Liberté, M. Agulhon à la statue de la Liberté. Traitons d'abord de l'idée, telle qu'elle se déploie dans l'œuvre de Laboulaye. Laboulaye est un auteur méconnu. Sans doute son œuvre, dispersée en d'innombrables ouvrages de circonstance ou de vulgarisation, n'exerce-t-elle pas sur beaucoup d'esprits la séduction des traités systématiques qui semblent échapper au cours du temps. Laboulaye est plus soucieux d'agir sur les esprits que d'approfondir les concepts. Et pourtant sa pensée, soumise au harcèlement de l'actualité, est la ruminant d'une question unique : comment organiser la démocratie ? A cette question, Laboulaye propose une unique réponse : la liberté américaine. Paradoxe, car Laboulaye ne connaît l'Amérique que par les livres et par les lettres. Si Tocqueville eut besoin d'un voyage pour se convertir, Laboulaye est de ces croyants heureux qui n'ont pas besoin de voir pour croire ; les échanges épistolaires constituent pour lui un substitut au voyage, un voyage de l'intelligence. Peut-être pourrait-on insister sur la difficulté qu'ont les Français au XIX^e siècle à saisir la portée du modèle américain. Que d'épreuves et de désillusions sont nécessaires pour se rallier à l'Amérique ! Car ne nous laissons pas abuser : si Laboulaye, sur le tard, se

plaît à évoquer son amour de jeune homme pour l'Amérique (2), cet amour-là fut longtemps fort pudique. En 1843, Laboulaye se déclare guéri par Tocqueville de tout penchant pour le self-government. L'intérêt de tous lui semble au mieux protégé par une administration impartiale recrutée démocratiquement par concours et formée dans une école spéciale : une ENA en quelque sorte (3)... En 1845, Laboulaye réfléchit sur les liens du politique et du religieux : c'est pour déclarer le système américain de liberté des églises "désastreux". L'Eglise, dit-il, est comme les femmes ; elle joue de sa faiblesse pour mieux dominer... Tenons-la donc vigoureusement en tutelle, dans son intérêt évidemment (4). On ne saurait être plus napoléonien !

Jusqu'en 1848, Laboulaye raisonne donc en termes de gouvernement efficace comme Guizot, comme tant de Français d'hier et aujourd'hui, et pas du tout comme Tocqueville. Simplement, il conjugue cette révérence pour l'Etat avec le modèle, proposé par Maistre et surtout par l'école allemande, du droit historique du bon législateur respectueux des traditions nationales et des coutumes.

C'est entre 1848 et 1849 que se substitue à ce souci du gouvernement efficace le souci de la défense de la liberté (5). Le contre-poids aux caprices des électeurs et des élus n'est plus tant l'administration que la société civile ou l'opinion publique. Dans ce basculement du modèle prussien ou napoléonien au modèle américain, l'expérience de la dérive de la Seconde république vers l'anarchie, puis l'Empire, fut déterminante. C'est du reste de 1848 que Laboulaye datera par la suite l'émergence de la nouvelle génération libérale américanophile (6). Comme Tocqueville avait eu besoin de la Révolution de 1830 pour se décider à partir en Amérique, Laboulaye eut donc besoin de la Révolution de 1848 pour devenir un américain de cœur. Dans l'ordre des idées, comme dans l'ordre social, la fascination pour l'Amérique naît souvent du rejet de l'Europe. L'Amérique, intellectuellement aussi, est une terre de refuge.

Dans ce basculement de 1848-1849 interfère un autre facteur qui témoigne lui aussi de l'écart entre le modèle américain et la sensibilité politique française. Laboulaye se dit redevable à W. Channing, le plus célèbre des unitariens, de la découverte des droits imprescriptibles de l'individu tels que le christianisme les a formulés (7). C'est en réfléchissant sur le religieux qu'il en vient à prôner ce qu'il appelle, après Constant, la liberté des modernes - la liberté de la société civile (8). La démarche de Laboulaye est analogue à celle de Benjamin Constant. Analogue aussi à celle de Tocqueville qui avait rencontré Channing (9). Dans cette fascination renouvelée de plusieurs générations de libéraux pour la religion, et pour une forme de religion rationnelle étrangère à la France catholique, peut-être faut-il voir l'une des raisons de la marginalité du libéralisme en France. La liberté à l'américaine était pour Laboulaye une liberté chrétienne. Etait-ce une liberté française ? Bien des républicains ne le croiront pas (10).

*
* *

L'admiration de Laboulaye et des libéraux de son temps pour l'Amérique naît, on le voit, de l'expérience politique française : c'est pourquoi elle se nourrit d'illusions. Laboulaye a pour les Etats-Unis une ferveur telle qu'on le surnomma le "Dr Pangloss de la liberté" (11). Las, la liberté américaine qu'il prône est un idéal dont M. Foner nous montre à la fois le peu de portée pratique dans une Amérique esclavagiste où la servitude des uns, comme dans la Cité antique, assure la liberté des autres, et la désuétude après 1860. Ce que Laboulaye discerne en Amérique, c'est toujours la démocratie selon Tocqueville, l'exemple d'un peuple de citoyens indépendants, ce que M. Foner appelle l'idée républicaine du citoyen-propriétaire. Or dans l'Amérique d'après 1860 l'échec de l'intégration des noirs et l'essor du salariat mettent en péril cet humanisme civique ; les individus sont en compétition ouverte tandis qu'on assiste au déclin du civisme et à la croissance de l'Etat. Mais n'accablons pas trop Laboulaye ni la "naïveté" française. Le modèle d'un humanisme civique, rendu possible par la propriété et notamment la petite propriété paysanne reste très présent en France dans les années où se fonde la Troisième République. Et si l'opinion française conserve une image désuète de l'Amérique, c'est que c'était le rêve dont la France avait besoin.

Quant à la réalité américaine d'après 1860, M. Foner nous en trace un tableau fort noir et sévère : la dérive de l'humanisme civique vers le capitalisme sauvage marque pour lui la fin du politique, et la mort du modèle. Ne faudrait-il pas nuancer en prenant en compte, en Amérique, comme plus tardivement dans la France de 1890, des formes nouvelles d'intégration sociale, les partis, les organisations professionnelles, etc, envers lesquels les individus développent un loyalisme qui peut sembler un avatar - une perversion, diront certains - du civisme ? Il y a dans la société américaine une puissance d'intégration qui lui a permis d'assimiler un nombre croissant d'immigrants au long du XIX^e siècle et qui a frappé tous les sociologues européens d'Ostrogorski à Sombart. Quant à l'indépendance du citoyen, est-elle moins garantie par les formes modernes de droits sociaux, par les solidarités économiques que par la petite propriété paysanne ? Ne confondons pas la liberté aujourd'hui avec ses formes anciennes.

*
* *

L'importance de la "liberté américaine" dans l'histoire de France et l'ambiguïté de la relation franco-américaine, le professeur Agulhon les démontre à son tour sur un autre registre : celui des pratiques et des représentations communes. L'un des apports fondamentaux de l'œuvre de Maurice Agulhon est d'avoir le premier peint la lente émergence de l'esprit démocratique en France à travers les mutations de la sociabilité : dans les cercles de la France bourgeoise, dans les chambrées populaires ou les associations de secours. Cette réflexion

sur la diffusion en France de l'esprit républicain se poursuit par l'étude de la statuaire. Car l'invasion au cours du XIX^e siècle des places et des jardins de France par tout un peuple de statues manifeste la ferveur républicaine, une ferveur que M. Agulhon a joliment désignée par le titre de son ouvrage : "Marianne au combat". Avec la Statue de la Liberté, ce qu'il nous décrit, me semble-t-il, c'est la maturité de l'image républicaine, c'est Marianne au repos grâce à l'action des républicains modérés. La statue de Bartholdi, qui est un bel objet d'art, est aussi en effet un bel objet pour l'historien. Par la durée de sa réalisation - plus de vingt ans du projet à l'érection - par l'importance des moyens requis, elle est plus qu'une œuvre individuelle : l'expression plastique d'un consensus politique.

C'est sur ce consensus que je voudrais revenir. Car il me semble que dans la genèse du projet se manifeste toute l'équivoque entre démocratie et république, entre le rêve libéral d'une société autoréglée et l'attachement républicain à la forme du régime.

1865 : après les années mornes de la guerre civile en Amérique, de la compression des libertés en France, l'opposition se reprend à espérer. L'émancipation des esclaves semble préfigurer l'émancipation des Français. Mais ce rêve d'émancipation se nourrit d'équivoques. La collaboration de Laboulaye le libéral, peu soucieux alors de la forme du régime, avec Bartholdi le républicain en est un signe. En témoigne, au même moment, le programme dit de Nancy qui rassemble toutes les nuances de l'opposition. Tous réclament plus de libertés locales et plus de participation politique. "Ce sont des façons à l'américaine" commente, ravi, l'orléaniste d'Haussonville (12). Mais qu'est-ce qu'une "façon américaine" ? Est-ce l'initiative individuelle retrouvée grâce aux associations si chères à Laboulaye ? Est-ce la transition sans heurts vers la République ?

1875 : naissance de l'union franco-américaine pour le financement de la statue. L'équivoque est-elle levée ? A lire les discours du banquet d'ouverture du 6 novembre, il ne semble pas. Le mot république est quasi-absent. Le discours de Laboulaye célèbre, selon la tradition, La Fayette puis Franklin, toute la mythologie franco-américaine de la fin du XVIII^e siècle. Et Laboulaye de conclure : "Notre entreprise n'est pas une affaire de parti : il n'y a ici que des patriotes. L'ancienne France comme la nouvelle y trouvera son compte. Qu'on songe à Louis XVI ou à la République, ici tout nous ramène à l'Amérique. Demain, nous nous querellerons peut-être. Aujourd'hui nous sommes tous à l'amitié". Le comité de patronage manifeste aussi la fascination du passé. Les grands noms de l'histoire s'y bousculent : trois descendants de La Fayette (Oscar de Lafayette, Paul de Rémusat, Jules de Lasteyrie) ; deux représentants des grandes familles de médiateurs : le comte de Tocqueville (la médiation intellectuelle), le comte de Sérurier (la médiation diplomatique). Quant au banquet, il est œcuménique : s'y côtoient des républicains, tel Jean Macé, des orléanistes et des conservateurs. Certes il faut des sous-

criptions, et donc il faut râtisser large. Reste que l'amitié franco-américaine repose surtout, encore, sur la fascination historique, sur le souvenir de ces quelques années de la fin du XVIII^e siècle où les deux histoires s'entrecroisèrent. Quant au présent, mieux vaut s'en tenir à l'éloge d'une liberté peu déterminée et à celui, toujours nécessaire en France, du consensus. "Miss Liberty" a compté dans l'histoire de France. Mais son succès même manifeste le poids du passé, le flou du compromis conceptuel qui permet l'émergence de la république, et, plus que tout peut-être, la proximité et la distance à la fois des deux traditions française et américaine.

Françoise MÉLONIO

(1) Selon l'expression employée par Laboulaye dans le *Prince Caniche*, Paris.

(2) V. discours d'E. de Laboulaye prononcé au banquet de l'union franco-américaine le 6 novembre 1875.

(3) Dans son article de l'enseignement et du noviciat administratif en Allemagne, *Revue de législation et de jurisprudence*, 1843, t. 18, pp. 513-611.

(4) Dans son article, de l'Eglise catholique et de l'Etat à l'occasion des attaques dirigées contre les articles organiques du concordat de 1801, *Revue de législation et de jurisprudence*, 1845.

(5) V. par exemple "de la Constitution américaine et de l'utilité de son étude", discours du 4 décembre 1849 à l'ouverture du cours de législation comparée du Collège de France, *Revue de législation et de jurisprudence*, 1850, pp. 5-27.

(6) V. analyse du dictionnaire général de la politique de Block, *Journal des Débats*, 16 juillet 1865.

(7) V. les deux articles consacrés à Channing dans le recueil *La Liberté religieuse*, Paris, 1858, et *l'Etat et ses limites*, Paris, 5^e édition 1871, p. 79 : "tandis que M. de Tocqueville cherchait en tâtonnant la loi de la civilisation moderne, un moraliste admirable, Channing la faisait luire à tous les yeux". Laboulaye plus tard devait publier une traduction des œuvres de Channing.

(8) V. la liberté antique et la liberté moderne, *Revue nationale*, 1863, p. 3-24.

(9) V. A. de Tocqueville, *Voyage en Amérique*, Œuvres Complètes (Gallimard), t. V, 1, p. 99-101.

(10) V. par exemple le projet d'un ouvrage sur les Etats-Unis, élaboré par le républicain ALLAIN-TARGE en 1866 : "prouver que M. de Tocqueville et M. Laboulaye se sont trompés et qu'ils ont fourni un argument faux à une théorie détestable en prétendant que l'Amérique était le résultat, l'œuvre de l'esprit religieux protestant, et le développement des institutions saxonnes apportées d'Angleterre par les premiers puritains de la Nouvelle-Angleterre. Démontrer, au contraire, que les fondateurs des Etats-Unis étaient tous des libres penseurs, des hommes du XVIII^e siècle, depuis Franklin jusqu'à Jefferson". Allain Targé, *La république sous l'Empire, Lettres (1864-1870)* Paris, 1939, p. 39.

(11) Selon le témoignage d'E. Boutmy, qui commente : "Il est honorable d'être appelé le Dr Pangloss de la liberté par ceux qui ne sont que les maîtres Blasius de la Démocratie". E. Boutmy, *Taine, Schérer, Laboulaye*, Paris, 1901, p. 125.

(12) Lettre du 5 juin 1865 à E. Laboulaye, publiée par P. Legendre, "Médiation sur l'esprit libéral ; la leçon d'Edouard de Laboulaye juriste témoin". *Revue du droit public et de la science politique*, 1971, n° 1, p. 117.

péen mis en place en 1979 qui a sauvé le gouvernement français de l'époque de ses errements. Après avoir un instant envisagé d'en sortir, il en a finalement accepté la contrainte abandonnant sa politique de relance par la consommation intérieure, c'est-à-dire auto-centrée.

Mais celle-ci a néanmoins causé à l'économie française des dommages durables : le taux de chômage en France a dépassé celui de l'Allemagne ; leurs échanges se sont terriblement déséquilibrés. Le déficit commercial de la France à l'égard de l'Allemagne jusqu'en 1981 tournait autour de 10 à 12 milliards de francs par an ; il est aujourd'hui de 35 milliards de francs, dont 54 milliards de francs pour les seuls échanges industriels. Ne parlons pas des balances commerciales comparées des deux pays. La France a un déficit de 39 milliards de francs, la République fédérale d'Allemagne un excédent de 110 milliards de francs.

Une leçon se dégage de ce bref survol : parce qu'il n'a pas su se soumettre à temps à une régulation *interne* rigoureuse, notre pays est soumis aujourd'hui à une contrainte *externe* qui l'est encore plus. Toute initiative de ses gouvernants sera suspendue demain aux relations de compétitivité qu'il peut avoir avec ses principaux concurrents. La sanction est donc bien là.

Autre enseignement : une croissance durable exige le respect de règles simples mais incontournables car elles sont de tous les temps et résistent aux jeux financiers et spéculatifs qui ont pu nous griser un moment, à savoir la priorité de l'épargne sur le crédit et de l'investissement sur la consommation. Ces principes, en quelque sorte ménagers, s'imposeront toujours et à tous. C'est pour les avoir respectés que les nouveaux pays industriels d'Asie ont rattrapé puis dépassé aujourd'hui l'Europe et les Etats-Unis. Mais il est vrai que, comme le disait il y a peu un observateur américain, si les solutions aux problèmes économiques ne sont pas difficiles à concevoir, elles sont douloureuses à appliquer.

LES DÉMOCRATIES AU CARREFOUR

Ce constat me fournira ma conclusion qui sera de caractère politique.

On ne peut qu'être frappé, en effet, par la contradiction, en démocratie, entre le court terme électoral et le long terme économique et financier. Qu'observe-t-on, par exemple aujourd'hui, aux Etats-Unis et en France ? Si le Président Reagan a sacrifié un libéralisme pur et dur aux facilités d'une politique finalement keynésienne, c'est parce que son opinion publique le demandait. Si Edouard Balladur a poursuivi à travers les budgets de 1987 et 1988 l'allègement de l'impôt direct engagé par le socialiste P. Bérégovoy, c'est parce qu'il pensait que les Français y seraient sensibles. A l'heure actuelle, onze millions d'entre eux sur 25 - record mondial - y échappent. Paradoxalement, une politique qui se voulait de responsabilité aboutit ainsi à la déresponsabilisation des citoyens. De même encore, la France, à l'image des Etats-Unis, aura pratiqué, à la veille de chaque consulta-

tion électorale, une relance de la consommation. Ce fut le cas dans les mois qui précédèrent mars 1986. Ce l'est encore aujourd'hui. Il est vrai que l'électeur s'attache d'abord aux seuls résultats immédiats d'une politique économique, c'est-à-dire à l'évolution de son pouvoir d'achat ou du chômage. A l'inverse, la chute de l'investissement, le déséquilibre de la balance commerciale et des paiements, le statut de la monnaie sont pour lui des données lointaines. Et pourtant, ce sont elles qui façonnent son avenir. C'est ainsi qu'il aura fallu neuf ans à Margareth Thatcher pour redresser l'économie britannique. Mais sans l'affaire des Malouines, il n'est pas du tout certain qu'elle aurait remporté les élections de 1983, année où sa politique de rigueur n'apportait encore à la Grande-Bretagne que des fruits amers.

Cette occultation du long terme par le court terme est encore aggravée par la puissance des médias qui véhiculent une information condamnée à se renouveler chaque matin, c'est-à-dire tueuse de mémoire. On le voit bien dans la campagne présidentielle française où toute analyse, toute confrontation sur le bilan économique et commercial des années 1981-1984 aura finalement été négligée au bénéfice de facteurs subjectifs, tel que le "look" des candidats ou de considérations de politique intérieure. Or, l'économie n'est pas un "look". C'est quelque chose de sévère et qui, tôt ou tard, fait payer l'oubli où on la tient. D'où, pour le dire en passant, l'importance de la durée du mandat présidentiel en France. Il faut donner au Président l'atout de la durée. La règle du septennat favorise aujourd'hui François Mitterrand puisque l'on a presque oublié les errements de 1981. Pourquoi ne favoriserait-elle pas demain un président qui voudrait, avec force, engager l'œuvre de redressement du pays ? En effet, les efforts qu'il lui imposerait en début de mandat seront oubliés à son terme et leurs résultats seront portés à son crédit. Or, il faudra bien sept ans pour remettre notre économie sur les rails.

Car, et ce sera mon dernier constat, la croissance se mérite, elle ne se décrète pas. Nous vivons en effet sous la pression de la concurrence mondiale, qui reste l'arbitre suprême. Elle est un point d'arrivée, non un point de départ. Elle a un prix qu'il faut payer et demande du temps.

Ceci, qui est singulièrement vrai de la France, vaut aussi pour l'Europe affrontée aux Etats-Unis dont l'agressivité commerciale renaît et aux nouveaux pays industriels d'Asie, certes dépourvus de richesses naturelles mais forts du travail acharné et de l'intelligence de leurs peuples. Deux simples exemples : le niveau élevé des salaires en Europe conduit de plus en plus ses industriels à se délocaliser pour produire chez ses rivaux d'Amérique du Nord ou d'Asie, d'où des pertes d'emploi ; les dépenses de recherche du Vieux continent augmentent beaucoup moins vite que les leurs.

Si la Communauté européenne veut rester un agent et non pas devenir une proie de l'histoire, il ne lui reste qu'une seule voie : la rigueur.

Maurice BLIN

LA TÉLÉVISION APRÈS SIX RÉFORMES

par Jean CLUZEL

L'article ci-après de Jean Cluzel, Vice-Président de la Commission des Finances du Sénat, annonce les principaux thèmes d'un ouvrage en préparation consacré à la Télévision, dans lequel l'auteur exprime son souci que soient évités à la France les erreurs et les coûts d'une septième réforme dans l'audiovisuel. Cet ouvrage sortira en librairie en juin sous le titre "La télévision après six réformes".

La loi du 30 septembre 1986 et son application par la C.N.C.L. ont profondément bouleversé l'audiovisuel en France.

LA SITUATION

1) L'évolution de la télévision :

On peut la décrire en trois périodes :

Première période : c'est celle qui va de sa création à 1985 - c'est-à-dire, durant une cinquantaine d'années -, où ce fut l'âge du public captif. Les téléspectateurs français n'avaient le choix qu'entre un, puis deux, puis trois programmes de la même veine. Le service public était -sauf aux frontières de l'hexagone - l'unique fournisseur d'images et de sons.

Deuxième période : c'est celle qui s'est ouverte à partir de 1985, et pour quelques années seulement ; c'est une période de transition, marquée par l'entrée en lice des télévisions privées, avec "Canal Plus" d'abord, puis d'une chaîne commerciale. Cette compétition reste encore "à la main" de l'Etat, puisque celui-ci conserve le monopole de diffusion, le choix des opérateurs et la possibilité d'édicter des réglementations protectrices. Cette seconde période est celle de la liberté contrôlée.

Quant à la troisième période : elle coïncidera avec la fin de cette décennie. Les satellites de diffusion directe nous feront alors entrer dans l'âge adulte de l'audiovisuel, celui de la liberté incontrôlable. Les images et les sons parviendront du monde entier aux téléspectateurs qui choisiront en toute indépendance.

Toute la politique d'intervention active de l'Etat, qui a consisté à produire puis à réglementer, va donc prochainement s'effondrer ; l'usager choisira et, de ce fait, orientera les programmes, tout en arbitrant entre les supports.

Nous nous trouvons donc à l'aube d'une prodigieuse aventure audiovisuelle. Elle entraînera les pays de civilisation post-industrielle dans une compétition au sein de laquelle chacun jouera son identité.

2) L'irruption des télévisions commerciales

Elles sont arrivées, en 1985, un peu à la sauvette avec la 5^e chaîne, mais vont se développer d'une façon rapide. Elles intéressent déjà plus de la moitié des téléspectateurs français, alors qu'elles occupent, aux Etats-Unis et au Japon, pratiquement tout ce qu'il est convenu d'appeler le "paysage audiovisuel".

Parce que nous sommes habitués, en France, à raisonner - tout au moins, jusqu'à ces derniers temps - dans le cadre d'une logique, celle du service public, il nous faut jeter un regard au-delà de nos frontières, pour comprendre ce qui va se passer. Nous nous apercevons alors que la télévision, pour qui veut faire du commerce, n'est pas un but en soi. Elle n'est qu'un vecteur, mais le vecteur le plus efficace, car le plus omniprésent. L'objectif n'est pas, on s'en doute, d'apporter au public le meilleur programme possible, celui qui satisfera le plus grand nombre de téléspectateurs, mais de diffuser le programme susceptible d'attirer la plus large audience, c'est-à-dire, celle qui satisfera les annonceurs.

Il s'agit, purement et simplement, d'un acte de commerce pour la chaîne de télévision qui s'efforce de garantir un maximum d'audience aux annonceurs : car vendre de l'audience, c'est vendre des téléspectateurs.

Pour cela, il faut et il suffit que la chaîne diffuse de meilleurs programmes que ses concurrentes, sans qu'aucun impératif artistique ou culturel n'entre en ligne de compte. "Meilleur" ne s'applique nullement à la qualité, mais tout simplement, à l'efficacité du programme qui, à un moment donné attirera et retiendra le plus grand nombre de téléspectateurs.

C'est en définitive, la télévision du plus petit commun dénominateur. Celle sur laquelle tout le monde peut se retrouver, sans être exclu par la difficulté de compréhension du langage, ou sans être choqué par les idées exprimées. C'est la télévision de l'instinct plus que celle de l'intelligence. Télévision-spaghetti ou télévision-beaujolais ? Télévision des séries américaines ou des comédies brésiliennes ? ou encore, télévision nipponne ? Non, cette télévision commerciale n'a pas de spécificité aussi

marquée. C'est une télévision-guimauve, qui permet d'oublier ses soucis et de rêver devant des spectacles réalisés pour plaire au plus grand nombre.

3) Les missions du secteur public

L'accumulation des réformes dont la France détient le record mondial (1959, 1964, 1972, 1974, 1982, 1986) a eu pour conséquence des déséquilibres graves dans la production, entraînant une diminution importante dans la création d'œuvres originales.

En fait, ni le nombre, ni la variété, ni l'augmentation des ressources, ni celle des personnels n'ont réussi à régler les problèmes intérieurs de notre télévision. Et pas davantage à mettre celle-ci en état de répondre d'une façon convenable à ce que la France était en droit d'attendre d'elle.

4) Un nouveau paysage audiovisuel

C'est en fonction d'une époque de libération totale des images et des sons grâce aux télévisions par satellites qu'il faudra pourtant placer la France.

L'enjeu ne se situe plus actuellement dans l'affrontement stérile, mais si cher aux passions françaises, entre le "public" et le "privé". Ce qui est en jeu, c'est la place qui sera réservée aux industries de l'audiovisuel et à la culture française, dans un paysage marqué par une compétition internationale sans merci. En effet, les téléspectateurs ne subiront plus : ils choisiront. La défense et l'illustration de la langue et de la culture françaises ne dépendront plus que de l'attrait des chaînes françaises. Alors, les règlements et les appétits corporatistes pèseront de leur véritable poids, c'est-à-dire rien.

Schématisons :

- il y a désormais une concurrence très vive pour l'accès aux ressources publicitaires,
- il y a désormais une concurrence très vive pour l'achat des émissions "grand public".

*
**

CINQ CONSÉQUENCES

1) Les ressources globales investies dans ce secteur sont-elles suffisantes ?

Les ressources publiques, et notamment la redevance, progressent peu ou pas. Il faudrait avoir le courage politique d'augmenter la redevance, mais qui peut prendre cette responsabilité, en période d'élection présidentielle, alors que l'opinion publique attendait une réduction du tiers de son montant après la privatisation de T.F.1 ? Personne, et sur ce sujet l'opposition socialiste est étrangement muette.

En ce qui concerne la publicité, le marché est dynamique, mais les annonceurs restent dans l'ensemble conservateurs. Ils n'aiment pas prendre de risques. Il y a donc une loi de concentration sur les supports les plus performants (TF1, Antenne 2, voire même F.R.3) alors que la "5" doit revoir ses ambitions à la baisse, et M 6 se

contenter d'une part modeste.

Pourra-t-on faire face à l'accroissement des dépenses ?

La stratégie de la "5" a bousculé le marché, et conduit à une forte inflation du coût des programmes. Mais il va sans doute devenir plus rentable de produire que d'acheter : les films populaires deviennent très chers, y compris leur rediffusion, les sports et les variétés ne sont pas rediffusables. Les chaînes de télévision ont besoin de produits adaptés à leurs contraintes spécifiques (téléfilms, séries). Mais des mécanismes d'autorégulation mettront du temps à se développer.

2) La production audiovisuelle restera-t-elle déprimée ?

L'objectif de rentabilité d'une télévision commerciale consiste à obtenir le maximum de recettes publicitaires pour un investissement financier de programme minimal. C'est une logique particulièrement dure. La production est asservie à la vente d'espaces publicitaires. Elle n'est pas une fin en soi. L'audiovisuel devient une industrie. Actuellement, il n'existe pas sur le marché français de produits susceptibles de répondre à cette logique commerciale. La production existante correspondait plus ou moins à une logique de service public (d'où la déception de M. Bouygues lorsqu'il a fait l'inventaire du stock de programmes de T.F.1). D'où la course aux sports, aux variétés, et aux achats de séries américaines.

Tant que les mécanismes d'autorégulation n'agiront pas, la production risque de rester déprimée. Pourquoi ?

- Parce que la production est chère et qu'elle présente un risque pour le diffuseur. Face à leurs difficultés financières, les chaînes privées ont du mal à investir.

- Parce que la production est chère, et que le secteur public ne peut actuellement compter que sur la réalisation d'économies pour investir davantage. Sans doute, le budget contient-il des mesures nouvelles positives, notamment l'affectation d'une partie du produit de la vente de T.F.1, mais est-ce vraiment suffisant ? Ou alors, il faudrait totalement "repenser" le budget.

- Parce que, face aux réalités économiques, la C.N.C.L. a du mal à faire respecter les engagements souscrits dans les cahiers des charges.

- Parce que les entreprises de production ne sont pas armées, et la S.F.P., malgré sa taille, pas plus que les autres, pour assumer une part plus importante du risque de production. Elles sont même en passe de devenir de simples sous-traitants devant subir le bon ou le mauvais vouloir des diffuseurs. C'est pourquoi je réclame, mais en vain, et depuis deux ans, un véritable rééquilibrage du marché.

3) Doit-on craindre une concentration excessive dans le secteur de l'audiovisuel ?

On prévoyait un fractionnement de l'audience.

On assiste, en fait, depuis plusieurs mois, à une consolidation des situations acquises, même si, en matière de télévision, à moyen terme, rien n'est joué.

Il existe cependant des cercles "vertueux" de la télévi-

sion : le succès entraîne le succès. L'audience détermine le niveau des recettes, qui permettent d'acheter des programmes au plus haut niveau et de priver la concurrence des programmes les plus attractifs, donc, de conforter son audience et ses recettes.

T.F.1. est actuellement en situation vertueuse. Mais... sans l'avoir voulu !

Le seule façon de sortir du cercle vicieux inverse, c'est de produire. Mais lorsque l'on se trouve en situation de régression, il faut avoir le goût du risque et une solide assise financière pour pouvoir remettre des milliards sur la table et, s'il le faut, doubler la mise.

Seule, actuellement, Antenne 2 est capable de maintenir - et soutenir - une véritable concurrence sur le marché, mais il ne faudrait pas que ses ressources disponibles soient par trop éloignées de la capacité d'investissement en programmes de T.F.1.

4) Quelle place pour le secteur public : concurrence ou complémentarité ?

Complémentarité sans doute, puisque les télévisions commerciales n'ont pas pour rôle d'assurer des missions de service public ou d'intérêt général. Au public, donc, les obligations de service public, la préservation de l'intégrité des œuvres (pas de coupures publicitaires), la sauvegarde de l'identité culturelle (pas de séries américaines dans le prime-time), et l'effort de création originale, sans recherche systématique de l'audience. On pourrait même imaginer une chaîne publique à vocation thématique et complémentaire, totalement déconnectée du souci de réalisation de l'audience maximale.

Mais aussi concurrence ! Car il serait absurde de confiner le secteur public dans un ghetto culturel. Il existe pour être regardé et non comme un simple alibi culturel. Il doit donc être en concurrence avec le secteur privé et proposer une vaste gamme de programmes et, bien entendu, des programmes "grand public" mais de qualité.

Pour concilier ces objectifs :

- il lui faut garder une sanction financière de ces choix, et donc bénéficier de l'accès aux ressources publicitaires.
- Il lui faut conserver des ressources publiques, légitime compensation de ses obligations spécifiques de service public et d'intérêt culturel national.
- Il lui faut davantage d'autonomie de gestion.

Je ne serais pas choqué qu'Antenne 2 puisse accéder, comme les entreprises privées, au marché publicitaire, alors qu'actuellement, par une politique quelque peu hypocrite de réalisation d'excédents (reversés à l'ensemble du secteur), elle trouve son intérêt, et ceux qui ont rédigé la loi sur le plafonnement l'y incitent, à se mettre en contravention.

Je formulerais trois souhaits : - que l'Etat garantisse aux chaînes de télévision une progression de leurs ressources publiques au travers d'un contrat d'engagement pluri-annuel, et les couvre contre les aléas de la perception de la redevance ; - que les Présidents de chaînes

soient les véritables maîtres à bord, et qu'ils ne se heurtent plus aux décisions tâtilonnantes et préalables de la tutelle ; - enfin que les syndicats comprennent que la télévision est sortie de la fonction publique et entre dans l'ère de la concurrence. Que cette évolution est inéluctable, compte tenu des progrès technologiques. Qu'il n'y a de salut à moyen terme, tant pour l'emploi que pour le pouvoir d'achat, qu'au travers d'une gestion dynamique, qui peut entraîner des contraintes, des mutations, des transformations de postes et des reconversions. Qu'il n'y a de salut qu'au travers de l'amélioration sensible de la productivité.

5) Doit-on changer la loi ?

La loi est imparfaite. Il faudra probablement la retoucher et améliorer certains mécanismes. Mais, de grâce, pas de septième réforme ! Les grands chambardements sont plus préjudiciables que la conservation des mécanismes antérieurs. D'ailleurs, depuis 1972, aucune loi n'a été complètement appliquée. Alors, par pitié pour l'audiovisuel et pour la France, du passé ne faisons plus table rase. Mais où en sera la France et que deviendra le paysage audiovisuel français après mai 1988 ? La question ne peut pas ne pas être posée...

Si le pouvoir politique veut vraiment couper le cordon ombilical, non plus entre les chaînes de télévision et le Gouvernement - il est théoriquement coupé -, mais entre l'autorité indépendante et lui-même, il lui faut accepter cette autorité indépendante comme un véritable contre-pouvoir, et ne pas chercher, par d'habiles dosages, et des réformes législatives permanentes, à s'en faire un auxiliaire.

De telles institutions ont besoin de durée pour conforter leur indépendance.

A l'égard de toute autorité indépendante, je plaide pour une conception de la Démocratie reposant sur l'équilibre des pouvoirs et non sur leur concentration.

*
**

CONCLUSION

L'audiovisuel représente un capital technique, intellectuel et culturel dont on mesure insuffisamment l'importance ; il s'agit d'un véritable outil de civilisation qu'il importe de maîtriser, surtout dans la perspective de la révolution technologique de cette fin de siècle et des choix multiples qui vont s'offrir à tous.

Il est, dès maintenant, évident que les systèmes de transmission auxquels nous sommes habitués vont progressivement céder la place à d'autres, infiniment plus efficaces, mais totalement ignorants des frontières et des réglementations nationales.

Ces systèmes appartiennent déjà à une civilisation planétaire. Il faut en avoir une claire conscience. La France ne reconnaît malheureusement pas à l'ensemble des médias l'importance que leur attribuent les Etats-Unis et le Japon. Ces pays se sont fixé pour objectif, dans

les années à venir, de dominer le marché international de l'audiovisuel.

L'évolution de la télévision peut être décrite sous trois angles

1) D'abord, le progrès technologique conduit du monopole de diffusion hertzienne, - en passant par la liberté réglementée - à la diffusion par satellite, pour aboutir à l'affranchissement partiel ou total des téléspectateurs.

2) L'évolution sociologique conduit à un accroissement de la durée d'écoute de la télévision, liée à la réduction du temps de travail, mais aussi au vieillissement de la population. Le multi-équipement conduira toutefois à une fragmentation plus importante de la demande de programmes. Une récente enquête de l'I.N.S.E.E. sur l'emploi du temps des Français en 1985/1986 montre que nos concitoyens disposent en moyenne de 4 heures de temps libre par jour, soit 35 mn de plus environ qu'en 1975 et que la télévision en a surtout bénéficié.

Les Français passent en moyenne davantage de temps devant le petit écran qu'à étudier et à se former (31 mn), qu'à lire (27 mn), qu'à converser en famille ou avec des amis (31 mn), qu'à pratiquer un sport (8 mn), qu'à s'occuper d'une association (3 mn), qu'à penser et à réfléchir (3 mn), qu'à prier (2 mn)... Le temps consacré à la télévision représente désormais plus des deux-tiers du temps passé au travail (40 % en 1975). Sachons aussi qu'un enfant scolarisé en école primaire regarde la télévision 1 000 heures par an et ne fréquente l'école que 972 heures.

Il s'agit donc d'un véritable phénomène de société, dont il convient de tirer quelques enseignements, car il est responsable d'un profond bouleversement des comportements et des mœurs.

Sans doute, s'agissant de temps libre, la société civile n'a-t-elle pas à intervenir sur la demande des individus. Mais dans toute société organisée, il n'y a pas de distinction aussi nette entre la vie sociale et la vie privée ; d'ailleurs, la télévision est un phénomène social. Les messages qu'elle délivre ne s'adressent pas à un individu, mais à une masse d'individus et progressivement, elle modifie leur comportement, non pas par le contenu des messages qu'elle délivre, mais surtout par leur forme, leur crudité, et leur brutalité. N'oublions pas la formule de Mac Luhan "le message est aussi un massage". Prolongeant cette réflexion en l'approfondissant, Jean Cazeneuve précise (dans *Les pouvoirs de la télévision*) : "Nous sommes dans une période de profonde mutation. Mais nous semblons ne pas nous en être avisés, ce qui produit un décalage culturel et une crise morale et sociale. Nous ne sommes pas adaptés au monde de la diffusion électronique, parce que nous restons encore attachés à la pensée écrite et à ses conséquences".

Le pouvoir politique, qui a en charge la conduite de la société civile, et au moins partiellement son devenir collectif, ne peut se désintéresser totalement de l'offre de télévision. Il ne s'agit pas, en démocratie, d'imposer un

message unique, mais en mettant à la disposition des citoyens toutes les technologies possibles d'en assurer la diversité et la qualité.

3) L'évolution de l'offre de programmes va dans le sens d'une internationalisation et d'une plus grande uniformisation. La fragmentation de la demande et le développement de la concurrence aboutissent à réduire les ressources disponibles par heure de programme. Il en résulte qu'un programme coûteux ne pourra dès lors être amorti que sur le marché international, et devra correspondre, au goût d'un public extrêmement large et diversifié. De ce point de vue, les standards américains (civilisation de melting-pot) ou asiatiques (par déculturation progressive et capacité d'adaptation étonnante), sont les plus performants. Les chaînes à vocation thématique ou culturelle se développeront sans doute ; mais en s'adressant à un public réduit, il leur faudra recourir au financement, ce qui limitera leur impact. La télévision du plus grand nombre risque de se cantonner à une offre de programmes bas de gamme. Parce qu'une certaine élite acceptera de s'abonner à des chaînes thématiques culturelles, la télévision risque fort d'accentuer les inégalités au sein de la société.

Cette situation est potentiellement très grave, en termes d'identité culturelle et d'indépendance nationale, d'une part, de cohésion sociale et de démocratisation de la société, d'autre part. Il est sans doute encore temps de définir, à l'échelon de la Communauté Européenne, une stratégie pour permettre à nos industries de l'électronique et des programmes de télévision de se hisser au niveau de leurs concurrentes américaines ou japonaises, et de sauvegarder ainsi un accès au marché international des programmes. Mais les années nous sont comptées.

L'Europe et la France en particulier doivent réagir sans tarder et dégager les moyens financiers indispensables au succès de la norme européenne de télévision "haute définition", condition nécessaire mais insuffisante, et surtout à la constitution d'un véritable pôle de productions européennes de programmes audiovisuels, sans quoi nos performances technologiques serviront de voie royale à la déferlante culturelle américaine ou japonaise.

Les principes de l'économie de marché vont sans doute à l'encontre d'une telle intervention de la puissance publique. Mais lorsque les entreprises européennes se trouvent dans une situation de faiblesse, et que la menace d'uniformisation plane à ce point, il est indispensable, pour qu'elles se trouvent en position de concurrence, de rétablir les équilibres. Il nous faut en effet vouloir que la télévision, et c'est pour moi le point essentiel, serve *notre culture nationale* pour la faire goûter et pour l'enrichir, non seulement à l'usage de l'Europe et des européens, mais aussi pour la présenter aux autres peuples ; à condition, bien sûr, que nous soyons toujours convaincus que l'Europe et la France ont encore quelque chose à dire au monde et que leur civilisation et leur message sont toujours vivants.

Jean CLUZEL

ÉCONOMIE...

DE QUELQUES VÉRITÉS OUBLIÉES

par Paul DELOUVRIER

Dans la Cité Interdite de Pékin, non loin du Palais de l'Harmonie Centrale, se trouve un jardin discret avec une tour et divers temples tibétains, c'est le Jardin des favorites oubliées.

La science économique, discipline incertaine, n'a pas eu cette attention attendrissante pour des vérités d'hier mises aux oubliettes, sinon rejetées. Il peut être salutaire de tenter de remettre des couleurs vives sur quelques-unes de ces vérités estompées.

I. DU BON USAGE DU P.N.B., P.I.B., P.I.B. MARCHAND ET LE RESTE...

Quand, pour la France, vers 1950, la comptabilité nationale enfin mise sur pied a pu livrer un "produit national brut", un "produit intérieur brut" et "net", un "revenu national", il a semblé aux experts en économie, professeurs, énarques, hommes du Plan et des Finances, conseillers des ministres, qu'ils détenaient enfin la lumière : ils passaient du qualitatif d'avant-guerre avec quantitatifs pauvres et cloisonnés à un quantitatif d'ensemble.

La comparaison d'une année sur l'autre donnait un instrument de mesure résumant une incroyable multitude d'éléments chiffrés en un seul nombre, réduit à un chiffre en général, rarement à deux. C'est ainsi que, dans l'élaboration du Plan, le choix d'un taux de croissance -4 %, 5 %, 6 % - paraissait décisif, taux de croissance qui était à la fois une prévision, un objectif, et quasi une décision, c'est-à-dire la quasi-certitude d'atteindre

l'objectif.

Pendant trente ans, la croissance économique du monde industrialisé fit croire que la sommation statistique était à la fois l'expression et la cause de cette croissance.

Depuis 1973-1974, peu ou prou suivant les nations, on a touché la croissance zéro, (Halte au Club de Rome !) en tout cas le rythme régulier d'une croissance importante est brisée.

Et l'on redécouvre avec crainte et tremblement que cet outil mental, remarquable par ailleurs, qu'est le Produit National, n'est qu'une description et non une explication. Il ne délivre en effet aucune clef de la crise actuelle, encore moins un remède.

Mais a-t-on pris pleinement conscience de cette vérité ? Le caractère purement descriptif du P.N.B. n'a-t-il pas été oublié ?

Cet oubli n'a-t-il pas conduit à des erreurs intellectuelles graves qui ne sont pas encore corrigées ?

Une erreur, la plus importante de loin, a consisté à comparer la situation des différents pays, en établissant une moyenne par habitant du revenu ou du produit national. D'où les diverses organisations internationales, ONU, UNESCO, FAO, Fonds Monétaire, Banque Mondiale, etc., ont conclu à l'écart grandissant indéfiniment entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Cette croyance en l'écart grandissant, à peine atténuée par la subdivision Tiers et Quart-Monde, est devenue un dogme, générateur de politiques erronées.

Il est temps de retrouver quelques vérités oubliées dans

ce domaine :

1) On ne peut comparer quantitativement ce qui est comparable quantitativement : presque toutes les moyennes sont trompeuses.

Dans le Tiers-Monde, où les gens vivent à des siècles différents (comment comparer le paysan des Aurès en Algérie avec les hommes de la côte méditerranéenne, les gens de l'Amazonie et du Nordeste avec ceux de Rio ou de Sao-Paulo ?... et ainsi de suite) ; une moyenne par habitant est dépourvue de sens.

D'où la stupéfaction devant ce que l'on a appelé l'émergence de certains pays classés jusque-là dans le Tiers-Monde. Tirons-en la leçon que l'on sort du sous-développement par bonds et par tranches de populations, et non pas d'un mouvement continu pour l'ensemble des habitants.

Ce retour à la vérité devrait être un guide pour la solution de l'endettement des Pays en voie de Développement. Que l'on examine cas par cas peut se justifier pour faire prendre conscience aux dirigeants de ces pays qu'il y a des comptes à rendre (les USA l'ont bien exigé des Européens pour le plan Marshall), mais que ce réexamen traîne trop par accumulation d'expertises et d'experts sans pouvoirs de décision, et l'on est tenté de préférer l'effacement de l'ardoise.

2) L'étonnement devant l'émergence nous rappelle que le Produit National ne permet pas de déceler le moteur de la croissance. L'on sait pourtant que l'un des moteurs les plus évidents - d'autant plus évident pour un pays qui n'a que de faibles richesses naturelles - c'est la capacité économique et culturelle d'aujourd'hui et de demain des hommes des pays en cause. La valeur quantitative et qualitative de l'enseignement qu'il donne a donc une importance capitale.

("Il n'est richesse que d'hommes", BODIN, XVI^e siècle). Or l'on sait que par convention d'origine l'éducation est mesurée dans le P.N.B. par la somme des traitements de ceux qui enseignent. La "valeur ajoutée" par ces traitements est donc extrêmement minorée.

On se laisse ainsi abuser par le langage du Produit National qui, de plus, ne peut mesurer un autre élément capital.

De quoi s'agit-il donc ?

Le métier le plus difficile de tous est celui de chef d'entreprise, et pour être encore plus précis, celui de chef d'une entreprise productrice de produits et de services. Disant cela, il ne s'agit pas de "diminuer" les professions intellectuelles, ou commerçantes, ou culturelles au sens large. Il ne s'agit pas d'un classement ontologique, mais bien de la mesure d'une difficulté, qui est la prise d'un risque personnel et donc familial. Le chef d'entreprise doit avoir la capacité de savoir quoi produire, de bien produire, et de prendre à temps les décisions qui conviennent. "Se résoudre" disait le Général de Gaulle, "c'est le privilège et la servitude du chef". Ce qui manque le plus au Tiers-Monde, ce sont bien de bons chefs d'entreprises industrielles. On s'aperçoit aujourd'hui que le

monde industrialisé, lui aussi, risque d'en manquer, et singulièrement notre pays.

II. DU BON USAGE DE LA MODERNISATION

Ce serait, si l'on se réfère aux discours, le remède à tous nos maux : balance commerciale déficitaire, prix trop élevés, franc qui n'est pas monnaie forte ; enfin, ce serait le moyen de franchir l'étape européenne de 1993 sans trop de mal pour la France.

Ici, encore nous nous trouvons en présence d'un "dogme mou", mais qui interdit de procéder à un examen critique salutaire.

On est en droit de s'étonner d'abord que le leit-motiv de Jean Monnet - "La modernisation ou la décadence" - soit encore à la mode quarante ans après sa première formulation.

Il ne suffit pas en effet de dire : "modernisons-nous, modernisons-nous" pour savoir ce qu'il y a à faire.

Le premier plan Monnet lançait un slogan mais il fixait aussi et surtout "l'ordre et la marche du cortège" des actions à lancer elles aussi. L'essentiel résidait dans le choix des "secteurs de base" de l'économie et du degré de priorité dans l'allocation des moyens à leur donner.

Aujourd'hui, trois à quatre fois plus riches que dans les années 1950, nous sommes dans un autre monde et la modernisation n'a plus le même sens. Il m'a été donné de tenter de définir ce nouveau sens dans un étude pour le Conseil Economique et Social, parue en Juin 1987, et adoptée avec - fait rare - l'unanimité des membres de la section compétente.

La "modernisation moderne", c'est la diffusion massive des technologies de l'électronique, appuyée sur la mécanique (l'ère des "puces" ou d'un néologisme peu euphorique : la mécatronique), et soutenue par l'ingénierie au sens large et la formation pertinente de tous les agents engagés de la production. Répétons-le pour bien nous faire entendre. La modernisation subit une mutation, en devenant la mise en œuvre, dans chacune des branches productives, de quatre activités transversales : deux avec base matérielle : électronique et mécanique - deux avec base immatérielle : l'ingénierie et la formation des hommes.

Là encore, on retrouve une vérité éternelle et trop souvent oubliée : pour entraîner l'ensemble, il ne faut pas chercher à faire pression partout à la fois. La nature humaine y répugne, car elle répugne à se disperser. Il faut donc toujours rechercher le levier d'Archimède, c'est-à-dire concentrer ses efforts à un endroit bien choisi qui, en cédant, fera céder le reste.

Revue sous cet angle, la modernisation doit nous conduire à réexaminer toute une série de moyens d'action des entreprises et de l'Etat. Une aide généralisée à l'investissement paraît coûteuse et inutile, hors la baisse déjà entamée de l'impôt sur les sociétés. Faciliter l'ingénierie qui travaille au transfert des technologies entre branches industrielles, voilà qui mérite action spécifique. L'acte intellectuel devra prendre une importance accrue

dans chaque processus de production : on retombe donc dans les questions de formation, mais aussi dans les méthodes de calcul du P.N.B. : comment y insérer correctement l'investissement immatériel qui va aller croissant ?

Il serait ridicule de penser que les entreprises françaises n'ont pas fait grand effort dans ce sens depuis ce qu'on a appelé "la crise".

La vérité à retrouver dans ce domaine est plus anecdotique que dans le précédent. On étonnera beaucoup en rappelant que, de la première crise du pétrole (fin 1973 à 1985), le P.I.B. marchand a progressé de 2,1 % par an, soit 29 % en 12 ans. Ce n'est plus les "trente glorieuses" mais c'est encore considérable si l'on se rappelle la crise de 1929-1937 pendant laquelle la production industrielle avait baissé d'au moins un tiers. Dans la phase actuelle, le vrai décrochement a eu lieu en 1980, la croissance n'ayant été que de 7 % entre 1974 et 1985, soit 1 % par an, et pour quelques années, tangente à 0.

Et pourtant, le chômage a "résisté", en France comme ailleurs : en gros à des nuances près (USA), il n'a pas baissé. Alors, faut-il prôner la modernisation ? Ne va-t-on pas accroître encore le chômage ? Alfred SAUVY a une conviction qui est connue, et sur le long terme, il a probablement raison : les emplois supprimés se retrouveront en amont, en aval ou ailleurs (formateurs et chercheurs).

Mais :

- combien de temps la transition va-t-elle durer ?
- cette douloureuse question du chômage peut-elle se régler dans un seul pays ? dans la seule Europe ? sans entente avec les Etats-Unis, le Japon et même les pays émergents ?
- cette mutation des processus de production ne peut-elle s'opérer sans une combinaison d'une réduction des temps travaillés et d'une aide plus efficace au Tiers-Monde ?

Ce qu'il faut regretter, c'est que ces trois dernières questions ne soient pas prises à bras le corps, ou mieux à coups d'intellect, dans ce monde qui se mondialise. Un seul exemple de stupidité mondiale : les Européens ne peuvent continuer à se plaindre à la fois du bas taux du dollar et du déficit de la balance commerciale américaine. Ils ne peuvent reprocher au Japon de constituer des réserves de change trop importantes et se plaindre dès qu'ils les utilise pour investir dans des usines en Europe.

Le temps, dès lors, n'est-il pas venu d'une Conférence Economique mondiale pour sortir des ornières d'institutions dites mondiales mais qui sont impuissantes ?

Il peut paraître exagéré ou démagogique de dire que la persistance d'un chômage au niveau où il est parvenu est une injure pour ceux qui pensent comme pour ceux qui gouvernent. Je le dis cependant ; la modernisation dans tous les pays à la fois s'annule d'ailleurs en partie, et il est difficile d'imaginer que le chômage continue à croître sans une explosion sociale qui fera paraître mai 1968 comme une "blague d'étudiant".

III. DE LA MONDIALISATION CROISSANTE DE L'ÉCONOMIE

C'est en 1921 que Paul Valéry proclamait : "l'ère du monde fini commence". Suffit-il de répéter sempiternellement cette phrase ? Valéry entendait signifier que tout événement en un coin de la planète avait des effets partout ailleurs.

Mais, on voit à nouveau qu'il est dangereux de répéter une phrase classique sans noter que son sens a subi ou non une mutation.

Si le monde est "fini" aujourd'hui, cela veut dire que les intérêts économiques des nations sont de plus en plus imbriqués et réagissent les uns sur les autres (le mot à la mode est "interactif"). Cette vérité commence seulement à être perçue, mais ce que les hommes des gouvernements ont tendance à oublier, c'est que de plus en plus de décisions leur échappent, qui ont des conséquences importantes sur la vie économique et culturelle du pays.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de tomber dans la légende des "gnomes de Zürich" ou - ce qui est moins légende - dans la dénonciation des trusts internationaux monopolistiques.

Ces derniers sont des multinationales plus ou moins maîtresses de la production et du commerce des grandes matières énergétiques, minérales, alimentaires. Ces "vieux" trusts pèsent aujourd'hui plutôt moins lourd, sous la poussée des décolonisations, des pays émergents, ou, comme dans le cas du pétrole, d'une prise de conscience par les producteurs de leur force... suivie d'une rechute de faiblesse. L'affaire ne devrait pas d'ailleurs laisser les Occidentaux sans préoccupation, s'agissant d'autres matières premières (ainsi les métaux rares).

Dans le domaine de la mondialisation, la vérité qu'on ne peut oublier, bien qu'elle ne soit que médiocrement apparue (sauf entre pays coloniaux et pays colonisés), c'est l'imbrication qui croît rapidement depuis dix ans des industries des biens d'équipement, lesquelles sont l'élément décisif de toute économie capitaliste (qu'elle soit à économie planifiée ou à système libéral).

Pour citer un exemple qui ne va pas dans le sens habituel : la production du ciment aux Etats-Unis dépend presque entièrement de décisions des dirigeants de firmes françaises.

Exemple plus satisfaisant pour l'Europe mais plus complexe : pour produire Airbus, il faut s'adresser à des firmes qui sont situées dans plusieurs pays différents ; jusqu'ici, il n'y a pas eu de grèves dans ces pays qui aient eu pour conséquences de retarder la production des Airbus. On pourra consulter sur cette imbrication la revue "Futuribles" de Décembre 1987 (article très documenté de Fabrice Hatem qui m'a beaucoup aidé pour mon étude au Conseil Economique, qui indique notamment que les capitaux étrangers contrôlent près de 25 % des effectifs de la mécanique française et 50 % de ceux de l'informatique).

Faut-il ajouter que la pratique actuelle des OPA ne peut que multiplier les changements souvent inattendus

de décideurs et de la nationalité des décideurs ?

Notre propos ici n'est pas de porter jugement de valeur, mais d'esquisser les questions que posent des vérités oubliées.

- L'imbrication croissante des industries les plus modernes ne va-t-elle pas rendre insupportable l'absence de règles dans le système monétaire international, et l'insuffisance des règles d'égalité de conditions de la concurrence ?

Pourra-t-on encore longtemps jouer au poker dans le commerce international ?

- Que faire pour que l'imbrication des industries ne conduise pas au monopole ? La diversification est à la mode, mais les modes économiques changent aussi ; dès lors, l'Europe peut-elle se faire sans loi anti-trust nettement plus drastique ?

- Dans cette voie des conditions de concurrence et de loi anti-trust, que demander au Japon et aux pays émergents ?

- Parmi les décideurs de la vie économique se mondialisant, quel rôle vont jouer ou doivent jouer les organisations syndicales au sommet ?

CONCLUSION

Le lecteur a sans doute été lassé par le nombre de points d'interrogation que comporte ce rappel de quelques vérités oubliées.

Comment avoir la prétention d'apporter seul des solutions ? Je suis plus homme d'action que de pensée et, sans me comparer à J.M. Keynes, je signale que celui-ci a écrit : "Il est étonnant à quel point on peut penser des choses absurdes quand on pense un peu longtemps seul".

J'ai eu la tentation d'intituler ces quelques observations "de l'obscurité en économie", me souvenant de mon professeur de philosophie qui nous enseignait que dans cette discipline suprême, "il y avait des "zones d'obscurité normale".

Pourquoi alors oser parler de vérités pour une science aussi incertaine que l'économie ? Est-ce jouer au prophète ? Je n'aurai pas cette impudeur et Hermann Kahn en a montré le danger. Mais je me suis souvenu de la vraie définition des prophètes de la Bible : le prophète n'est pas celui qui prédit l'avenir, mais celui qui dénonce les apparences.

Jean Monnet m'a appris à ne pas me laisser embarquer par les idées reçues. Son ignorance systématiquement voulue lui a permis de dénoncer tant d'apparences ! Ces livres propos n'avaient pas d'autre ambition.

Je terminerai en incurable optimiste. La teneur des discours électoraux a souvent pour refrain : "si, si, si, ... si, ce sera la décadence en France".

Il y a six mois, c'était le déclin, c'étaient nos défauts structurels à l'exportation, la recherche à un niveau trop bas, l'inadéquation de notre enseignement, ... on peut remplir des pages de la dénonciation de nos insuffi-

sances. La chanson est connue : "c'est la faute à Voltaire... c'est la faute à Rousseau". Chaque français est un fiéffé vaniteux qui bat sa coulpe sur la poitrine du voisin.

Alors, pour vaincre ces miasmes, je conseille deux remèdes :

- l'un ne me paraît pas sérieux, et pourtant ! C'est de se répéter la formule apocryphe mais remarquable de Paul Ramadier : "pour y voir clair, la politique des yeux mi-clos doit être poursuivie aveuglément" ; voilà quarante ans que je lis les comptes rendus de conseils de ministres ou de comités interministériels, et j'ai toujours l'impression d'un brouillard d'yeux mi-clos. Or, qui peut nier qu'en ces quarante ans, la France ait réussi une formidable mutation. Le brouillard décisionnel n'est souvent qu'une apparence.

- l'autre consiste à lire la communication de Novembre 87 de l'observatoire de la COFREMCA. Il s'y trouve une analyse comparée du changement socio-culturel que vivent la France, l'Allemagne et l'Italie. Plusieurs dizaines de milliers d'Européens ont été interrogés. Tout est à méditer. Je ne cite qu'une phrase : "L'une des caractéristiques des Français les plus prometteuses est qu'ils se sentent plus à l'aise que la plupart des Européens dans le nouveau tissu social en train de se constituer". Voilà l'avertissement le plus sérieux pour tout gouvernement. S'il y a frustration dans cette attente, en particulier chez les jeunes, il y aura explosion.

Paul DELOUVRIER

NDLR

Produit intérieur brut : c'est l'agrégat le plus couramment employé. Il mesure la valeur de l'ensemble des biens et des services produits sur le territoire national, et dès lors disponibles pour les divers emplois finals : consommation privée et publique, investissement, exportation (moins, évidemment, l'importation) de biens et de services. Il y a donc égalité comptable entre cette ressource et la somme de ces emplois. A noter que le produit intérieur brut englobe désormais la production marchande et, ce qui n'était pas le cas de l'ancien agrégat "production intérieure brute", la production non marchande (notamment, les services fournis à titre gratuit par les administrations publiques).

Produit national brut : c'est le produit intérieur brut :
- augmenté des revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise reçus du reste du monde ;
- et diminué des revenus du travail, de la propriété et de l'entreprise versés au reste du monde.

Revenu national (aux prix du marché) : c'est le produit national brut
- diminué des impôts à la production et à l'importation versés au reste du monde
- et augmenté des subventions d'exploitation reçues du reste du monde. En d'autres termes, le revenu national est le total des revenus reçus par les nationaux en raison de leur participation à la production.

BLOC-NOTES MÉDIATIQUE

par René PUCHEU

Ces lignes de René Pucheu ont été rédigées dans la journée du 9 mai. Elles ont été écrites à vif et sur le vif, sans souci d'exhaustivité et avec ce que le genre implique d'humeur et d'impressionnisme...

Vendredi 6 mai

Au kiosque, les titres tonitruent. Les otages, la Nouvelle Calédonie. La campagne quoi... Sur tous les tons : *"Présidentielles : et les animaux. Les candidats nous répondent"*, *"Golf, sport d'élection. Le programme des candidats"* etc. Dans la cohue des publications, voici *Globe* :

Surprise. Tonton n'y est plus Tonton ! Voici *"Contre la vague raciste : Mitterrand le Républicain"*. Sur fond blanc, la silhouette de François Mitterrand. Curieux que les fans de Mitterrand le représentent par ce profil énigmatique de sphinx ! La teinte bleue ne le rend pas plus transparent. A l'intérieur, outre *"la grande interview"* du Président sur le *"métier du Président"*, un article sur les intellectuels. A ce qui paraît, la mode dans l'intelligentsia est à *"l'intellectuel-qui-doute"* ; *"l'époque de l'engagement lyrique et inconditionnel"*, c'est fini. Même Elisabeth Badinter *"la philosophe"* doute ! Heureusement, il reste Max Gallo pour être hors doute et croyant. Sans compter Françoise Sagan, cette héroïne de la jet-société qui se déchaîne en moraliste pure et dure contre le *"joug argenté"* venant de la Droite et nous donne une nouvelle définition du peuple. *"Le peuple, c'est quelqu'un qui est plus fauché"*. A se tordre quand Françoise Sagan prêche !

Est-ce au doute des intellos que l'on doit attribuer deux des faits notables de la campagne ? La mode des interprétations psy - notamment dans *Libé*, les chroniques de Gérard Miller - et le succès du Bêbête-show ? Pour le premier phénomène, probable. Le discours sciences humaines a beaucoup d'avantages. Notamment, celui de ne prendre position qu'en prenant distance, sans

se compromettre. Celui, aussi, d'éviter les jugements moraux. Le bête-show, c'est différent. Le bête-show est dans la tradition de La Fontaine.

Avant d'aller dormir, regards sur *Le Monde*. Amusant, comme d'habitude. *"Aimer la France"*. Embauchant Simone Weil, la philosophe, André Fontaine essaye de donner l'illusion qu'il prend de l'altitude. Mais, à côté Jean-Marie Colombani développe son discours militant ordinaire.

Samedi 7 mai

Sus au kiosque ! *Les quotidiens ? L'Huma*, sans surprise : *"Battre la Droite"*. Oui mais... *"Le Parti Communiste... sans se faire d'illusion sur ce que le candidat socialiste s'apprête à faire..."* Le Destin frappe, aussi, les léninistes ! *France-Soir*, sans inattendu : *"Un deuxième tour serré"*. Propagande ! Quelques titres, plus journalisme à image : *"Le coup d'éclat permanent"* (*Libé*). Pas mal. Facile ! *"Fin de campagne sur chapeaux de roue"* (*Le Parisien*). Un tantinet plat !

Les hebdos. *Le Fig Mag*, Chirac, en couverture, forcément. A l'intérieur, Alain Pôher lui-même, en soutien. *Le Point* : *"Présidentielles : tractations-alliances-calcul"*. Toujours la "pointe" anti-politique caractéristique du Point et venant, à la fois du technocratisme et du catholicisme. *L'Express* : *"Les secrets du 3^e tour"*. Révélateur de la nécessité de la presse de se porter, toujours, à l'avance d'un tour, pour griller le concurrent. Et voilà pourquoi, la présidentielle pas terminée, on nous sonde sur les législatives. Vertigineuse propension à la "fuite en avant". Quelles en seront les retombées sur la démocratie ?

Le Nouvel Obs ? On y adore Mitterrand ! 81, c'est loin ! Il y regarde haut et loin. Il y parle la "langue qui nous est chère" (J. Daniel). Que fera-t-il, donc ? Il "changera la vie, en changeant la ville". Quelle ambition ! On en comprend les réserves de *L'événement du Jeudi* qui opte pour le "Tonton suprême", tout en craignant les griseries du "narcissisme", de "L'orgueil". Mais, que faire ? C'est "la moins pire des solutions"...

Paris-Match nous conte les "deux coups de foudre (qui) ont engagé leur vie" ; venus de Danielle et de Bernadette. Puis les derniers mots des candidats : "Chirac : D'un côté, l'immobilité et le vague ; de l'autre, la volonté d'agir et la clarté" "Mitterrand : face à la loi du plus fort, la solidarité a de beaux jours devant elle". Chirac ? Il ne sait pas parler au cœur. Ces mots-là sont abstraits, froids. Enarchiques. Mitterrand ? Il sait que, dans le sillage de La Fontaine, les Français bougent quand on évoque les Gros : "la loi du plus fort". La "solidarité" ? Evidemment, c'est rad soc' à fond. C'est du Léon Bourgeois, fin de XIX^e. La France éternelle est atteinte et prise au cœur ! Moderato ! à ceux qui crient au changement ! Les recettes de grand-papa Edouard (Herriot) toujours efficaces !

Le Journal du Dimanche : "Toute élection est... à l'instar des psychodrames, la catharsis des passions". Même dans le journalisme de masse, l'appel au langage des psy !

Ouf ! Plions les journaux et magazines ! Sus à Sébastien, pour rire sur la Une. Horreur ! En final, voici Enrico qui la ramène ! Qui lourdement fait le militant mitterrandien. Certes Sébastien équilibre ! plus discrètement. Reste que tous ces artistes qui profitent de leur talent pour nous fourguer leurs opinions finissent par abuser de leur pouvoir. En plus, ils le font si maladroitement qu'ils font pitié. Pauvre Charles Trénet ! Pauvre Renaud !

Dimanche 8 mai

17 heures. A travers le transistor, sur l'autoroute, la soirée électorale commence. Par des bavardages insipides sur les premiers scores de participation. A plaindre ces commentateurs obligés de ressasser, pendant deux à trois heures, du vent ! Et puis la dramatisation. "Dans deux heures..." ; "Dans une heure". On joue des nerfs du peuple. Car il vient un moment où les informateurs sont informés et n'informent pas. Heure de vérité terrifiante du journalisme ! Sa légitimité est la transparence et, à ce moment, il tourne dans l'opacité sauf pour les oligarques privilégiés qui se ruent au caviar !

20 heures. Pas de surprise. Les sondeurs ont prononcé. Ce n'est plus l'Administration qui révèle la volonté du peuple. Ce sont les gens des médias. A noter. Aussitôt, le spectacle s'enclenche. Une sacrée soirée ! Il n'y a pas à dire, la télé, c'est formidable. Rarement les masques y tiennent le coup !

On bénéficia, ce dimanche, de quelques grands moments ! Imprévus. Pendant la déclaration solennelle

du nouveau Président, le visage rocambolesque du militant innocent - sauf qu'il jouissait de passer à la télé pour l'Histoire - à se tordre ! Désacralisé Tonton ! Caricaturaux. Jean d'Ormesson et son cigare ! Plus vrai que nature ! Désopilants. Tous ces socialistes parlant comme des franciscains (de François d'Assise), prêchant l'amour, le respect des autres !

Avoir au Pouvoir découvert les beautés de l'amour, il fallait le faire !

Il y eut, aussi, des moments tristes. Le tailleur rose de Simone Veil manquait d'éclat à ce "bal des sirènes". Une majorité déplorant sa défaite en direct, ce n'est pas exaltant. La politique en a pris un coup dans l'opinion ! Mais vous avez vu tout ça et le reste !

Lundi 9 mai

A Europe I, les "grandes signatures" causent. Chacun joue son rôle. Alain Duhamel, le voyeur depuis Sirius. Claude Imbert, le soucieux. Jean Boissonnat, l'expert. Jean Daniel, le penseur incommensurablement profond. Serge July, l'impromptu - mais, ce matin-là l'hagiographe pesait sur son talent - etc. Deux questions intéressantes pour la suite.

Pour Jean Boissonnat, la société politique est en train de rattraper son retard sur la société civile ; elle se modernise. Pas sûr, pour Alain Duhamel que la société politique se modernise. Pour l'instant, elle est blessée. Les deux points de vue ne sont pas inconciliables mais ne se rejoignent pas exactement. Pour Serge July - on aime la métaphore sportive à *Libé* et dans l'écriture journalistique voire le discours politique en général - la France n'a pas voulu d'un "descendeur" qui fonce, mais elle a cru plus sage de choisir un "slalomeur" qui se faufile à travers les obstacles. Oui mais, en fait, on a besoin d'un grimpeur, remarque J. Boissonnat et de se demander si Michel Rocard pourra l'être !

Au kiosque, ce sont les gros titres ! A tout seigneur tout honneur. *Ouest-France* le plus fort tirage des quotidiens. "Une large victoire au-delà de la gauche (54 %). Mitterrand réélu. Nuances tactiques à Droite..." Deux éditoriaux : "L'image du rassembleur", "Efficacité et solidarité", un appel de François Régis Hutin à la "prudence, la lucidité, l'effort, le courage" des gouvernants et des gouvernés. Au *Figaro*, on incline moins pour le Président "Un nouveau paysage politique pour la France. Mitterrand réélu (54 %). Editoriaux : "Attendre et voir", "Une nouvelle donne : La France politique n'est pas redevenue socialiste. Elle est devenue mouvante", "Une victoire tactique : profitant d'une image mythifiée, le Président a vidé son discours de tout sens idéologique". Sans compter le dessin de Faizant etc.

L'Huma dit bien ce qu'elle veut dire : "Second tour de l'élection présidentielle. Mitterrand réélu... Pour autant les problèmes demeurent... Le Parti Communiste appelle tous ceux qui aspirent à autre chose..." Et Claude Cabannes de mettre les points sur les i : "Les communistes ne sont pas partie prenante de la nouvelle

majorité présidentielle et ne le seront pas". Evidemment, *Le Parisien* présente différemment et voit autrement : "54 % pour le Président sortant, 46 % pour Jacques Chirac". "Mitterrand II" et d'expliquer que les Français ont choisi face à "l'homme de l'action et l'impétuosité", le "Tonton protecteur" - ah ! quel mythe étonnant de signification et d'efficacité que ce mythe de "Tonton". Il mériterait une étude à lui seul !.

Le Quotidien ne focalise pas sa "une" sur le Président, tout en le montrant recevant "le baiser de la militante". L'important pour lui c'est "La danse du Centre". C'est, aussi, ce que fait *la Croix* mais sans tonalité aigre et en maniant l'image sportive : "La balle au Centre". Noël Copin ne manquant pas de souligner que le Président de la République doit, désormais : "Dire clairement ce qu'il avait tu ou seulement esquissé. C'est ainsi qu'il donnera sens à sa victoire".

Même thème dans *Le Monde* mais traité à la manière Monde : "La majorité parlementaire se divise sur les conclusions à tirer de la victoire de M. Mitterrand" avec deux appels au Centre. L'un indirect d'André Fontaine "L'heure du reclassement". L'autre plus engagé de J.M. Colombani et J.Y. Lhommeau. Sous le titre "La responsabilité de M. Barre", le thème est "Pas de temps à perdre"... M. Barre. Comme toutefois, il reste des militants socialistes que le rassemblement agace, un cruel dessin de Plantu : "C'est Quilès qui propose un rassemblement de Valence"...

Outre ces titres, pour saisir les nuances des journaux, il faudrait suivre dans les commentaires trois thèmes significatifs. D'abord, la comparaison de l'élection de Gaulle 65 et de celle de Mitterrand 88. Ainsi, tandis que *Le Quotidien* indique que "seul avec de Gaulle (Mitterrand) réussit l'exploit de se faire réélire pour un second mandat", Libé remarque que Mitterrand est "le premier Président de la République élu deux fois par le suffrage universel". Ensuite, est le thème important du report des voix lepénistes sur François Mitterrand. *Le Monde* tient à le souligner avec quelque fermeté : "L'ampleur de la marge qui sépare les deux candidats... interdit d'attribuer la réélection du chef de l'Etat au seul report d'une partie des électeurs de M. Le Pen (généralement évalué à 1 million de voix sur 4,4 millions au premier tour). Elle

s'explique aussi par une forte mobilisation qui a manifestement profité à M. Mitterrand. Elle suppose également des défections centristes...". *Le Figaro*, de son côté, observe : "Il semblerait que le Président sortant ait bénéficié d'une forte mobilisation à gauche... mais il ne fait pas de doute que des électeurs de Le Pen au premier tour ont choisi "le pire" plutôt que "le mal"... (normal) car c'est à partir du terreau Mitterrand que monte le mieux la sève du mécontentement qui nourrit l'extrême droite".

Enfin, troisième thème révélateur, Mitterrand en ses variations. *France-Soir* y va carrément : "Suscitant la confiance ou la haine, disant tout et le contraire, Mitterrand l'imprévisible. A cet homme changeant les Français viennent d'offrir un nouveau règne (titre de la page 2). Sans doute *Libération* qui ce matin là a une tonalité hagiographique soutenue et entonne à chaque page le couplet du rassemblement - ah ! ces révolutionnaires d'il y a vingt ans devenus rassembleurs, marrant, non ? - n'insiste-t-il pas sur les variations mitterrandiennes mais il ne les ignore pas. Au fin du fond, c'est peut-être la cause de son admiration pour François Mitterrand car la génération 68 aime passionnément le cynisme. D'où cette étonnante une avec un Mitterrand à l'œil de rapace, d'une cruauté implacable et ce simple commentaire réduit à un mot : "L'artiste !" Cynisme et ludisme sont là dessous. Quelle "une" !

Dans son éditorial de *La Tribune* Jean Boissonnat est moins fasciné par "l'artiste". Après avoir salué "la performance", reconnu que s'il "a été servi par les circonstances... il a su s'en servir", il conclut :

"François Mitterrand, né à droite, qui a grandi au centre avant de pencher à gauche, et qui revient aujourd'hui d'un socialisme radical vers un vague radical-socialisme, paraît sans doute (aux Français) l'homme de la situation.

Certes, un peuple peut se tromper, mais ses choix ne sont jamais le seul fruit du hasard.

Tout se passe comme si Mitterrand était élu pour contenir le changement plus que pour le conduire".

Un Président changeant pour éviter le changement ? Paradoxe. La vie tranchera, les médias aussi...

René PUCHEU

Les livres de nos collaborateurs

Pierre LIMAGNE

Ephémérides de quatre années tragiques

Ed. de Candide B.P. 6 Lavilledieu

07170 Villeneuve-de-Berg

Pierre LETAMENDIA

Nationalismes au pays basque

Ed. P.U.F.

PEGUY, BERNANOS, LA RAISON ET L'AVENTURE

par Louis de FOUCHÉCOUR

Comme Péguy, Bernanos traîne une réputation sulfureuse. Certes, on rend ici ou là et de temps à autre, un hommage empressé au chrétien, à l'auteur du *Journal d'un Curé de Campagne* ou de *Dialogues des Carmélites*. Curieusement, l'homme religieux a presque acquis aujourd'hui une stature de père de l'Eglise et l'on cite parfois en chaire, avec toute l'émotion qui s'impose, tel propos mordant du grand homme ou telle anecdote savoureuse de sa vie. Les larmes, alors, sont bien près de paraître. Et pourtant, elles sèchent vite, ces larmes, pour peu qu'on évoque, avec quelle indiscretion, les œuvres politiques de Bernanos. Les visages se referment et les regards, mi-compatissants, mi-ironiques, ont tôt fait de ramener le curieux aux convenances élémentaires.

Evidemment, l'œuvre de Bernanos n'est guère convenable et, d'ailleurs, la publicité qui entoure depuis sa parution *Les Grands Cimetières sous la Lune*, ce livre autrefois objet du scandale pour l'Eglise, aurait de quoi surprendre si l'on ne savait - Bernanos nous l'a appris lui-même - l'habituelle dextérité du chrétien, spécialement du chrétien moderne, à asseoir son autorité sur la critique exemplaire des regrettables excès passés. Que deviennent, cependant, les articles écrits par Bernanos après la Libération ou pis encore, ses œuvres d'avant la rupture avec Maurras, *La Grande Peur des bien-pensants*, cette incroyable apologie d'Edouard Drumont, l'antisémite forcené de *La Libre Parole* ? Une méconnaissance polie les tient prudemment dans l'ombre alors que le ton de Bernanos n'y est pas beaucoup plus violent que dans *Les Grands Cimetières*. En outre, partout, ses convictions royalistes sont affichées sans dissimulation. C'est sans doute qu'il existe dans cette œuvre, au delà ou en deçà des polémiques et des choix politiques, des partis-pris plus essentiels qui rebutent le lecteur mal préparé.

On pourrait en dire autant des livres de Péguy. L'habitude est de les séparer arbitrairement en deux ensembles bien distincts : d'abord l'œuvre poétique comprenant les *Mystères*, les *Tapisseries*, *Eve*, qu'on peut admirer ;

ensuite l'œuvre polémique, en prose, censément plus discutabile, sinon franchement critiquable. Là encore, la violence générale du propos ne suffit pas à expliquer le discrédit attaché à cette dernière. Les attaques virulentes contre Jaurès qu'on y trouve lui ont certainement beaucoup nui, mais elles sont loin d'en occuper la plus large part. Quant aux autres victimes de la plume vengeresse de Péguy, convenons-en, elles n'ont pas toujours usurpé leur sort, tel ce François Le Grix dont la prose insidieuse a donné à l'auteur du *Laudet* l'occasion de montrer ses talents dans une étonnante explication de texte, toute pleine d'âpreté et d'ironie. Si la lecture de ces livres peut tant incommoder, c'est donc que quelque chose demeure, à travers les innombrables digressions chères à Péguy et au cœur même de son propos, qui touche ou blesse le lecteur en un point sensible. Est-ce l'effet d'un choix littéraire ou, peut-être plus profondément, du caractère personnel de l'écrivain ? Ce doit être en tout cas une exigence impérieuse de l'auteur vis-à-vis du destinataire de ses œuvres, si pressante qu'elle peut rendre la lecture de celles-ci fort pénible, et d'autant plus impérieuse enfin qu'elle n'est pas toujours clairement formulée.

De la philosophie à l'esprit d'enfance

De Péguy, la plupart de nos contemporains gardent une image assez sommaire. Les pages de critique ou d'histoire littéraire ont de fait complaisamment vanté "le héros de Notre-Dame", "Le soldat mort à la guerre", "Le chantre de la Pucelle". Bien entendu, l'amateur de Péguy ne peut demeurer insensible à cet hommage insistant rendu à ses vertus morales et religieuses. Toutefois, lorsqu'à bien considérer sa courte vie, on perçoit, même de façon diffuse, les étranges contradictions de cet être, il devient légitime de se demander s'il n'y a pas quelque abus à faire de lui un museau à confiture - l'expression est de Bernanos - propre à l'édification de la jeunesse. Péguy, si l'en faut, ne fut pas un saint et il n'ignorait d'ailleurs pas, il pressentait sans doute qu'on tenterait de faire accroire le contraire. "Je suis un pécheur, un bon pécheur" déclara-t-il à son ami Joseph Lotte (1). Il n'eut

nostalgie de ses premières impressions d'étudiant. Il écrit ainsi dans *Entre deux trains* qui paraît dans les *Cahiers* en mai 1900 : "Je plains tout jeune homme qui (...) ne s'est pas violemment passionné pour ou contre les enseignements de son professeur de philosophie". Péguy était passionné par les débats d'idées. Ses amitiés, même orageuses, montrent son inclination pour les esprits philosophiques. Il reçut Georges Sorel dans la boutique des *Cahiers de la Quinzaine*. La *Note conjointe sur M. Descartes*, qui fait suite à la *Note sur M. Bergson*, lui a donné par ailleurs l'occasion d'évoquer longuement ses sentiments pour Julien Benda : "Quand je suis en présence de M. Benda, (et de Bergson), je suis en présence d'un homme qui lit depuis les siècles des siècles. Quand je suis en présence de moi, je suis en présence d'un homme qui lit depuis 1880".

Cependant, on devine aussi dans ce témoignage d'amitié une certaine défiance à l'égard des jeux intellectuels. Péguy sait, certes, y trouver du plaisir et l'on a souvent rapporté l'entrain qu'il mettait dans les discussions à la boutique des *Cahiers* ; en outre, divers passages de ses livres montrent un souci très sérieux de démontrer rigoureusement, scientifiquement telle ou telle idée. Pourtant le lecteur ne peut s'empêcher bien souvent de sourire de ces prétentions et du reste, Péguy lui-même fait leur part, qui n'est pas mince, à l'ironie et à la parodie de ses propres ambitions. Il n'est pas dupe de cette numérotation des paragraphes, dans *Victor-Marie* ou dans *L'Argent*, qui tente de donner à ses livres l'allure de thèses impeccables. Ainsi, subtilement et incessamment, il semble se jouer de son lecteur, tressant des couronnes à la raison puis, pince sans rire, bafouant sans désespérer ordre logique et rigueur pour les ivresses de la plume et de la polémique. Ce glissement s'opère en général de façon insensible. On croit enfin atteindre à quelques propos sérieux et définitifs ; on n'aboutit en fait qu'à une plaisanterie, à une nouvelle question, ou une nouvelle digression reportée sans espoir d'achèvement les conclusions tant attendues.

De même, les abondantes références faites à Pascal tout au long de son œuvre sont révélatrices de cette admiration de Péguy pour la pensée, tempérée de doute et de suspicion. Ses premières œuvres parlent longuement de Pascal. A cette époque, Péguy proclame bien haut son incroyance, mais cela ne l'empêche pas de rendre, dans la première des trois *Situations*, un hommage appuyé au "penseur essentiel". Or, justement, Pascal est peut-être de tous les penseurs celui qui a le plus détaillé les faiblesses de la raison : "Il n'y a rien de si conforme à la raison que ce désaveu de la raison" (2). Ainsi, ses séduisants prestiges n'ont jamais fait oublier à Péguy les dangers du rationalisme.

On repère même, plus que de la défiance, une secrète mais véritable répugnance pour les argumentations en apparence extrêmement logiques. La *Note conjointe* fait plaisamment remarquer : "Que les plus hautes fortunes n'ont jamais couronné les parfaits appareils de mécanismes. Que les réussites inoubliables ne sont jamais

Charles Péguy par J.P. Laurens

rien de l'éternel premier communiant confis, dans le ravissement, des meilleures intentions pour Dieu et pour autrui. Péguy, à vingt ans, a délibérément cessé de recevoir les sacrements. Il n'assiste plus à la messe. Jamais il ne reviendra ni à l'une ni aux autres, sauf peut-être quelques jours avant sa mort, en août 1914 (il n'y a cependant aucune certitude à cet égard). Normalien, Péguy est anticlérical enragé ; il chahute les cours des professeurs réputés bien-pensants. Jamais encore, il ne cessera de se défier des prêtres, de ceux, professeurs, journalistes, écrivains qui font mine de morigéner l'opinion au nom de leurs convictions chrétiennes. Il a même confié que les professeurs de sa première jeunesse, francs républicains pour la plupart, ont laissé davantage d'empreinte sur lui que les prêtres chargés de lui enseigner le catéchisme. Enfin, après ses années de socialisme ardent, Péguy n'a jamais reconnu s'être converti. A ses yeux, ce socialisme de sa jeunesse, ce n'était rien d'autre que la première étape, nécessaire, sur le chemin qui devait le conduire, ou le reconduire, si l'on veut, à la foi.

Voilà donc qui doit nuancer, au moins, les convictions trop vite acquises sur le "poète catholique". En fait, on peut déceler dans le caractère de Péguy deux exigences qui expliquent une attitude qu'on s'accorderait volontiers à trouver autrement curieuse, paradoxale et même assez intenable. D'abord, Péguy avait un goût prononcé pour les exercices de la raison. Toute sa vie, il a gardé la

tombées sur les impeccables serrureries". Péguy n'a certes jamais condamné la rationalité, mais il a constamment tenu à souligner les périls des illusions qu'elle engendre, non sans facilité. A cet égard, sa critique finit même par comprendre Pascal. On ne se défie jamais assez de la raison : sables mouvants qui ensevelissent, comme les premiers piégés, ceux qui viennent à leur secours. Péguy oppose à la raison la foi, et particulièrement la foi de l'enfance. Telle est la seconde exigence qu'on peut déceler dans son caractère. Péguy y est toujours demeuré fidèle : rompant avec l'Eglise pour rejoindre un socialisme plus proche du catéchisme qu'on lui avait appris ; rompant avec les dreyfusistes auxquels la seule justice ne suffisait pas ; demeurant jusqu'à sa mort très anticlérical. De plus en plus, d'ailleurs, lorsqu'on lit ses œuvres dans leur ordre, cette exigence de foi et de simplicité semble prendre le pas sur sa prédilection pour la discussion et le raisonnement. Rappelons-nous la *Note conjointe*. Péguy se souvient de ses joutes oratoires avec Benda dans une évocation qui a déjà un certain accent nostalgique. Surtout, le livre - il s'agit des dernières lignes écrites par Péguy avant de partir pour la guerre - s'achève sur un dialogue entre ce que l'on suppose être un enfant et un prêtre. Les paroles du premier expriment manifestement la lassitude qui habitait Péguy dans les derniers temps de sa vie : il était las des *Cahiers*, las de ses insuccès littéraires, las surtout de cette bataille livrée journallement au "parti intellectuel" : "Vous savez, je ne tiens pas beaucoup à comprendre, moi. Je ne suis pas un intellectuel. J'aime mieux obéir que de comprendre". On peut déceler ici quelques secrets remords de s'être trop laissé prendre aux luttes "intellectuelles". A trop dénoncer le mal, on finit paradoxalement par s'en rendre complice. Lorsqu'il écrit ces lignes testamentaires, Péguy paraît donc renoncer à toutes ses ambitions de penseur. Est-ce l'effet de la déception ? Est-ce une réelle humilité ? L'écrivain ne veut plus prouver, argumenter ; son seul souci ou, si l'on veut, la seule preuve qu'il veuille maintenant donner, c'est de produire, de créer des œuvres qui rendent simplement hommage à Dieu par leur beauté. "Il faut produire. Il ne faut pas démontrer ni expliquer. Pascal raisonne trop, alors les incroyants lui poussent des colles et se foutent de lui... Moi je crée. Il faut créer" (3). A Dieu et à la providence, le soin d'utiliser ensuite ces œuvres pour la conversion des hommes.

Bernanos de l'Action française à la Résistance

Bernanos n'a pas connu directement Péguy. Il ne lui aurait pourtant pas été impossible de le rencontrer. Lorsqu'après un baccalauréat péniblement acquis, Bernanos arrive à Paris pour y étudier le droit, Péguy a déjà au Quartier Latin une certaine réputation. Il n'a pas encore donné le *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* qui révélera au public, peu nombreux en vérité, le renouvellement de son inspiration ; mais enfin les discussions des *Cahiers* réunissent du monde, notamment ce Sorel qui sera plus tard participant aux Cercles Proudhon avec Bernanos. Et puis la faculté n'est pas loin du 8, rue de la Sorbonne.

En fait, qu'est-ce qu'alors Bernanos aurait eu à dire à Péguy ? Plus jeune que lui d'une quinzaine d'années, royaliste trop profondément convaincu pour être curieux d'autres opinions, au surplus bourgeois nationaliste peu favorable a priori aux fréquentations des *Cahiers*, il vivait dans un monde assez étranger à celui de son aîné. Quand le "camelot du roi" Bernanos participe avec ardeur aux échauffourées de rue, Péguy médite sur la décomposition de ce dreyfusisme à la défense duquel il s'était tant donné quelques années auparavant. Alors que l'un entre plein d'enthousiasme dans le débat politique, avec d'ailleurs plus de passion que de réflexion, l'autre rumine la rancœur et les déceptions que lui ont values les événements passés. Ainsi, il n'existe aucun indice, semble-t-il, qui permette de croire que Bernanos ait lu Péguy ou même ait eu simplement connaissance de son existence avant 1914. Ses écrits, en tous cas, n'en font pas mention, qu'il s'agisse de la correspondance ou des articles qui paraissent dans la très maurassienne *Avant-Garde de Normandie*. Nulle mention du poète non plus dans les lettres envoyées par Bernanos aux siens pendant la guerre. Manifestement, la mort de Péguy au front est passée pour lui inaperçue.

C'est Robert Vallery-Radot qui fera découvrir Péguy à Bernanos, peu avant 1920 (4). Cette première découverte est d'abord très partielle. Ce n'est qu'avec les années que Bernanos entrera plus profondément dans l'œuvre de son aîné. Dans les premiers temps, il semble ne connaître que *Les Suppliants parallèles* (il en donne une citation en exergue de *Madame Dargent*), ce qui est assez surprenant, et les *Mystères*, ce qui l'est beaucoup moins. De 1923 à 1927, cependant, on ne retrouve plus une seule fois le nom de Péguy sous la plume de Bernanos (5). L'intérêt suscité un moment par la vie et la mort du poète paraît être retombé. Il est probable que c'est la parution en 1926 et 1927 de *Notre cher Péguy* des frères Tharaud et des *Lettres et Entretiens* qui ranimera chez Bernanos cet intérêt. Jusqu'en 1932 en effet, l'écrivain fait à nouveau et à plusieurs reprises allusion à Péguy. Bien souvent il ne s'agit que de rapides rappels ou encore de courtes citations. Bernanos manie prudemment le souvenir de ce socialiste repentini dont tant de pages gardent une odeur de soufre. Il rapproche par exemple le nom de Péguy de ceux de contemporains : Psichari, Denys Cochin, Barrès et, ce qui ne laisse pas d'étonner, Edouard Drumont. *La Grande Peur*, notamment, contient ce parallèle : "Apprendre à lire, Dieu l'a (Drumont) visiblement fait pour ça. Il y a chez lui, comme chez Péguy, du magister de village, avec ce besoin de tout expliquer, ligne à ligne, de poser son gros doigt sur le texte obscur, en levant les yeux par-dessus les lunettes". Bernanos n'a pas bien saisi, comme il le fera plus tard, toute l'originalité de Péguy. Dans une certaine mesure et malgré sans doute une réelle admiration pour ses œuvres, il se sert de lui comme d'une caution, le confondant un peu avec ceux qui, de près ou de loin, épaulaient Maurras dans le combat contre la République.

Du reste, de 1933 à 1937, le nom de Péguy disparaît derechef complètement des écrits de Bernanos. C'est le

signe que celui-ci n'avait pas fait alors de son aîné le maître de ses pensées. A partir de 1937, cela va bien changer. Après cette date, jamais plusieurs mois ne s'écouleront sans que Bernanos ne veuille rappeler, souvent avec émotion, la figure de Péguy. Cette fois, à la différence, semble-t-il, des années précédentes, Bernanos lit davantage les œuvres en prose du directeur des *Cahiers*. Divers recoupements montrent en effet qu'il devait connaître *L'Argent*, la *Note conjointe*, *Victor-Marie*, *comte Hugo*, peut-être le *Laudet*, mais surtout *Notre Jeunesse* qu'il cite longuement dans *Scandale de la Vérité* et dans *Nous autres Français*. Dans ces livres écrits pendant la drôle de guerre, dans ceux qui les ont juste précédés ou suivis, *Les Grands Cimetières*, *Les Enfants humiliés*, dans un grand nombre d'articles rédigés entre 1940 et 1948, dans la correspondance enfin, on trouve incessamment repris le nom de Péguy. L'ensemble ne regroupe pas moins de soixante-dix références. Lorsqu'on les relit, on s'aperçoit que Bernanos finit par se faire une image très particulière du poète. Comme beaucoup d'autres, il parle volontiers des origines paysannes de Péguy, de son amour pour les vertus ouvrières, de ses naïvetés, de sa religion si originale, de son goût pour la chose militaire, de sa mort héroïque aussi. Ce qui surprend davantage, c'est qu'il considère Péguy comme un prophète méconnu dont la mission eût été de conserver à la France le sens de sa vocation spirituelle. "Nous partons pour la dernière des guerres" avait dit Péguy en 1914. Bernanos commente, dans *Les Enfants humiliés* : "Il était trop gentil (...), le bon Dieu n'aurait pas mis de tels mots dans une telle bouche, pour l'ahurissement des imbéciles et la profonde jouissance des pervers. Ou bien il aurait voulu que fussent anéantis ensemble, ensemble oubliés, le prophète et la prophétie..." Si Bernanos a cru nécessaire de reprendre de si près et tant de fois *Notre Jeunesse*, c'est sans doute qu'il y trouvait, plus que partout ailleurs, le sens de ce qu'il pensait lui-même de la France.

Comprenons bien la signification de ce patronage et souvenons-nous pour cela des premiers engagements de Bernanos. Toujours il est resté attaché à la cause monarchiste. Cependant, alors qu'il n'a pas encore vingt ans, il voue à Maurras, l'homme qui a su renouveler la pensée royaliste, une admiration sans limite. Les articles de Bernanos ne manquent pas avant 1914 pour louer, sur le ton du dithyrambe, le nouveau sauveur de la France. Après la guerre, pourtant, quand "l'Action française" entre à la Chambre en la personne de Léon Daudet, Bernanos prend ses distances avec un mouvement qu'il commence à suspecter d'opportunisme. Il s'en rapprochera bien en 1926, lors de la condamnation pontificale, mais en 1932 éclate violemment le différend qui, même larvé, l'opposait depuis longtemps à Maurras. A vrai dire, on est un peu étonné de la peine que semble avoir Bernanos pour dire exactement ce qui lui rend insupportable "l'Action française" et Maurras lui-même. Non certes qu'il ne trouve pas les mots les plus incisifs dans une polémique qui tourne vite à l'horrible, mais il veut demeurer fidèle au moins à ce que Maurras fut pour lui

dans sa jeunesse, comme s'il hésitait à rompre radicalement avec le passé. La fameuse lettre qui s'achève sur le célèbre "A Dieu, Maurras ! A la douce pitié de Dieu !" n'est pas dépourvue de ce regret qui est aussi un hommage : "Qu'il me suffise de garder désormais, dans la citadelle de l'âme, avec le souvenir des morts, la leçon de grandeur dont vous avez enivré notre jeunesse, et que nous allons transmettre à nos fils". Ce n'est qu'avec les événements des années trente que la critique de Bernanos à l'égard de Maurras va prendre une tournure beaucoup plus absolue.

Georges Bernanos, en 1927

En 1934 en effet, Bernanos part avec sa famille s'installer aux Baléares. Il quitte la France parce que la vie y est trop chère pour ses maigres finances, mais aussi pour oublier l'insupportable atmosphère de Paris et se consacrer à son œuvre romanesque. Cependant, la Providence se charge de rattraper l'exilé : en 1936 éclate la guerre d'Espagne. Plongé au milieu du drame, Bernanos en souffre d'autant plus cruellement que la campagne franquiste prend vite l'allure d'une croisade cléricale. Bernanos est révolté par les compromissions de l'épiscopat espagnol. Maurras, lui, a choisi son camp : il a résolument pris parti pour Franco. Dès lors, Bernanos ne le ménage plus et sous sa plume, dans ce qui sera bientôt *Les Grands Cimetières*, Maurras devient l'incarnation presque mythique de la démission de la France. Le tort de Maurras en effet, aux yeux de Bernanos, c'est cette

conviction intellectuelle d'avoir toujours raison. Préférant les idées aux actions, il est prisonnier de ses propres raisonnements. Or, ce que la France exige de ses enfants, ce n'est pas seulement une analyse rigoureuse de la réalité, c'est qu'on secourre d'abord les victimes de l'injustice, partout où elle sévit. Bernanos à l'évidence n'était pas assez naïf pour croire que ces deux exigences puissent à un quelconque moment s'opposer. Sa critique de Maurras est plus subtile. Ce qu'il lui reproche en définitive, c'est de croire la politique et plus généralement l'histoire si aisément compréhensibles par l'intelligence seule, qu'il soit inutile d'aller jusqu'à considérer les commandements religieux ou même simplement moraux. Tel est précisément ce que Bernanos appelle le "réalisme", qu'il vilipende tant dans *Les Grands Cimetières*. La politique et l'histoire sont obscures. Les systèmes qui expliquent l'une et organisent l'autre sont nécessairement imparfaits ; mais ce ne serait encore rien s'ils ne donnaient en outre aux hommes la dangereuse illusion de croire que l'intelligence suffit à les guider. Bernanos affirme quant à lui que lorsque les événements deviennent fous, incompréhensibles, quand par exemple les prêtres bénissent les massacres d'innocents, il faut revenir à quelque chose de plus essentiel que l'intelligence, de beaucoup plus sûr qu'elle aussi : la foi évangélique. "Lorsque les puissants de ce monde vous posent des questions insidieuses (...), n'avez pas honte d'avouer que vous êtes trop bêtes pour répondre, que l'Évangile va répondre pour vous" (6).

Si Bernanos a été si sensible à la lecture de *Notre Jeunesse*, ce n'est donc pas un hasard. Dans ce livre, Péguy, qui réfléchit sur son engagement dans l'affaire Dreyfus, tâche de le faire comprendre comme une réaction de l'honneur, ce qu'il appelle "la poussée cornélienne", comme aussi une volonté très évangélique de justice, ce qui, selon lui, est la vocation française elle-même : "Et nous (...) suivant en ceci une tradition chrétienne des plus profondes (...), nous n'atteignons pas à moins qu'à vivre (...) dans une anxiété constante du salut éternel de notre peuple". Défendre Dreyfus, ce n'est évidemment pas le parti de l'intelligence politique. Maurras, d'ailleurs, choisira le parti contraire. Défendre Dreyfus, c'est prendre le risque de discréditer l'armée et donc d'exposer la nation ; d'autre part, continuer de défendre la pureté de cette cause quand s'en désintéressent les politiques, aux premiers rangs desquels Péguy place Jaurès, c'est encore risquer de perdre les avantages acquis par les succès initiaux ; mais c'est aussi, dans un cas comme dans l'autre, puisqu'on ne sait alors si Dreyfus est coupable ou non, obéir à un devoir chrétien. Bernanos qui fustige le clergé complice des crimes franquistes, prend en somme le même risque ou, si l'on veut, fait le même pari. Il est prêt à dénoncer les mauvais clercs de l'Église visible pour demeurer fidèle à ce que Dieu, croit-il, demande de lui. Ainsi, tout naturellement et suivant ce penchant de son caractère qui le conduisait aux affirmations les plus audacieuses, Bernanos n'a pas hésité à comparer son destin à celui de Péguy. Il écrit dans *Nous autres Français* : "J'ai été pour M. Maurras

comme Charles Péguy pour Dreyfus, et nous avons été roulés tous les deux par la politique". Il importe peu à notre propos de savoir si réellement Dreyfus mérite cette fâcheuse comparaison. Retenons seulement que Bernanos se place très exactement à partir de ces années 1936-1937 dans la ligne tracée par Péguy. Sans doute serait-il bien rapide et arbitraire de comprendre le rejet profond de Maurras par Bernanos comme le résultat d'une influence directe de son aîné. Cependant, la lecture de *Notre Jeunesse* et d'autres livres de Péguy paraît avoir donné à Bernanos la formule de ce qu'il recherchait ; du moins, elle l'a aidé dans cette recherche. Au reste, son art même s'en ressent. *La Grande Peur* était un travail très construit et très progressif. En revanche, *Les Grands Cimetières*, et toutes les œuvres dites "de combat" qui ont suivi sont davantage livrées à l'inspiration du moment. Il est vrai qu'il ne s'agit peut-être que d'une apparence. Toujours est-il que cela fait beaucoup ressembler les "livres de combat" de Bernanos à ceux de Péguy, qui présentent le même aspect d'improvisation ou de digression continuelle. Est-ce négligence de leur part ? C'est bien plutôt l'expression de leur volonté de rester attentifs, loin de tout artifice littéraire, aux événements, aux réactions qu'ils appellent.

Un chemin spirituel

Les œuvres de Bernanos et notamment les livres de polémique postérieurs à la guerre d'Espagne recèlent en fait cette alliance surprenante que nous avons déjà repérée chez Péguy. D'une part, elles veulent convaincre comme toutes les œuvres de polémique et, pour cela, elles ne ménagent aucun effet de style, ni non plus elles ne négligent de faire appel à l'intelligence vraie. Pour Bernanos, cette intelligence, ce fut d'abord la clairvoyance supposée de Maurras, puis, après 1936, exclusivement le respect des devoirs évangéliques. D'autre part, Bernanos fait bon marché des exigences logiques de la démonstration pour emporter violemment, par sa propre conviction, celle de son lecteur. En vérité, il cherche à séduire et l'on serait tenté de juger ses œuvres tyranniques, au sens que Pascal donnait à ce dernier terme : "La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites : devoir d'amour à l'agrément ; devoir de crainte à la force ; devoir de créance à la science. On doit rendre ces devoirs-là, on est injuste de les refuser, et injuste d'en demander d'autres" (7). Bernanos et Péguy veulent convaincre, mais leurs meilleurs arguments, du moins à leurs yeux, ne sont pas les arguments de la raison. Voilà sans doute ce qui choque tant, bien davantage que les violences purement verbales ou les bizarreries du style, lorsqu'on lit leurs œuvres. Ils paraissent vouloir obtenir du lecteur une conviction rationnelle que légitimement, compte tenu des moyens littéraires qu'ils utilisent, c'est-à-dire la séduction ou l'emportement plus que la démonstration, ils ne sont pas en droit d'attendre.

Mais, à vrai dire, ce procédé employé par Bernanos comme par Péguy n'est pas vraiment tyrannique. Il le serait si le domaine dans lequel les deux écrivains cher-

chent à persuader, à susciter la "créance" était lui-même une "science". Or, la politique est un "art" plutôt qu'une science. Convaincre en politique, c'est d'abord séduire. La démonstration rationnelle ne peut donc suffire et nécessairement il faut recourir à d'autres moyens ou, éventuellement, on n'aura d'égard que pour cette intelligence bien particulière qu'est l'intelligence du cœur. Provoquant pour séduire, rappelant les exigences chrétiennes, exprimant franchement leurs propres opinions quitte à faire usage de la violence, Péguy et Bernanos emploient en réalité les seuls moyens que légitimement, compte tenu du thème de leurs propos, ils aient à leur disposition. On comprend d'ailleurs ainsi que leurs œuvres versent si facilement aux confidences personnelles. Ce sont celles-ci qui donnent à leurs affirmations le poids d'expérience, la part d'authenticité sans lesquels il n'est pas de vrai témoignage. Or, ce témoignage, qui émeut ou qui révolte, leur est indispensable pour susciter l'adhésion du lecteur.

Péguy et Bernanos ne méprisent donc nullement la raison humaine. Seulement, ils mettent en garde contre elle et invitent à donner à Dieu davantage de confiance. Ordinairement, les hommes la lui refusent et se croient assez malins pour se débrouiller tout seuls, mais l'histoire a montré féroce les conséquences d'une telle présomption. Après Péguy qui l'appelait dans *Clio* "la plus grande grandeur" de l'homme, Bernanos vante le risque de ceux qui choisissent, sans considération des périls, d'obéir dans la plus grande humilité à l'Évangile, alors que les meilleures raisons poussent à faire le mal. Risquer, c'est espérer envers et contre tout que Dieu ne se désintéressera pas de ceux qui préfèrent le servir plutôt que de ne compter que sur eux-mêmes. L'espérance est d'ailleurs la théologique que Péguy a le plus célébrée. Il lui a consacré *Le Porche du Mystère de la deuxième Vertu*. Bernanos, quant à lui, parle dans les *Grands Cimetières* de cette "loi simple, si simple qu'on ne lui trouverait sans doute un nom que dans le langage des Anges : se jeter en avant". Il faut savoir mettre un terme aux délibérations intellectuelles quand elles ne permettent plus une claire vision des choses, et s'engager résolument dans le service de Dieu. La foi de Bernanos et celle de Péguy sont d'abord et même essentiellement tournées vers l'action.

Très jeune déjà, Bernanos n'hésitait pas à affirmer au prêtre qui lui servait de directeur de conscience, l'abbé Lagrange, qu'il ne désirait qu'une chose : "une piété d'homme ferme, sincère, tout en acte et non en formule" (8). De même, Péguy n'a pas de mots assez durs contre ceux qui se contentent de distribuer les certificats de moralité sans souci de témoigner par eux-mêmes, de payer de leur personne. C'est déjà le sens de la critique qu'il adressait à Lucien Herr et aux autres dreyfusards jugés défaitistes : ils ne voulaient pas "faire les frais (...) d'une révolution temporelle pour le salut éternel". *L'Argent suite* précise en termes plus crus cette phrase de *Notre Jeunesse* : "J'étais le chef militaire les jours qu'il y avait à se battre. Herr était le chef militaire les jours qu'il n'y avait pas à se battre". Péguy ne pouvait concevoir une vie chrétienne qui ne fût d'abord consacrée généreu-

sement à l'observation des commandements évangéliques.

Les ferments spirituels de notre siècle

Cet abandon aux desseins de Dieu est peut-être ce qui nous reste de plus vivant de Péguy et de Bernanos. Le XIX^e siècle et son rationalisme avaient obscurci l'exigence primordiale, radicale, presque exclusive de la foi. Le poète et le romancier ont voulu rappeler vigoureusement la valeur irremplaçable du témoignage personnel dans ce monde et, s'il est vrai que leurs œuvres suscitent irritation ou mécontentement, n'est-ce pas la meilleure preuve qu'ils ont su retrouver le ton même du message évangélique, aussi violent et courroucé qu'il est parfois serein et pacifique ? Pourtant, ce ne serait rien encore si Péguy et Bernanos ne s'étaient, par leurs vies elles-mêmes, montrés fidèles à leurs propos. On ne saurait en effet affirmer verbalement le principe de la foi et s'en moquer dans ses propres actes sans passer aussitôt pour un fantaisiste ou pour un dangereux illusionniste. Les objurgations de Péguy et celles de Bernanos méritent d'être écoutées, parce que l'un et l'autre ont eu le souci de prêcher d'exemple et, convenons-en, tous deux ont eu un destin. Péguy a poursuivi sans faillir l'entreprise des *Cahiers*, alors que la tentation de renoncer à tout, nourrie de désespoir et d'amertume, à maintes reprises le tenaillait. Quant à Bernanos, il a mené l'existence la plus excentrique qui soit. Après le succès de *Sous le Soleil de Satan*, en 1926, il décide de ne vivre que de sa plume, ce qui lui vaudra de multiples déboires. Il part en 1934 aux Baléares où il connaîtra de près, avant tous les autres Français, les maux qui devaient désoler l'Europe. Enfin, installé au Brésil en 1938, il devance le mouvement de ceux qui, quittant en 1940 la France en déroute, lui redonneront quatre ans plus tard sa liberté.

Dans ces choix, Bernanos et Péguy n'ont donc pas suivi le chemin de la facilité. C'est même le moins que l'on puisse dire. En fait, on ne peut comprendre leurs vies sans y discerner la volonté tenace et obstinée de demeurer obéissant au devoir que Dieu, par leur vocation, leur a confié. Cet appel, visiblement, ce fut une invitation à de bien pénibles épreuves, mais telle est précisément l'aventure chrétienne : un risque douloureux pris consciemment, dans l'espérance, et offert avec joie à Dieu. L'aventure de Péguy et l'aventure de Bernanos sont les ferments spirituels de notre siècle.

Louis de FOUCHÉCOUR

(1) *Lettres et Entretiens, l'Artisan du livre, 1927, page 158.*

(2) *Pensées, édition Brunschvicg, n° 272.*

(3) *Lettres et Entretiens, page 170.*

(4) Jean-Loup Bernanos, *Georges Bernanos à la merci des passants, Plon, 1986, page 148.*

(5) *La troisième partie de Sous le Soleil de Satan où Bernanos parle de Péguy a été écrite très certainement avant la fin de 1923.*

(6) *Les Grands Cimetières sous la Lune, Gallimard, bibliothèque de la Pléiade, page 523.*

(7) *Pensées, édition Brunschvicg, n° 332.*

(8) *Correspondance, Plon, 1971, tome 1, page 76.*

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SENART

Les Correspondances : **Gide-Copeau, Martin du Gard, George Sand**. Les romans : **Le bonhomme d'Ampère** de Roger Vrigny. - **Remise de peine**, de Patrick Modiano. - **Jules Bouc**, de Daniel Boulanger. - **La tristesse du cerf volant**, de Françoise Mallet-Joris. - **Les greniers de Sienne**, de Maurice Rheims.

Jacques Copeau, après avoir lu à vingt ans, les *Nourritures terrestres*, s'adresse à Gide, qu'il ne connaît pas encore, dans une page de son Journal inédit : "Je vis depuis trois jours avec toi dans ma chambre... Tu es sans doute celui que je vais aimer... Je désire me refaire auprès de toi une adolescence... Je t'aime avec angoisse, André Gide !". Cette note est du 7 décembre 1901. Copeau qui cherchait depuis son enfance quelqu'un avec qui parler de son âme, a trouvé dans Gide l'interlocuteur espéré. La lecture de *l'Immoraliste* durant l'été 1902 au Danemark où il est allé se marier, l'enthousiasme. Il envoie à Gide un article pour *l'Ermitage*. La rencontre entre les deux hommes a eu lieu à Paris, boulevard Raspail, chez Gide, le 23 avril 1903. Gide a soigneusement mis en scène son personnage. Il se tient dans l'ombre, au coin du feu, le front incliné sur un livre entr'ouvert, une pèlerine glissant de son épaule parmi les coussins. Copeau écrira dans son Journal : "Journée inoubliable"... Mais Gide qui attendait un éphèbe évanescent et qui voit apparaître un gaillard barbu et volubile, est déçu. Il a raconté cette rencontre à Martin du Gard qui l'a rapportée dans une lettre à Mar-

cel de Coppet. Gide raccompagna Copeau et, brusquement, sur le trottoir : "Au revoir, lui dit-il, je sens que notre entretien est arrivé à la limite de sa fécondité". Gide, trois jours après, relançait Copeau : "Mardi soir, serez-vous libre ?...". Ainsi commença une longue relation, ainsi commence, lyrique d'un côté, curieuse de l'autre, la Correspondance qui s'étendra de 1902 aux années 40 et dont le premier volume, préfacé par M. Claude Sicard, annoté par M. Jean Claude, nous conduit jusqu'en mars 1913 (1). C'est la première période d'une amitié où Copeau se livre tout entier dans l'ardeur de sa nature à celui auquel il a besoin de ressembler pour se sentir être et où Gide semble un peu étonné - "Que vous ai-je donc fait pour que vous m'écriviez des lettres si douces ?..." et, parfois même, il est un peu agacé. Lettres généralement courtes... Copeau écrit à Gide : "J'aimerais vous écrire longuement, mais vous avez raison, mieux vaut causer". Gide, dans son *Journal*, n'a pas fait beaucoup écho à ces causeries. Il a dit qu'il cherchait trop à séduire. Attendons le Journal de Copeau dont la publication ne saurait tarder.

La première partie de cette Correspondance où Gide et Copeau composent un assez curieux chaud-froid de sentiments, est émaillée de potins littéraires. C'est la période de la fondation et du lancement de la N.R.F. dont Copeau est le directeur. Il est question longuement de la préparation de chaque numéro, mais, déjà, Copeau s'éloigne vers le théâtre et il nous dit, en passant, que Curel est l'égal de Shakespeare ou bien encore que les trois plaies du théâtre, ce sont les directeurs, les critiques et les acteurs. Que reste-t-il alors ? Le public face à l'auteur... Il est aussi longuement question entre Gide et Copeau de la *Revue critique des idées et des livres*. Cette petite revue de jeunes écrivains maurrassiens - Jean Rivain, Henri Clouard, Jean-Marc Bernard, Pierre Gilbert, André du Fresnois... dont beaucoup furent tués à la guerre et qui pourrait faire un beau sujet de thèse de troisième cycle, les empêche littéralement de dormir. Sur Gide ou par Gide : on en apprend de belles : passant à Genève, il choisit la cité de Calvin pour se livrer à la pire débauche ; au Mont Cassin, il mène une étrange vie, dîne avec les Pères, "extrêmement sympathiques", nous dit-il, répond à leurs questions sur Oscar Wilde.

*
* *

A peine a-t-on eu le temps de lire le troisième volume de la Correspondance de Martin du Gard consacré aux années 19-26 qu'en paraît le quatrième tome (2). Il nous emmène en 1929. Martin du Gard écrivait dix lettres par jour. Il est mort en 1958. Faites le compte. Il reste à publier, si on les retrouve toutes, cent mille lettres.

En saurons-nous plus sur l'auteur des *Thibault* ? Il s'est attaché dans son œuvre romanesque à "se dépersonnaliser". Il s'indignait quand on lui disait qu'il ressemblait à *Jean Barois*. Il n'a jamais fait une confidence, de son vivant, à ses lecteurs, encore moins aux journalistes ou aux échetiers. Un éditeur hollandais lui avait demandé sa photographie et une notice biographique pour une anthologie où il devait figurer. "Que penser, écrit-il à René Lalou, d'un éditeur pour qui le portrait de l'auteur prend une telle importance... Si le public européen en est arrivé à ne s'intéresser à l'œuvre d'un écrivain qu'après avoir apprécié les traits de son visage, c'est tant pis pour le public et tant pis pour ceux qui ont flatté et développé ces goûts-là"... Que dirait-il aujourd'hui ? M. Maurice Rieunaud à qui nous devons la publication de cette Correspondance, nous a prévenus que le vrai Martin du Gard y apparaîtrait et qu'il nous y livrerait "sa face cachée". Il s'est retiré depuis la Guerre dans sa propriété du Tertre à Bellême, dans l'Orne, il s'y consacre entièrement à ses *Thibault* dont il nous annonce qu'après avoir publié le dixième volume qui sera peut-être l'*Été 1914*, il aura achevé le prologue et pourra entrer dans le vif du sujet, il ne sort de sa retraite laborieuse que pour quelques séjours parisiens, un voyage en Tunisie, "le royaume du sordide", un autre à Nîmes et à Avignon où ce barbare nordique qui n'a du Gard que le nom, découvre "le Midi racé, sans laideurs, plein de noblesse", ou bien il assiste aux décades de Pontigny au milieu de

"soixante bavards" où il ne souffle mot, il estime que le mysticisme s'y fait "envahissant" et que les "chrétiens inquiets" viennent un peu trop troubler les "païens paisibles" au nombre desquels il faut sans doute le classer. Il continue dans ces lettres à donner des leçons d'esthétique romanesque aux uns et aux autres, il explique au jeune Dabit, le Romancier d'*Hôtel du Nord* comment il faut écrire, il n'épargne pas aux meilleurs des critiques souvent judicieuses, il se moque toujours un peu de son vieil ami Duhamel devenu conférencier officiel, il donne à se moquer beaucoup plus de lui, quand, ayant appris qu'Herriot veut lui donner la Légion d'honneur, il use de ruses de Sioux pour lui faire savoir qu'il ne la refusera pas, en nous assurant en *a-part* qu'il ne la portera pas, sauf quand il ira rendre visite à Herriot. Rarement, Martin du Gard est-il comique, même lorsqu'il s'essaye à écrire des farces pour le théâtre, mais, là, il l'est et pour de bon. Les lettres les plus intéressantes de ce recueil de six cents pages qui en contient de nombreuses sur lesquelles le lecteur passera rapidement, sont celles où l'écrivain expose sa façon de composer, en "re-créant de la vie nouvelle avec des éléments de vie passée". Copier la réalité objective, mais en y amalgamant le vécu subjectif, d'où nécessité d'une riche expérience... On a toujours goût et profit à entendre parler un probe artisan de son métier. D'autres lettres adressées à Chamson, à Arland, à Chardonne montrent que celui qui se nommait le "vieux béquillard", sait marcher encore (il n'a que cinquante ans), au pas de la littérature montante.

*
* *

George Sand, la révolutionnaire de 1848, écrivait à son fils Maurice du ministère de l'Intérieur où elle rédigeait les bulletins officiels de la République : "On joue le tout pour le tout. La partie est belle". Elle se rallia, sinon à l'Empire, du moins à l'Empereur : "Je vous ai toujours considéré, écrivait-elle au napoléonide aux yeux pâles, comme un génie socialiste... Vous êtes l'homme que Dieu a suscité et que le Peuple a accepté". Retirée à Nohant où elle a vécu les dix-huit années du règne impérial en faisant le bien, ce n'est pas le plébiscite du 8 mai 1870 qui a dû la faire changer d'avis. Le soleil ayant lui sur Paris ce jour-là, Emile Ollivier notait dans son Journal : "Dieu vote oui". Deux mois après, la guerre éclatait. George Sand, sous l'Empire, avait "ajourné" la démocratie. Elle n'en avait pas moins continué de croire dans la perfectibilité de l'espèce humaine, elle espérait qu'à la faveur de la paix et du développement des richesses, un avenir meilleur s'offrirait au peuple, qu'un jour peut-être la République cesserait d'être, selon le mot de Lamartine en 1848, "idéale et prématurée". Elle comprit très vite que la guerre mal préparée, mal engagée, contre laquelle elle s'était élevée de tout son instinct, sonnait le glas de l'Empire. Elle pense désormais que "rien n'empêchera la République". Mais quelle république ?... La guerre, la défaite, la Commune projettent leurs grandes ombres sur le Tome XXII de la Correspondance générale de George Sand (3).

Le 4 septembre 1870, George Sand note dans son agenda : "Maurice m'éveille en me disant : la République est proclamée à Paris sans coup férir". Divine surprise : "les armées de l'empereur sont battues !" La nouvelle ne produit dans la révolutionnaire de 1848 aucune exaltation. Le beau feu s'est éteint. Ce que veut George Sand, plus que la République, c'est la paix. Si la République continue une guerre folle et sans espoir, elle n'en sera pas. Gambetta, ce "charlatan", ainsi l'appelle Jules Grévy, n'est à ses yeux qu'un "malheureux fanfaron". "Le temps n'est plus, écrit-elle, où l'on se battait avec des faux et des bâtons". Hugo prêche la guerre à outrance et crie aux Français : "Les Prussiens sont 600 000 et vous êtes 37 millions. Levez-vous et soufflez sur eux". Elle dit que Hugo est "un pauvre d'esprit en proie à des nerfs de femmelette". Elle réagit, à Nohant, en terrienne. Elle découvre que la France n'est pas une idée, mais une réalité. M. Michel Mohrt pourra dégager du *Journal d'un voyageur pendant la guerre* publié dans *La Revue des deux mondes* par George Sand les éléments de ce qu'il a appelé dans son livre *Les intellectuels devant la défaite de 1870*, en opposition au "romantisme féminin", un "réalisme féminin". George Sand constate avec amertume que "la République n'est représentée que par des incapables et des gens tarés". "Elle ne vivra pas", prophétise-t-elle, et elle ne le regrettera pas. Flaubert se moque de son fantôme de république idéale. Pour lui donner corps, elle appelle à la formation du parti des sans-partis. Seul, il pourra fonder ce que Thiers nomme "la république sans républicains" d'où, un jour, sortira peut-être, régénérée moralement, lavée des bains de sang dans lesquels elle a trempé, une république qui ne rougira pas de s'affirmer républicaine. "Il faut se débarrasser de 93". George Sand se dressera contre la Commune. "Malheur à ceux qui ont cru au noble instinct des masses". Cette "folie furieuse" ne lui inspire que de l'horreur. Paris est devenu "un repaire de bandits de toutes les nations opprimant un troupeau de couards et d'imbéciles". La répression ne l'émeut pas. "Ils l'ont voulu". N'ose-t-elle pas écrire : "Il eût mieux valu pour l'honneur de Paris qu'il eut subi l'occupation prussienne et que la Commune n'eût pas régné".

Les lettres de cette période fatale aux illusions de George Sand reflètent de tristes et dures couleurs. Mais si la Commune arrache des cris d'indignation à la bonne dame de Nohant, est-ce qu'elle porte sur son temps, sur la démocratie, sur le suffrage universel, la même totale condamnation que son ami Flaubert ? Pour celui-ci, "l'ouvrier est ignoble, le bourgeois inepte, le paysan stupide, l'ecclésiastique odieux". "Le rêve de la démocratie, dit-il, est d'élever le prolétaire au niveau de bêtise du bourgeois". Le 8 septembre 1870, il écrit de Croisset à George Sand : "Ah, chère maître, si vous pouviez haïr... C'est là ce qui vous a manqué : la Haine. Malgré vos yeux de sphinx, vous avez vu le monde à travers une couleur d'or". George Sand lui répondra sous la forme d'une lettre ouverte publiée dans *Le Temps* : "Eh, quoi, tu veux que je cesse d'aimer...". Il faut entendre monter des pages de cette Correspondance toute pleine du bruit

de l'Année terrible, cette imploration de ton racinien, cette voix gémissante de femme blessée, cette protestation de l'Amour - "j'aime, donc je vis", plus forte peut-être que la dénonciation des crimes, des erreurs et des illusions. Elle éclaire la face sombre de l'Humanité d'un reste de la couleur d'or évoquée par Flaubert, elle y imprime la marque d'un signe d'espoir. La République gît, victime de ses exaspérations et de ses outrances. George Sand ne la roule dans le linceul où Renan a couché ses dieux morts que dans l'attente d'une Résurrection. Il y a dans la bonne dame de Nohant renversant ses flambeaux éteints sur le tombeau de la République une Marie-Madeleine repentante, mais inassouvie.

*
* *

Le bonhomme d'Ampère est ce pantin lié dans nos souvenirs aux expériences de physique du collège. M. Roger Vrigny écrit dans le roman auquel il a donné ce titre symbolique (4) que "chacun de nous est traversé par le courant de la vie, comme le bonhomme d'Ampère est traversé par le courant électrique". Dans le roman de M. Vrigny, où passe le courant de la vie ? Entre deux garçons, Marc et Albert, qui ont grandi ensemble dans le Périgueux de l'avant-guerre, mais les événements les sépareront, l'un vivant en retrait de son époque, tourné vers le passé, réfugié dans sa mémoire, l'autre se jetant dans l'action, tout tendu vers l'avenir. Il y a dans cet espace creusé entre eux, une fille, leur amie d'enfance. Albert a été son amant, Marc est devenu son mari. Est-ce en Lucie que le courant passe ? Mais qu'est-ce que l'électricité ? Lorsqu'on frotte deux corps l'un contre l'autre, dit le Petit Larousse, il y a formation de deux espèces d'électricité, l'une négative, l'autre positive. Les corps d'Albert et de Marc sont destinés à s'unir, à se fondre en un seul être. Les deux amis s'aiment en Lucie, y subissant à la fois attraction et répulsion, Marc est chargé d'électricité positive, Albert, d'électricité négative.

C'est à la faveur d'un retour sur lui-même, une nuit, dans un hôtel au Portugal, pendant la révolution des œillets, qu'Albert qui a pris l'identité de Marc, raconte l'histoire de cet amour. "La mémoire, écrit M. Vrigny, est faite d'images qui s'éclairent et s'éteignent comme des enseignes lumineuses". *Le Bonhomme d'Ampère* où la vie apparaît comme en rêve et où le narrateur semble être le manipulateur d'une lanterne magique, est composé d'une succession d'images extraites de la nuit, projetées dans un rayon de clarté, replongées dans l'obscurité, sans lien chronologique, en apparence désordonnées, mais la rapidité du mouvement dans lequel elles sont entraînées établit entre elles une continuité qui peut faire croire à la cohérence, à la réalité d'une vraie vie. Qu'est-ce que la réalité ? Qu'est-ce que la vraie vie ? M. Vrigny s'est toujours posé cette question dans ses romans.

Dans *Le Bonhomme d'Ampère* où le personnage de Marc associé à tout que l'époque trame de dramatique semble participer de la vraie vie, c'est le personnage d'Albert vers lequel nous nous tournons pour essayer de

trouver les réponses à la question de M. Vrigny. La tentative d'Albert pour "faire quelque chose", sa montée à Paris où il veut "faire de la littérature", échoue. Ces pages où, dans la vaine trépidation parisienne, on entrevoit la figure de Drieu la Rochelle, ces pages où le romancier raconte une fois de plus l'aventure d'un adolescent débarqué de sa province dans le Paris factice des revues et des théâtres, sont attachantes. Mais là la vraie vie ? Ce qui vit dans *Le Bonhomme d'Ampère*, c'est Albert, seul, à l'écart du monde en marche, lorsque, de sa position de retraite, à Périgueux, il observe et raconte l'histoire des autres. "Comment être sûr, dit M. Vrigny, qu'Albert ne contemple pas des fantômes ou des souvenirs embellis par la mémoire ?". C'est là le pôle négatif du roman, mais c'est celui qui en accapare toute la charge et lui donne toute sa force vitale. *Le Bonhomme d'Ampère* où le courant de la vie trace son chemin en zig-zags, évoque les aventures d'une génération à travers la défaite, l'occupation, la résistance, la collaboration, mais plus important est ce qui y est enfoui dans le terreau de l'enfance et de la province, ce qui, toujours chez M. Vrigny, face aux points d'interrogation de ces questions, est écrit en creux, reste secret.

*
* *

D'un roman à l'autre, M. Patrick Modiano poursuit toujours la même quête d'une identité perdue, la même recherche d'un temps censuré, la même exploration d'années obscures. Il est toujours ramené par les mêmes chemins parcourus, les mêmes pistes brouillées, au fond des mêmes impasses. Les mêmes questions toujours posées ne reçoivent jamais de réponses.

M. Modiano évoque dans *Remise de peine* (5) un paysage de banlieue parisienne avec les couleurs d'Alphonse Daudet et d'Alain Fournier, une maison entourée d'un jardin où la tombe du docteur Guillotin est enfouie sous des clématites. Deux enfants vivent là avec trois femmes dont une est une ancienne écuyère de cirque. Leur mère fait des tournées théâtrales à l'étranger, leur père passe de loin en loin, il n'a pas de mots pour expliquer qui il est, ce qu'il fait. Des gens étranges fréquentent cette maison. De longues voitures américaines s'arrêtent la nuit devant la porte. Il est souvent question dans les propos des visiteurs d'une histoire de bande de la Rue Lauriston. "Les enfants regardent et écoutent", écrit M. Modiano. Il ajoute, parlant plus tard au nom d'un des enfants : "Je m'étonne que la police ne m'ait pas interrogé". Entre ces deux phrases, s'inscrit tout le récit de M. Modiano, mais estompé, gommé, voilé de mystère. Les enfants regardent, écoutent, certes, mais sans comprendre. A travers eux, M. Modiano ne rapporte que les bribes d'une histoire. *Remise de peine* est comme un cahier d'écolier. L'écriture en présente plus de déliés que de pleins. Elle garde ses secrets.

Ce que livre ce cahier, c'est, entre ses minces pages, une odeur composée d'un mélange de senteurs de feuilles mortes et de pommiers en fleurs, celle qui monte du

jardin de banlieue où deux enfants sont abandonnés, où ils jouent, à la fin du récit, en attendant que quelqu'un vienne les chercher. C'est l'odeur même du temps perdu, recherché, jamais retrouvé. Elle baigne toute l'œuvre de M. Modiano. Jamais, elle n'a été plus insistante, plus troublante qu'ici.

*
* *

M. Maurice Agulhon a réuni dans un ouvrage sérieux intitulé *Histoire vagabonde* (6) des articles et études sur les idéologies politiques de la France contemporaine. L'un d'eux est consacré à la "statuomanie". On ne statuifiait sous l'ancien régime que les saints et les rois. Le XIX^e siècle laïque et démocratique désacralisa la statue. Pas un chef-lieu de canton qui n'érigea alors une statue à la gloire de son grand homme. Quand le grand homme manquait ou n'avait pas encore fait ses preuves, on dressait un socle sur une place en l'attendant. Numa Roumestan, dans le roman d'Alphonse Daudet, montre aux visiteurs de sa petite ville provençale le socle qui recevra un jour sa statue. M. Daniel Boulanger semble n'avoir écrit son roman *Jules Bouc* (7) que pour donner un exemple de cette statuomanie. La ville de Nocquoy où le grand homme est espèce rare, découvre dans le nommé Jules Bouc mort depuis longtemps sans avoir laissé un souvenir, un poète qui l'illustre et décide de lui élever une statue. Tout le roman de M. Boulanger consiste à donner vie à ce personnage, à le réinventer, à le rendre digne de la célébrité qui lui est attribuée. Pourtant, "Jules, écrit M. Boulanger, n'avait rien de spécial apparemment". Il a été un de ces êtres que l'on ne regarde pas et ne ressemble à rien. Nocquoy va le faire ressembler à l'image que, collectivement, elle se fait de lui. La création de ce personnage, la façonement de sa figure dans le nuage d'une hallucination où une réalité trouve ses contours mais est toute à deviner, est une entreprise d'esthétique unanime à laquelle Jules Romains eût applaudi. M. Boulanger y manifeste son goût de la parodie et de la farce, tout en faisant une brillante démonstration de l'arbitraire de l'art. "Qu'est-ce que l'art, demande-t-il... un je ne sais quoi qui s'ajoute au naturel, quelque chose qui prend des tas de choses un peu partout et les sert ensemble, et l'on se demande où les a-t-on vues". Il y a de la prestidigitacion dans l'art de M. Boulanger. Jules Bouc sort de l'imaginaire collectif de la petite ville comme le lapin blanc d'un chapeau haut-de-forme. Aussi bien, le jour de l'inauguration de sa statue, il ne pourra, lorsqu'elle sera dévoilée, qu'être *escamotée*.

*
* *

Mme Françoise Mallet-Joris a pratiqué une coupe verticale dans l'histoire d'une famille de la grande bourgeoisie industrielle des Flandres entre 1900 et 1975 : c'est *la Tristesse du cerf-volant* (8). Il faut expliquer le titre de ce roman. Un enfant solitaire et pensif a peint dans l'escalier de la tour de sa maison une fresque où l'on voit

des petits bonhommes s'essayer à attraper la ficelle d'un cerf-volant invisible. Un marchand de tableaux juif et pédéraste découvre dans ce petit bricoleur un peintre de génie. C'est le coup de foudre. Il va le disputer à sa sœur, Clara, avec qui Christophe a formé, dès l'adolescence, un couple incestueux. Il le lancera sous l'occupation allemande de 1940-1944 dans le milieu frelaté des galeries d'art parisiennes. Christophe se tue à la fin du roman. Pourquoi ? ... Il y a, à l'arrière-plan de l'aventure esthétique-érotique dans laquelle nous entraîne Mme Mallet-Joris, l'étrange figure d'une petite-fille de Clara, Stepha : ses démêlés spirituels avec le Carmel constituent dans ce roman un autre pôle d'attraction. *La Tristesse du cerf-volant* est composé d'ingrédients romanesques d'un usage très commun dans la production littéraire actuelle : inceste, homosexualité, collaboration et résistance, la grâce, Dieu. Mme Mallet-Joris évoque le Nord avec son "rude et laid visage", ses "maisonnettes en briques rouges", ses "belles usines austères", sa "longue tristesse plate". Cette peinture d'atmosphère ne réussit pas à s'imposer. On est ramené à "la tristesse du cerf-volant", à son symbolisme, au paysage confus d'une effusion d'enfance. Christophe, peintre de génie ou petit bricoleur ? La question reste en suspens.

*
**

C'est dans le même milieu de la bourgeoisie du Nord que nous introduit M. Maurice Rheims dans son roman, *Les Greniers de Sienna* (9). Nos origines ne remontent

pas aux Croisades. Nous ne sommes ni duc, ni prince, ni baron - pas une ligne dans Retz ou Saint-Simon : bourgeois sans doute, mais du Nord. Pour les initiés, ça suffit !". Ainsi l'héroïne de M. Rheims nous donne-t-elle tout de suite, avec le ton qui sera celui du livre, cet avertissement hautain. Mais la crise l'a contrainte à sortir de son monde pour entrer dans le monde et elle s'y battra avec vaillance pour s'y faire une place qu'elle ne doit qu'à elle. Commissaire priseur, spécialiste des grandes ventes d'objets d'art, M. Rheims est capable d'assurer à cette fille intrépide la situation qu'elle mérite. Il la lance dans le milieu de la brocante internationale. Elle y fait des affaires sensationnelles, et aussi, l'amour sans compter. Ce roman généreux, juteux et nerveux est enlevé prestement. Catherine a, nous dit-on, "le visage d'une bien jolie dame", "avec des traits charnus et délicats", mais "une certaine dureté". Sans la dureté, ce serait un Fragonard. M. Rheims veut qu'en un autre temps que le nôtre, elle eut pu être une Mademoiselle de Maupin ou une Charlotte Corday". Cette Catherine, grande lectrice de Théophile Gautier et de Ponson du Terrail, mais aussi de Stendhal, est de la race de Lamiel. On passera de rudes moments avec elle.

Philippe SÉNART

(1) (2) (4) (6) (7) (9) Gallimard.

(3) Garnier.

(5) Le Seuil.

(8) Flammarion.

**L'existence d'une revue dépend
du nombre de ses abonnés.**

**Abonnez-vous
et faites connaître France-Forum.**

**Nouvelle adresse :
133 bis Rue de l'Université 75007 Paris
Tél. : 45 55 10 10**

APRÈS-DEMAIN, VINCENNES...

par Yvan CHRIST

Bien que situé aux portes de Paris, le château de Vincennes reste paradoxalement méconnu. C'est pourtant, avec son enceinte fortifiée, son donjon formidable et sa délicate Sainte-Chapelle, une des œuvres maîtresses de l'architecture médiévale. S'ajoutent à cela les ailes construites sous Louis XIV, au sud de l'immense quadrilatère, par Louis Le Vau. Un château royal par excellence. Raconter son histoire reviendrait à résumer mille ans d'histoire de France. Je ne m'y aventurerai pas...

La grande histoire aurait pu, de nos jours, s'y poursuivre. L'architecte Jean Trouvelot n'avait-il pas envisagé, avant 1958, c'est-à-dire avant le retour au pouvoir de Charles de Gaulle, d'établir à Vincennes la résidence du chef de l'Etat ? Projet prestigieux et imprévu. Il avait fait sursauter ou ricaner. Jean-Philippe Lecat, ancien ministre de la Culture, officiellement chargé de se pencher sur le sort d'un tel château, justifie cet étonnant dessein : *"le palais de Philippe Auguste, de Saint-Louis et de Charles V vaut bien la demeure du comte d'Evreux, de la marquise de Pompadour et le garde-meubles de la Couronne : (...) Le rééquilibrage de l'agglomération parisienne vers l'Est aurait reçu avec trente ans d'avance, une impulsion décisive. Un "rendez-vous manqué".* Mais l'affreuse exécution du duc d'Enghien, dans les fossés du donjon sur les ordres de Napoléon Bonaparte, qui, à Sainte-Hélène, a assumé la responsabilité de cet acte, a durablement assombri la légende du château des Capétiens...

Château-fort, Vincennes l'est resté - dans tous les sens du terme. Légué par l'histoire, c'est toujours un commandant militaire qui en a la responsabilité. Faire du

château un pur et simple "espace" culturel serait aller contre son séculaire destin. Aussi bien le général qui le régit est-il également le chef du Service historique des armées et le gardien de ses archives, conservées dans les pavillons du Roi et de la Reine, qui se font face.

Il est d'autres implantations militaires, très contestables, celles-là : un poste de recrutement de la Légion étrangère, un "arrondissement" des travaux du génie, la société nationale immobilière des armées, le musée des chasseurs qui veille sur les cendres des combattants de Sidi-Brahim... Elles sont autant d'entraves à la mise en valeur du château : Jean-Philippe Lecat est en droit de parler rudement de *"balkanisation aux limites du ridicule"*. La présence du ministère de la Culture, dit-il encore, n'est pas moins *"disparate"*.

Que faire pour mettre un terme à cette insupportable anarchie, qui n'est pas digne de l'admirable Vincennes ? Dans ces conditions, nul ne sera surpris d'apprendre qu'en temps normal, le château ne reçoit que 30.000 visiteurs annuels. *"C'est descendre bien au-dessous des plus poussiéreuses institutions culturelles du pays"*.

Principale victime de la dernière guerre en région parisienne, Vincennes a été restauré par Jean Trouvelot et sa colonnade classique, reconstituée intégralement. Un palais présidentiel pouvait naître de ces travaux considérables, utopie qui ne prit et ne prendra sans doute jamais corps. Nous sommes dans le royaume du rêve face à ce *"palais des ombres"* qu'il s'agit maintenant, par d'autres moyens, moins mythiques et ambitieux, de rendre à la lumière...

Aux yeux de ses trop rares visiteurs, Vincennes n'est

Vincennes le sentiment tragique de l'histoire?. C'est le plus shakespearien des châteaux français. Voilà pour-quoi il fascina un André Malraux, homme d'imagination s'il en fut jamais - *"mais (...) son attention manquera..."*.

Le vertueux Louis XVI souhaitait, par mesure d'économie, détruire Vincennes comme la Bastille. Il n'a été comblé que sur le dernier point, un certain 14 juillet. La Bastille, si elle avait survécu, serait certainement un des monuments historiques les plus visités de Paris avec Notre-Dame et la Tour Eiffel. Vincennes attend toujours cette promotion flatteuse. Ainsi en ira-t-il sans doute lors de l'achèvement des travaux d'aménagement et de restructuration qui sont dès maintenant prévus, mais qui ne seront pas réalisés en un tournemain.

Parmi les diverses propositions qui sont avancées, on notera la création, dans la tour du Village qui, au nord, est la seule entrée du château, de la Maison du Mécénat, qui dépendrait du ministère de la Culture où siègerait le Conseil supérieur de cette discipline nouvelle : ses expositions temporaires pourraient se tenir dans le donjon. Et, pour animer ce donjon inanimé, la direction des Musées nationaux serait sollicitée pour qu'elle consentît à y déposer des œuvres de qualité : tapisseries, meubles, orfèvrerie, manuscrits, etc... *"On a écarté l'idée de reconstituer dans le donjon "le Trésor de la Couronne" (à la manière de la Tour de Londres) en dépouillant la galerie d'Apollon... c'est l'indication d'un sage réalisme"*.

Vœu très voisin pour ce qui est de la reviviscence de la Sainte-Chapelle, où, en permanence, prendrait place un trésor d'orfèvrerie religieuse, assorti d'expositions temporaires sur le modèle de celles qui sont organisées par l'Inventaire général des richesses artistiques de la France. Qui plus est, il est prévu d'évoquer les deux manufactures antinomiques, mais complémentaires, de l'histoire du château : sa manufacture de porcelaine et de faïence, sa manufacture d'armes et son arsenal. Les ministères de la Culture et de la Défense seraient naturellement associés à une telle évocation. Quant aux services historiques des armées, ils seraient bien inspirés d'organiser des expositions dans ceux des grands salons du Pavillon du Roi qui ont été restaurés et où pourraient être déposés les cartons de tapisseries des "Chasses du Roi", actuellement à Versailles.

Oui, les expositions de prestige devraient être à Vincennes multipliées. Dès l'automne de cette année, une esquisse du projet y sera soumise aux visiteurs sous le titre de "Mémoire et création". Autres manifestations proposées : des parades équestres du régiment de cavalerie de la Garde républicaine sur la place d'Armes réaménagée, des festivals de musique militaire, etc...

D'ici à six ans, Vincennes sera peut-être sauvé : Jean-Philippe Lecat en tient le pari. Ce Bourguignon, mon éminent compatriote, est à la fois téméraire et hardi, à la manière de nos derniers ducs de la maison de Valois. Je lui fais confiance - à condition que lui fassent confiance les nouveaux princes de la République...

Yvan CHRIST

*Vincennes : donjon, château, fossé
et Pavillon du Roi*

plus qu'une caserne confuse, rébarbative au possible et inquiétante. Au nord, de médiocres bâtisses militaires du XIX^e siècle. Au centre, un donjon - le plus extraordinaire de France depuis la destruction, par les Allemands de la Première guerre mondiale, de celui de Coucy - mais c'est une carcasse à peu près vide. Une Sainte-Chapelle très pure, mais, elle aussi, inanimée, désaffectée et qu'il conviendrait de rendre au culte. La cour Royale, au sud, qu'encadrent non seulement les pavillons classiques du Roi et de la Reine, mais l'arc de triomphe retrouvé (et restauré) après les explosions voulues par l'ennemi, en 1944, et la colonnade que l'on a cru devoir redresser de toutes pièces, cette seule cour permet à nos contemporains d'imaginer ce que fut l'incomparable demeure - où, pourtant, on se sent mal à l'aise... Tout est, en ces lieux, trop boiteux et trop équivoque pour séduire, dès l'abord, le visiteur non prévenu...

"La France - je cite Jean-Philippe Lecat - possède assez de demeures ornées pour des princes aimables, des favorites et des financiers pour accepter d'affronter à

DISQUES

par Marc DARMON

● **MOZART** : *l'Enlèvement au Sérail*. E. Gruberova, K. Battle, M. Talvela, G. Winbergh. Orchestre Philharmonique de Vienne, dirigé par Sir Georg SOLTI.

L'Enlèvement au Sérail est le premier des opéras de Mozart à avoir été composé sur un livret en allemand. Il fait partie des cinq Opéras majeurs de Mozart, avec Don Giovanni, La Flûte enchantée, Così fan tutte et les Noces de Figaro. Composé en 1781, il contient des airs superbes et relativement peu de récitatifs pour l'époque.

Cette nouvelle version est une parfaite réussite. Les chanteurs, l'orchestre, les chœurs, le chef et même les ingénieurs du son ont réalisé un magnifique travail. Voici une interprétation qui se hisse en tête de la discographie, et sans doute pour longtemps.

Les chanteurs rassemblés par Solti sont parfaitement dans leurs rôles. La soprano tchécoslovaque Edita Gruberova est une Constance très émouvante et tout à fait crédible. Elle est d'ailleurs à l'origine de cet enregistrement puisque, paraît-il, lorsque Georg Solti l'entendit en concert dans un air de cet opéra, il décida d'en enregistrer l'intégralité. Marti Talvela sait donner à son personnage de gardien du sérail la truculence et la grossièreté nécessaires tout en faisant preuve d'une admirable musicalité. Les autres solistes sont également remarquables, à commencer par la divine Kathleen Battle.

L'orchestre, le Philharmonique de Vienne, est superbe, même si les musiciens sont sensiblement plus nombreux que lors de la "première" en 1782. Sir Georg Solti avait déjà enregistré avec succès les quatre autres "grands" opéras de Mozart. La mise en place de celui-ci est parfaite, l'intérêt de l'auditeur est constamment sollicité, notamment par les contrastes des tempi et des nuances. Les disques de Solti sont le plus souvent parfaitement enregistrés et c'est tout à fait le cas ici : la prise de son est claire et précise, l'orchestre brillant et détaillé, les voix présentes et véridiques. Les effets théâtraux sont spectaculaires sans être artificiels.

Cet opéra tient sur deux disques compact au lieu de trois habituellement. Tout est décidément attirant dans ce coffret.

● **SIBELIUS** : *1^e Symphonie, Karelia, Finlandia, En saga et autres poèmes symphoniques*. Orchestre Philharmonique de Berlin, H. von Karajan, 2 compacts

EMI-studio 7 69017 et 7 69028.

Toutes les grandes maisons de disques éditent presque en même temps une collection de disques compacts à prix réduit (autour de 90 F). Mais alors que la plupart nous proposent des œuvres très connues et très enregistrées (la "Cinquième" de Beethoven, l'"Inachevée" de Schubert...), nous sommes surpris et heureux de trouver dans la collection d'EMI, "studio", deux compacts de Sibelius dirigés par Karajan.

Surpris parce que le compositeur finlandais Jean Sibelius (1865-1957) n'a pas la popularité d'autres musiciens de cette époque (Mahler, Strauss, Ravel, Debussy...) et que c'est donc courageux de la part d'EMI d'essayer de promouvoir, dans cette édition économique, cette musique nordique. De plus le disque de la première Symphonie est un des seuls compacts vendus à prix réduit dont l'enregistrement soit numérique.

Mais nous sommes surtout heureux de pouvoir entendre ces œuvres. Si Sibelius n'est plus aujourd'hui dans l'oubli, c'est en partie à Karajan qu'il le doit. Le grand chef autrichien a été un des premiers à jouer en concert et à enregistrer, déjà du vivant du compositeur, la musique de Sibelius dont il est depuis quarante ans un spécialiste incontesté. C'est donc avec plaisir que l'on redécouvre, dans un enregistrement récent, Karajan interprétant Sibelius.

Les principales œuvres de Sibelius sont ses poèmes symphoniques et ses sept symphonies. La première est sans doute la moins personnelle, celle qui s'inspire le plus de Brahms et de Tchaïkovsky, mais elle est magnifique, à la fois vivante et sombre. Les poèmes symphoniques enregistrés ici sont les plus beaux. Le plus connu est sans doute Tapiola, la dernière œuvre qu'il publia alors qu'il allait encore vivre trente ans, mais on peut lui préférer En Saga (Une Saga) et Finlandia, véritables hymnes à la liberté et à l'indépendance.

L'interprétation est remarquable, parfaitement restituée par une très bonne prise de son. Karajan a également enregistré à cette époque (1980) la deuxième Symphonie ; espérons qu'EMI l'éditera bientôt en disque compact. Si l'on veut mieux connaître l'univers symphonique de Sibelius on peut aussi écouter les quatre dernières symphonies que Karajan a enregistrées en 1965 (Deutsche Grammophon 415 107 et 415 108).

notes de Lecture

● Introduction à la politique moderne de Philippe BENETON

Ce titre, comme la plupart des titres, est ce qu'il est. Il n'indique que très approximativement, le contenu et la portée de ce livre. Aussi bien, dès les premières pages, l'auteur prend ses distances avec sa formulation : "Il (ce livre) n'est ni une introduction à la politique tout court ni une introduction à la science politique".

Pas une introduction à la politique "tout court" parce qu'il ne traite pas des relations internationales ni de la guerre. En plus, parce qu'il n'analyse pas une des formes de l'expérience politique : les dictatures. Il n'est pas une introduction à la science politique, non pas par nécessité de limiter le champ, mais par résolution méthodologique et même de principe.

Philippe Bénétou qui est Professeur à l'Université de Rennes a cette originalité audacieuse : il ne se veut pas "political scientist", il pense que les sciences politiques ne permettent pas de "penser" la politique. Sa démarche s'inscrit sous le patronage de Raymond Aron, le philosophe disciple de Montesquieu, de Tocqueville - plus que du sociologue -, de Leo Straus - ce penseur américain, qui a fini par redécouvrir et par se faire le champion des grandes œuvres de la philosophie antique. Egalement, Philippe Bénétou est dans la lignée de Bertrand de Jouvenel. Plus une certaine luminosité pascalienne.

Etant donné ces orientations, la première partie de ce livre - 130 pages - est consacrée, sous le titre "Les Anciens et les Modernes" à une analyse de la manière dont on abordait, approchait, pensait la politique dans l'Antiquité, puis de la manière dont on la pensait en "chrétienté". Ensuite, est décrite la genèse de la "pensée moderne de la politique" à travers sa première vague - Machiavel, Hobbes, Locke, Adam Smith - et sa seconde - dominée par le millénarisme du XIX^e siècle, venu, notamment de Joachim de Flore. Enfin, on débouche dans une critique, en bonne et due forme, de "l'analyse positiviste de la politique", des sciences politiques telles

qu'elles tiennent le haut du pavé, de nos jours - même si leur prestige se craquèle.

Assurément, la critique du choix de penser la politique "objectivement", "scientifiquement", sans référence au bien et au mal, est bien menée et l'auteur montre avec pertinence combien le positivisme le plus positiviste est bourré de choix de valeurs inavouées. A commencer par la sacralisation de la "science" dans la pensée de Weber et de ses disciples.

Cependant, ce qui m'a semblé le plus passionnant - et nouveau -, c'est l'évocation par Ph. Bénétou du cheminement de la modernité. En particulier sa thèse qu'en fin de compte la "révolution morale" de Machiavel et de Hobbes était trop radicale pour être assimilable instantanément. Il a fallu que Locke, Adam Smith la rendent moins rude, l'enveloppent - en quelque sorte - puis que les sciences politiques en "scientifisent" les a priori pour qu'elle devienne dominante. Il y a des indications sur les itinéraires de "digestion" des grandes pensées par les mentalités qui sont suggestives et qui interdisent de décrire l'histoire des idées selon la simple chronologie. Elle se déploie à travers détours et contours surprenants.

Dans une deuxième partie, Philippe Bénétou essaie de "penser" autrement qu'"à la moderne" la démocratie libérale. D'intéressantes notations tant sur les différences entre la "démocratie" vue à l'antique et la démocratie telle que la pensée moderne l'imagine. Différence tenant, principalement, à la place faite à "l'idée égalitaire" sur la dynamique de laquelle l'auteur est amené à ajouter quelques accents notables à l'analyse toquevillienne qui, à ses yeux, a négligé le rôle des minorités dans la religion égalitariste. En outre, Philippe Bénétou rend sensible combien la démocratie libérale, même si elle n'est qu'une démocratie "corrompue" en oligarchies, est un régime politique hyper délicat, étant donné qu'il lui faut concilier, en permanence, le principe *démocratique*

et le principe *libéral*, ce qui ne va pas de soi puisque cela signifie qu'il faut que "la liberté du peuple fixe des bornes à l'exercice légitime du pouvoir du peuple". Risqué mais fascinant.

Quant à l'analyse du totalitarisme, elle explore le lien entre le totalitarisme léniniste et la logique de la Révolution française et, du coup, tente d'expliquer pourquoi la logique "révolutionnaire" a été stoppée, en France, par le 9 thermidor et pourquoi elle a été jusqu'au bout en URSS. Intéressant. Comme aussi les notations sur la

conscience d'un Staline et sur les divers types de bourreaux.

Un livre, impossible à lire sur la plage, en se dorant au soleil. Mais dans le calme de l'aube ou du soir... nourrissant.

René PUCHEU

"Introduction à la politique moderne" de Philippe BÉNÉTON (Col. Pluriel, 1987).

● La CFTC, comment fut maintenu le syndicalisme chrétien de Jacques TESSIER

A l'approche de l'an 2000 de l'ère chrétienne, nous ne cessons en France de commémorer des événements historiques fondateurs. 486 : Clovis. 987 : Hugues Capet. 1789 : "la" Révolution. Evoquer après ces grands anniversaires le rassemblement auquel ont participé à Versailles, en novembre 1987, 5000 adhérents de la CFTC pour fêter le centenaire de la création du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie (S.E.C.I.), l'"ancêtre" de leur organisation, fera peut-être sourire.

Et pourtant ! la "grande" histoire ne saurait ignorer l'histoire sociale, d'autant moins qu'il s'agit en l'occurrence d'un événement porteur d'avenir dans le domaine syndical, mais aussi religieux, culturel, voire politique.

Déjà Michel Launay avait, dans un ouvrage récent (1), issu de sa thèse de doctorat, apporté de précieuses informations et brillamment mis en lumière la signification et l'originalité du syndicalisme chrétien en France.

Le livre de Jacques Tessier prend heureusement la suite et fait revivre les acteurs, les raisons et les péripéties du conflit né au sein de la CFTC presque tout de suite après la fin de la seconde guerre mondiale, et qui aboutit à la "scission" de 1964, depuis laquelle coexistent Confédération française et démocratique du travail (C.F.D.T.) et Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.). Au vrai, le terme de "scission" serait récusé par l'une et l'autre. La CFDT a toujours estimé qu'en dépit du changement de nom elle était toujours juridiquement la CFTC d'avant 1964 (2) - et la CFTC qu'elle seule "maintenait" une confédération qui ne pouvait cesser de se dire chrétienne sans perdre son identité profonde.

L'auteur, fils de Gaston Tessier, décédé en 1960, exerça lui aussi, de 1964 à 1981, les plus hautes responsabilités au sein de la CFTC. Il n'est pas, comme Michel Launay, un universitaire, mais un témoin, et même plus, l'un des protagonistes du drame. Le récit gagne en passion, en vivacité (3), en notations personnelles irremplaçables - sans perdre sur l'autre tableau : le débat dans toute sa profondeur, sa richesse, sa complexité, ses enjeux, n'est nullement escamoté et les pièces essentielles

du dossier sont abondamment citées, voire intégralement reproduites.

Bref, le livre se montre à la hauteur du sujet, qui n'était pas futile, et digne des acteurs de cet âpre combat, qui furent hommes de conviction et de grande qualité. Parmi beaucoup d'autres, sont évoquées, avec une émotion justifiée, les grandes figures de Gaston Tessier et de Joseph Sauty, vigoureux défenseurs d'un syndicalisme ouvertement chrétien, mais aussi, à travers une réfutation sans concession de leurs thèses, celles non moins marquantes de Paul Vignaux et d'Eugène Descamps, qui appartenaient à l'autre camp. Beaucoup des textes et discours lancés de part et d'autre dans la bataille reflètent cette valeur exceptionnelle - et l'anthologie qu'en a dressée Jacques Tessier restera pour longtemps, à n'en pas douter, une référence indispensable.

*
* *

C'est en effet un problème fondamental que de savoir si et comment la doctrine chrétienne est susceptible de "s'incarner" dans la vie sociale - problème dont la portée, on en conviendra, dépasse les limites de l'éthique et de l'histoire syndicales.

Un récent numéro de France-Forum (4) a reproduit la contribution d'Etienne Borne, "Éthique et politique", au colloque organisé en 1986 à Paris X avec le concours du Parti populaire européen (PPE) par l'Institut de politique internationale et européenne sur "la démocratie chrétienne, force internationale". Y sont rappelés les principes présidant à l'articulation de la pensée et de l'action, de la doctrine chrétienne et de la politique.

Pour un chrétien, il ne saurait être question d'admettre que son engagement politique ou syndical demeure sans lien avec sa foi. Mais simultanément doit-il se garder de confondre l'un et l'autre domaine. N'ayant pas à imposer sa foi, n'étant pas détenteur du monopole de l'idée de démocratie, il militera de préférence, politiquement ou syndicalement, au sein d'organisations laïques qu'on ne puisse à aucun moment soupçonner de dépendance vis-

à-vis de telle ou telle église. Etant précisé que cette condition demeure remplie, que la dénomination choisie pour ces organisations, en fonction d'une appréciation de pure opportunité, affiche ouvertement ou non la "référence chrétienne".

Notons pour mémoire que les chrétiens, fondateurs à la Libération du "Mouvement républicain populaire", délibérément, et à l'inverse de leurs homologues de beaucoup de pays européens et de quelques autres, ont choisi de ne pas se dire "démocrates-chrétiens".

En 1920, dès l'article 1^{er} de ses statuts, la CFTC annonçait clairement la couleur, entendant "s'inspirer dans son action de la doctrine sociale définie dans l'encyclopédie Rerum Novarum" (5).

En 1947, dans un large consensus, la Confédération qui s'était toujours voulue syndicat laïc ouvert à tous, y compris aux chrétiens non catholiques, à d'autres incroyants, et non clérical, en ce sens qu'elle revendiquait l'entière responsabilité de ses décisions de politique syndicale, a tenu à adapter à ces intentions et à cette pratique la lettre de ses statuts, désormais rédigés comme suit : "La Confédération se réclame et s'inspire, dans son action, des principes de la morale sociale chrétienne... Bornant strictement son action à la défense et à la représentation des intérêts généraux du travail, la Confédération assume la pleine responsabilité de cette action qu'elle détermine indépendamment de tout groupement extérieur politique ou religieux" (article 1^{er}) (5).

En 1964, au terme d'un long affrontement dont Jacques Tessier fait remonter l'origine à l'échec, en 1927, de la conclusion d'un accord entre la CFTC et la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), qui venait alors d'être créée, les partisans de "la disparition du C" ont obtenu à la majorité de 70 % la suppression de la première phrase précitée. Le nouvel article 1^{er} est devenu un article en 12 points, lui-même précédé d'un "préambule" en 16 points, l'un et l'autre définissant de manière plus "musclée" et plus "engagée" au regard des grandes querelles politico-culturelles de l'époque, la doctrine de référence. Les auteurs soutenaient, ce faisant, n'avoir pas changé le contenu, mais seulement retiré l'étiquette du flacon.

A quoi les défenseurs de la "référence chrétienne" objectaient qu'abandonner l'ancrage explicitement chrétien revenait à détruire la seule protection sûre contre toutes les contaminations doctrinales, singulièrement celle du marxisme, idéologie alors dominante au sein du monde syndical, politique et intellectuel. Ainsi s'inquiétaient-ils de la phrase de la nouvelle rédaction imposant à la Confédération de combattre "toutes les formes de capitalisme" (article premier -7).

Autre crainte : selon le texte de 1947, le syndicalisme chrétien entendait réaliser ses objectifs "non par le développement systématique des antagonismes de classe, mais par une organisation économique". Or, pour Jacques Tessier la rédaction de 1964 esquissait un pas en direction du marxisme pur et dur en adoptant la formulation suivante : "sans poursuivre par principe un déve-

loppement systématique des antagonismes existants dans la société, (la confédération) entend dans son action susciter chez les travailleurs une prise de conscience des conditions de leur émancipation" (article premier -9) (5).

Plus concrètement les grandes querelles de l'époque ont contribué à nourrir et envenimer le conflit interne à la CFDT : relations avec le MRP, le socialisme, politique algérienne, liberté de l'enseignement, etc... (6).

Un article du 2^{ème} numéro d'"Equipes syndicalistes chrétiennes" créé pour apporter des arguments aux défenseurs du "C", (cité pp. 76-78) donne le ton : sous le titre "Gauche, droite ? Nous refusons de marcher au pas cadencé", il concluait "Tant pis si cela dérange les plans de certains stratèges politiques ou fait grogner certains adjudants". Il est vrai que tout au long de ce conflit syndical, immergé dans une confrontation plus générale, les pressions et injonctions politiques ou médiatiques extérieures n'ont jamais manqué. "Témoignage chrétien", soutenant en l'occurrence, comme il l'avait fait naguère au plan politique, l'option qu'il n'a jamais cru devoir retenir pour lui-même, prit nettement position en faveur de l'abandon de la référence chrétienne. L'un et l'autre camp, il convient de le noter, firent appel aux autorités religieuses, et celles-ci, soit isolément, soit collectivement, ne se prononcèrent pas toujours dans le sens que Jacques Tessier attendait.

Après 1964, il s'ensuivit une bataille juridique de près de vingt ans, tour à tour devant les tribunaux judiciaires et administratifs, l'administration, les organisations syndicales internationales, avec pour enjeux la dévolution des patrimoines des organisations CFTC d'avant la rupture, le droit à l'appellation de CFTC, la représentativité, bref la survie de la CFTC "maintenue" (7).

Si les défenseurs de la référence chrétienne explicite ont perdu la bataille de 1964, ils ont, au terme de cette guerre juridique, préservé leur droit à l'existence et obtenu les moyens matériels de l'exercer.

Sans doute la CFDT a-t-elle recueilli la majorité des adhérents de l'ancienne CFTC et, plus que cette dernière, joué sur la scène syndicale depuis 1964 un rôle important et spectaculaire. Mais la CFTC n'a pas disparu. En 1939, selon Michel Launay, (1), la CFTC comptait 380.000 cotisants. Jacques Tessier rappelle qu'à la faveur du regain du syndicalisme constaté à la Libération, elle dépassait en 1947 les 800.000 adhérents. Vingt ans après la scission de 1964 la CFTC "maintenue" revendiquait 260.000 cotisants au Congrès de 1984, 250 000 en 1985. Aux élections de la Sécurité Sociale de 1983, elle obtenait 12,3 % des voix ; aux élections prudhommales de 1987, 8,2 % (contre 8,5 % en 1982, et 7,2 % en 1979). Bien qu'au dernier rang des organisations syndicales représentatives en France, la CFTC joue un rôle significatif de proposition au sein des diverses institutions sociales, à commencer par le Conseil Economique et Social. Au cours des dernières années, ses prises de position en faveur de la politique contractuelle, de la réforme de l'entreprise, de la généralisation de la médiation, de la

formation des jeunes, entre autres, ont été constructives et remarquables. Au plan international, nul ne saurait sous-estimer la place et la force du syndicalisme chrétien en Europe occidentale (8).

Rendant compte du livre sous le titre "Plaidoyer d'un croisé", "Le Monde" (29/12/1987) avec un peu d'ironie concluait : "Mais le monde ne s'est pas arrêté en 1964". On serait tenté d'ajouter : "le syndicalisme chrétien non plus".

Jean AUBRY

"La CFTC : comment fut maintenu le syndicalisme chrétien" de Jacques TESSIER - Préface d'Henri Guition - Ed. Fayard, 274 p.

(1) "La CFTC, origines et développement (1919-1940)" - Paris - Publications de la Sorbonne - 1986 - 486 p.

(2) D'où la décision à l'origine d'utiliser le sigle "CFDT (CFTC)", la parenthèse étant conservée à titre provisoire.

(3) Les traits manquent rarement leur cible, fût-elle épiscopale (pp 86.87).

(4) N° 239-240-241 - Octobre-décembre 1987, pp 33-36.

(5) Textes reproduits en annexe du livre de Jacques Tessier.

(6) Particulièrement caractéristique des mentalités des

premières années d'après guerre est la brochure "Pour un renouveau du socialisme" (citée pp 79 et ss) publiée en 1956, à la veille même de la mise au pas de la Hongrie, par le Mouvement de libération du peuple (MLP), organisation créée au début des années 50 par des intellectuels socialistes et des membres (anciens ou actuels) de mouvements d'action catholique, et à laquelle adhéraient beaucoup de militants de "Reconstruction" (groupes d'études créés en 1946 sous ce vocable par Paul Vignaux et dont l'activité, en fait sinon en droit, se développe surtout au sein de la CFTC). Son chapitre "Pour un socialisme démocratique" (sic) affirme "la nécessité, à titre transitoire, d'une dictature du prolétariat" et précise que dire le contraire serait "mentir au peuple".

(7) Les juristes trouveront entre autres dans le livre de Jacques Tessier les passages essentiels de la plaidoirie de Jean-Denis Bredin au judiciaire pour la CFTC, les conclusions du commissaire du Gouvernement Condurier présentées au Conseil d'Etat, textes qui auront singulièrement contribué à faire progresser et enrichir le droit syndical.

(8) cf. la 4^e table ronde "L'homme et l'entreprise" du colloque organisé, au Sénat, les 29 et 30 septembre 1987 par l'Institut de politique internationale et européenne et le PPE sur "les démocrates chrétiens et l'économie sociale de marché".

● Magie de la Sainte-Victoire de Jacqueline de ROMILLY

La montagne Sainte-Victoire - dont le nom commémore l'écrasement des Teutons par le consul Marius - domine la ville d'Aix-en-Provence dont elle est comme l'emblème. C'est un immense vaisseau d'un blanc sans cesse changeant sur un ciel d'outremer, aux bords duquel viennent déferler l'ocre de la plaine et le vert sombre des feuillages méditerranéens. Cent fois peut-être, Cézanne s'est essayé à représenter ce site privilégié, sous tous ses angles et son environnement. Il se désespérait de n'en pouvoir venir à bout, ce qui nous a valu une série de chefs-d'œuvre. Bien d'autres peintres et écrivains ont été fascinés par la miraculeuse apparition.

A son tour, Jacqueline de Romilly chante son amour pour ce lieu où la magie surgit à chaque détour du chemin. Helléniste de réputation internationale, première femme ayant enseigné au Collège de France, membre de l'Institut, rien a priori ne la prédisposait à ce livre. Si ce n'est le coup de foudre qui fit acquiescer à leur couple, voici plus de quarante ans, une petite maison nichée dans les oliviers. Tout au long de leur vie errante, ces universitaires venaient s'y ressourcer en méditant les travaux à venir.

Le soir venu, son compagnon disparu, l'auteur de savants travaux réservés au petit nombre évoque pour son seul plaisir et le nôtre les heures de bonheur que le modeste mas de Sainte-Victoire a tant d'années abritées,

au point que leurs instants en viennent à se confondre. Elle refait les promenades d'autrefois, guidant ses lecteurs dans les moindres lacis des pistes de sauvagines ou sur les routes d'approche, plus larges mais non moins mystérieuses. Au long des pas et des pages, la philologue applique sa méthode de déchiffrement des textes à la lecture des paysages. Les souvenirs enfouis resurgissent et s'enrichissent encore, les images s'éclairent et la poésie naît du regard, comme chez le peintre chinois refaisant d'un geste ce qu'il a très longtemps contemplé. Et toujours la crête sublime est là, immobile et mouvante, s'offrant généreusement sans jamais se dévoiler tout à fait à la vision éblouie.

Livre raffiné et simple, délicat et délicieux, écrit avec un art qui sait ne pas se faire remarquer et, chose devenue rare, "fait du bien". On comprend que cette grande dame, dont chacun souhaiterait devenir l'ami, ait eu récemment le prix de la langue de France. Elle mérite mieux encore que ce témoignage d'admiration : notre reconnaissance pour avoir su traduire avec cette fidélité les vibrations secrètes d'une terre dont le vieux maître d'Aix s'était déjà inlassablement enchanté.

Bernard VOYENNE

Jacqueline de ROMILLY, *Sur les chemins de Sainte-Victoire*, Julliard, 1987, 210 p., ill.

● Histoire religieuse de la France contemporaine de Gérard CHOLVY et Yves-Marie HILAIRE

Voici le deuxième tome de ce que les étudiants appellent désormais "le Cholvy-Hilaire", étude de l'histoire religieuse de la France contemporaine en trois volumes, tant cette œuvre est devenue l'un des maître-livres de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire contemporaine. Le premier volume traitait du XIX^e siècle jusqu'en 1880 (1) ; celui-ci nous conduit jusqu'en 1930. Comme précédemment, toutes les confessions sont traitées, mais cette fois les auteurs ont fait appel à des spécialistes pour certaines questions : Danielle Delmaire pour le judaïsme, Rémi Fabre pour le protestantisme, Jacques Prevotat pour l'Action Française.

L'unité de la période 1880-1930 est donnée par la volonté gouvernementale de bâtir un Etat laïc, dégagé de toute influence religieuse. Elle est résumée, notent les auteurs, par la Tour Eiffel, symbole de la science et du progrès, réplique des tours de Notre-Dame dressées à l'ère de l'obscurantisme. C'est le temps de la sécularisation lancée comme un défi aux Eglises.

Le plan, chronologique, partage le livre en deux grandes parties, de part et d'autre de la première guerre mondiale.

De 1880 à 1914, c'est le temps du "discordat", selon le mot de Clemenceau. L'époque est marquée par l'affirmation du positivisme, imposant une conception rationaliste de l'univers, d'où le surnaturel est exclu : "la science, voilà la lumière", disait-on. Le physiologiste Paul Bert comparait le clergé avec le phylloxera. Les provocations anticléricales étaient nombreuses, et venaient parfois des autorités, municipales surtout, pour finir, avec Emile Combes, par un anticléricalisme d'Etat. L'anticléricalisme, dont le principal support a été la presse, a provoqué un vrai clivage franco-français. L'œuvre scolaire de Jules Ferry était audacieuse, mais dans ce contexte, et en séparant radicalement l'Eglise de l'école, en excluant la tradition chrétienne de l'enseignement public, il a entrepris, selon Albert De Mun, "la déchristianisation légale et méthodique du pays". A partir de là, la question scolaire devait empoisonner pour longtemps les relations entre l'Eglise et l'Etat. Dans les années 1900, s'est imposé un laïcisme militant et sectaire dont témoigne *Le tour de France par deux enfants* (1902), sans référence religieuse : les deux enfants parcourent une France sans cathédrales, d'où Saint-Bernard et Bossuet, comme Fénelon, ont disparu. Face à ces agressions, au développement de l'irrégion, aux nouvelles urgences pastorales, les chrétiens élevèrent "le rempart des œuvres", une véritable "nébuleuse" d'œuvres : catéchétiques, de piété, d'assistance. Devant la question sociale, ce sont souvent des chrétiens comme Albert De Mun ou Francis de Préssensé qui ont pris conscience du fossé séparant les ouvriers des classes dirigeantes. Les auteurs montrent l'importance des initiatives des patrons catholiques défenseurs d'une législa-

tion sociale, trop souvent méprisées parce que jugées paternalistes. Ils remontent ainsi un courant historiographique qui a discrédité ces initiatives "comme s'il fallait que tous les progrès sociaux eussent été arrachés au prix des seuls affrontements conscients de classe" (p. 75).

Toutes les vicissitudes qui conduisirent à la séparation et au "choc des inventaires", sont ensuite décrites avec minutie et équilibre. Elles n'empêchèrent pas un renouveau spirituel : développement du Tiers-Ordre franciscain, multiples congrès eucharistiques, dévotion mariale, renouveau liturgique, grands pèlerinages, érection d'imposantes basiliques, naissance de l'Action Catholique qui renouvelle les méthodes pastorales, émergence du catholicisme social avec la mise en place de l'Action Populaire (1903) et des Semaines Sociales (1904), ampleur, enfin, des missions. La vitalité religieuse à la veille de la guerre est un fait établi. Il est marqué par un réveil intellectuel avec de nombreuses conversions au catholicisme d'intellectuels révoltés contre le scientisme : la liste est impressionnante par sa longueur et par la qualité des hommes qui la composent : Henri Bergson, Henri Poincaré, Léon Bloy, Paul Claudel, Ernest Psichari, Charles Péguy, Jacques Maritain, et bien d'autres.

De la Grande Guerre, les forces religieuses et morales sortirent revalorisées. Le patriotisme affecta plus particulièrement les catholiques, la guerre étant définie en termes de conflit de civilisation. Le bilan pour les Eglises fut très lourd : 42 pasteurs et 49 étudiants en théologie ont péri, soit pour ces derniers, un sur trois ; 1.300 séminaristes, 1.801 prêtres, 1.517 religieux, soit 14 % des prêtres et religieux mobilisés ; les jésuites ont eu 20 % de victimes. L'hécatombe fut terrible aussi chez les jeunes laïcs. Ce massacre posa par la suite des problèmes d'encadrement, mais l'essentiel tient dans le fait que catholiques, protestants et juifs ont montré que leur patriotisme ne pouvait être remis en cause. L'Etat laïc devait compter avec des religions qui n'étaient pas prêtes à déperir. A partir de 1919, jusqu'en 1932, mis à part l'entr'acte du Cartel des gauches (1924-1926), les députés catholiques firent partie, dans l'ensemble, de la majorité parlementaire, concrétisant ce que l'on appelle le second ralliement.

Baucoup de catholiques furent tentés par l'aventure de l'Action Française. Le lecteur trouve dans ce volume une excellente mise au point de Jacques Prevotat, le meilleur spécialiste français de la question. L'influence de Maurras sur les élites catholiques était devenue très forte, et sa condamnation par Pie XI en 1926 troubla une partie du clergé et de l'opinion catholique : ce fut parfois "un véritable drame". Cette crise est révélatrice de l'influence de la papauté, car c'est par la volonté du pape qui entendait favoriser en France une politique de réconci-

liation contre le "nationalisme immodéré", que l'A.F. fut mise à l'Index. "Il n'est pas de crises dans l'histoire religieuse de la France contemporaine où l'intervention personnelle du pape ait été aussi constante, aussi multiple et aussi insistante".

Les années 1925-1930 sont donc importantes à plus d'un titre. Elles témoignent d'une reconstruction matérielle et spirituelle. Renouveau matériel avec de nombreuses constructions, soit pour réparer les dommages de la guerre, soit pour répondre à des besoins nouveaux dans les banlieues : il suffit de penser à Notre-Dame du Raincy (1922). Renouveau spirituel, avec les canonisations de Jeanne d'Arc et Marguerite-Marie Alacoque en 1920, de Thérèse de Lisieux en 1925, de Bernadette en 1933, dont les cultes connaissent une popularité exceptionnelle. Renouveau spirituel aussi avec l'affirmation d'une pastorale propre aux banlieues ouvrières où les initiatives chrétiennes étaient multiples, et la reconnaissance du modèle de la famille catholique, nombreuse, dans la bourgeoisie. Renouveau apostolique avec la constitution sur le plan politique de la Fédération Nationale Catholique par le général de Castelnau qui, comprenant que l'Europe était entrée dans l'ère des masses, mit au point un instrument capable d'organiser de grands rassemblements ; renouveau apostolique encore avec l'action de la C.F.T.C. opposée à la lutte des classes, mais favorable à la collaboration de tous les éléments associés de la production ; avec la création en 1927 de la J.O.C. et la mise en place d'une spécialisation

● La liberté de Pierre CHAUNU

Si nous ne savions, grâce au ciel ! Pierre Chaunu vivant et grand vivant, ce livre pourrait apparaître comme son testament. Historien - l'un des premiers de sa génération - mais ayant pris assez de hauteur pour dépasser sa discipline, ce "touche à tout" qui n'en rougit nullement décape ses proies jusqu'à l'os, fût-ce les plus coriaces. C'est que, bien au-delà d'une spécialité avec laquelle pourtant il ne ruse pas, Chaunu est avant tout un croyant. Plus précisément un témoin de l'éternel dans notre monde d'exil.

Sans l'avoir vraiment décidé, sur une suggestion - disons un défi - de Jean Montalbetti, directeur de la collection - cet auteur abondant parce qu'il a beaucoup à dire se mesure ici à la Liberté. Peut-être, au fond, n'a-t-il jamais parlé d'autre chose. L'audace n'est pas moindre de reprendre à la racine un sujet que d'autres tiendraient pour rebattu. Et l'étonnant est qu'il en parle comme si personne ne l'avait fait avant lui.

Non que ce puits de science ignore ses prédécesseurs. Pourtant, seul, sans égards pour les idées reçues, il parcourt la liberté en toute liberté, passant allègrement du métaphysique au théologique, de la cosmologie à l'anthropologie, pour en arriver aux questions les plus actuelles. Sa force est de nous amener à voir qu'en effet tout se tient.

de l'Action Catholique (A.C.J.F.) par catégorie, correspondant à une approche culturelle différenciée (culture ouvrière, paysanne, étudiante) ; avec l'essor remarquable du scoutisme, "véritable phénomène de génération" qui devint "une composante essentielle" du catholicisme français. Renouveau intellectuel enfin ne serait-ce, pour aller à l'essentiel, qu'avec l'œuvre immense de Jacques Maritain : *Primauté du spirituel* parut en 1927.

Ce deuxième volume présente les mêmes qualités que le précédent. La clarté et la vivacité de l'exposé, plusieurs index (matières, noms), une ample bibliographie, en font un instrument de travail, mais aussi un livre de culture. Sur le fond, il est très important. Il fait la synthèse de toutes les études réalisées en histoire religieuse depuis vingt ans, et l'on sait combien cette discipline s'est développée et affirmée. Les diverses confessions et croyances sont traitées, et, de la religion officielle, on descend toujours au vécu religieux du peuple chrétien ou juif, avec la prise en compte aussi des contrastes régionaux, sans négliger les élites, ni l'histoire politico-religieuse. Ce livre, qui fait voler en éclats idées reçues et clichés, est indispensable.

Jean-Dominique DURAND

(1) *France-Forum*, n° 233-234, janvier-mars 1987 ;

Gérard CHOLVY, Yves-Marie HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880-1930, Toulouse, Privat, 1986, 457 -*

D'entrée de jeu la couleur, si l'on ose dire, est annoncée. Prenant la Bible non pas au pied de la lettre mais dans le droit et rude fil de l'esprit, l'homme de foi et de logique va à l'essentiel. A proprement parler, Dieu seul est libre et il n'y a par conséquent de liberté qu'en Dieu. La liberté humaine - dont on a dit tout et le contraire, pour la nier ou la magnifier - ne saurait être, tout en demeurant autonome, qu'une participation à l'essence divine. Etre libre c'est créer et l'humain se définit d'abord par son pouvoir spécifique de transformer la nature, à laquelle pourtant il appartient. Mais, à la différence du Créateur absolu, l'homme n'agit que dans le temps et sous l'emprise de la mort, anti-création par excellence. C'est pourquoi ce *faberest*, indissolublement, *religiosus*. Sa liberté, qui s'exerce dans le temps, ne peut s'accomplir qu'hors du temps.

Ce traité de la liberté est donc en premier lieu une histoire de la culture. A train de poste l'auteur nous fait parcourir bien plus que les siècles, les millénaires. Qui n'aurait pas encore expérimenté sa manière bondissante en aura plus souvent qu'à son tour le souffle coupé. Et même, d'ailleurs, un lecteur déjà entraîné !

Les faits et les idées se bousculent, non seulement de chapitre en chapitre mais de paragraphe en paragraphe

et parfois de ligne en ligne. Maëlstrom étourdissant, dans tous les sens du terme. Sensibles au vertige, s'abstenir. On en sort fourbu autant qu'enrichi, avec la satisfaction naïve d'avoir pu suivre - serait-ce de loin - ce guide dont le savoir tient de la prestidigitacion. Exemple quasi parfait de qui n'en aura jamais achevé ici-bas de se battre avec l'histoire.

En avons-nous terminé pour autant ? Pas du tout. Quand Chaunu est lancé, nul ne l'arrête avant la fin. Ce n'était rien encore d'avoir décrit l'homme affronté, muni de sa seule liberté, aux périls de l'histoire. Le voilà en lutte avec son destin éternel. Dès lors le théologien prend le relais du comparatiste pour entrer à son tour dans l'immense et périlleux débat de la liberté et de la grâce. Ouvert avec le christianisme lui-même, il ne sera jamais tranché.

Si l'humanité est constituée libre, que reste-t-il du pouvoir de Dieu qui l'a fait libre, "à son image" ? Autrement dit, la liberté de l'homme suffit-elle à son salut, seul avenir qui lui importe en définitive ? Surprise : au terme d'un saisissant commentaire de *Genèse, I*, le protestant Chaunu, si assuré de sa démarche ailleurs, prend ici quelques prudentes distances avec Luther, Calvin et même Augustin. Humblement il refuse toute spéculation sur l'indicible. Le paradoxe est que cet

inconcevable puisse être vécu et nous n'avons besoin de rien de plus. L'Amour infini dépasse infiniment notre intelligence.

Quittant ces abîmes, le livre caracole derechef sur les chemins de la terre. L'historien réapparaît. Quoique l'humain soit par définition liberté, les hommes pris un par un ne peuvent devenir libres qu'ensemble, dans une émergence progressive de l'humanité qui exige la durée, donc la patience et la sagesse. Quand la liberté est seulement brandie comme un drapeau, c'est qu'elle doute d'elle-même. Ou a cessé d'exister.

La réflexion se clot sur le retournement de la liberté, autre paradoxe à rebours, que les idéologues des Lumières ont substitué sans ménagement au fragile réseau des libertés concrètes. De ce thème qui lui est familier, Pierre Chaunu tire encore des perspectives originales. La liberté a trois millions d'années mais c'est et ce sera toujours, une idée neuve. Chaque homme venant au monde est comptable de ce qu'il en fera, avec tous ses semblables, pour l'éternité.

Bernard VOYENNE

Pierre CHAUNU : La Liberté, Fayard, coll. "Idées-Force", 1987, 314 p., 98 F.

● Les religions de Paul POUPARD

Pour celles et ceux appartenant à certaines générations qui ont vécu au long de plusieurs décennies, déjà, passées, ce livre n'est pas naturel.

Car, il reste extraordinaire qu'un Cardinal de la Sainte Eglise - comme on disait et comme on ne saurait plus écrire - expose avec une sérénité distancée les lignes de faite d'une vingtaine de religions.

Finie l'Inquisition et même le mépris hautain. Les sciences humaines sont passées par là et Vatican II, aussi. D'ailleurs ce livre commence par citer Mircéa Eliade avant de citer le Concile. Piquant.

Ça, c'est pour la modernité. Attention tout de même. Sous le spécialiste érudit - ô combien ! - le Cardinal demeure. Aux dernières lignes de la dernière page, il nous laisse entendre que le seul "homo religiosus" achevé est le chrétien. Voilà pour la tradition.

Du coup, ce livre est un bon révélateur de l'état d'esprit de la Haute Hiérarchie Vaticane, puisque Paul Poupard est Président du Secrétariat pour les Non-croyants.

Cela étant, ce panorama des recherches sur les religions (ch. 1 et 2), puis d'une vingtaine de religions (du paléolithique à nos jours, de tous les continents) provoque deux sentiments. L'un est l'admiration pour le savoir des hommes et celui de l'auteur en particulier. L'autre est une certaine tristesse. Parce que l'expérience religieuse est, en son fin fond, tremblement, angoisse, transe, extase. Or, cet exposé de 124 pages ne rend compte que de ce qu'il y a

peut-être de moins essentiel dans cette expérience : les concepts. Du coup, ce livre doit être lu comme un point d'arrivée. Pour conclure une enquête plus approfondie. Ou comme point de départ. Pour aller loin. Il ne se suffit pas.

D'autant moins que son volume l'oblige à des raccourcis. Cinq pages sur la "religion égyptienne" ! C'est peu, pour rendre compte de la déconcertante approche de la "mort" qu'expriment les tombes de la vallée des Rois ! Neuf pages sur le "monothéisme chrétien", c'est peu !

De ce dernier point de vue, comment ne pas regretter que ne soit pas observé que le catholicisme même est loin d'être un bloc ? Comment ne pas, également, regretter que la situation faite par le déferlement de la modernité au christianisme et aux religions ne soit pas davantage évoquée.

Evidemment, ce n'était pas le propos de ce livre. Mais c'est ce que se demande l'homo contemporain quand il s'interroge sur l'homo religiosus.

Retenons la conclusion de Paul Poupard : "Homme précaire ouvert sur l'Infini à travers l'expérience du Sacré, l'homme passe infiniment l'homme, il est inlassablement épris de Dieu".

René PUCHEU

Collection "Que sais-je ?" - P.U.F.

● De l'arme économique de Claude LACHAUX, Denis LACORNE, Christian LAMOUREUX, Marie-Hélène LABBE

“Guerre économique”, “embargo stratégique”, “sanctions économiques”, ces termes reviennent sans cesse. Leur grand nombre est même source de confusion dans un débat qui passionne Outre-Atlantique mais qui semble trouver peu d'échos en Europe.

Pourquoi une telle indifférence ? Sans doute parce que l'usage répété des termes engendre la banalité des idées qu'ils représentent. La guerre économique se borne alors à signifier dans certains discours le développement de la concurrence mondiale. Ensuite, parce que le sort de toutes les politiques de sanctions économiques semble fixé : leur inefficacité est chose reconnue. Comme il arrive parfois, cette unanimité ne masque qu'une ignorance. L'objet du présent livre est de remédier à cet état de fait par une étude de cas (Cuba, Rhodésie, Pologne...) ainsi que par une analyse du phénomène. La rigueur toute scientifique de l'ouvrage est sa qualité principale.

Faut-il dès lors conclure à l'efficacité du procédé ? Sans doute, trancher un tel débat apparaît difficile parce qu'il est impossible - et vain - d'imaginer ce qu'aurait été l'évolution politique et économique des pays concernés en l'absence de sanctions économiques. Cette politique a des effets. Mais il serait irréaliste de les surestimer. Si effets il y a, ils ne peuvent être que relatifs.

Tout d'abord parce que le pays-cible peut réagir, réorganiser sa production ou réorienter son commerce extérieur. Ensuite parce que la gestion multilatérale des sanctions, préalable indispensable à leur efficacité, n'est pas aisée.

En outre, l'objet même d'une telle politique peut expliquer la limitation de ses effets. D'une part l'arme économique peut rester seulement défensive comme dans le cas d'un embargo technologique alors que son usage s'avère plus offensif dans le cadre d'une politique de sanctions économiques. D'autre part, la valeur de

cette politique ne tient pas à ses seuls effets mais aussi à son contenu. Sur le plan intérieur, elle illustre clairement la détermination des gouvernants, par exemple dans la lutte pour le respect des droits de l'homme.

Certaines politiques s'appuyant sur des menaces ou des sanctions économiques se sont révélées efficaces. Les pressions financières (gel des avoirs,...) ont joué un rôle considérable dans l'affaire des otages américains en Iran. Mais les auteurs constatent que, bien souvent, l'imprévoyance est de mise. L'inefficacité résulte d'une mauvaise gestion de l'arme économique, notamment dans les rapports Est-Ouest. Un meilleur dialogue au sein du C.O.C.O.M. (1) éviterait la trop grande unilatéralité des décisions américaines et, par suite, l'apparente défection des alliés occidentaux sur des questions qui exigeraient leur totale cohésion. Les considérations politiques et les intérêts économiques resteraient souvent contradictoires, mais du moins certaines concurrences seraient salutairement évitées.

En conclusion, le propos des auteurs est de dénoncer l'illusion d'une “guerre économique”, notion qu'ils considèrent comme inutile et irréaliste. En revanche, ils notent combien serait souhaitable l'introduction de considérations économiques dans la gestion de la défense nationale.

Olivier LE GALL

De l'arme économique de Claude LACHAUX, Denis LACORNE, Christian LAMOUREUX, Marie-Hélène LABBE, Ed. Fondation pour les Etudes de Défense Nationale. Collection Les 7 Epées.

(1) Le Coordinating Committee for Multilateral Controls a été fondé à la fin de 1949 afin de coordonner les ventes de produits stratégiques des pays occidentaux aux pays communistes.

● Les fascismes de Pierre MILZA

C'est une somme que Pierre Milza propose là sur les fascismes, dans la collection “Notre Siècle” dirigée à l'Imprimerie Nationale par Jean-Baptiste Duroselle. Œuvre d'un historien qui observe aussi son temps, ce livre offre un panorama qui va des fascismes des années 30 aux multiples dictatures d'aujourd'hui. Le principal mérite de l'auteur est d'apporter des informations précises sur une question délicate et controversée dont le contenu émotionnel est très fort : remarquable est son

scrupule de définir clairement les notions. En notre ère de superficialité où n'importe qui croit pouvoir dire ou écrire n'importe quoi (il suffit sur un sujet comme celui-ci de considérer les monceaux de sottises, de confusions, d'anachronismes que l'on relève régulièrement sur les ondes ou dans les journaux), il convient de le saluer. De nombreuses illustrations viennent préciser le propos qui peut être élargi par le lecteur grâce à une très importante bibliographie. Pierre Milza met de l'ordre dans les idées,

éclaircit un terme qui a servi à désigner toutes sortes de mouvements et de régimes et finalement quelque forme que ce soit d'autoritarisme. Il s'attache donc à préciser les traits spécifiques du fascisme et à élaborer une véritable grille de lecture et d'interprétation à laquelle on peut désormais confronter les diverses formes de dictature. Il fait aussi le point historiographique, présentant les diverses interprétations d'une réalité historique infiniment complexe. Ce chapitre où sont confrontées les thèses libérales, marxistes, radicales, les études des sociologues et des politologues est particulièrement précieux, bien que l'on regrette vivement la faible place donnée à la réflexion catholique (10 lignes seulement). Si Jacques Maritain et Augusto Del Noce sont cités, il n'évoque pas les écrits de Luigi Sturzo dont la clarté des analyses vaut bien celles de Hannah Arendt.

Pour élaborer la définition du fascisme, l'auteur écrit son histoire. Il étudie le fascisme italien et le National-socialisme depuis leurs origines à l'aube de ce siècle jusqu'à l'effondrement de 1945. La description des origines le conduit à séparer nettement certaines formes de préfascisme et le conservatisme nationaliste : ainsi Charles Maurras pour lui n'est-il pas un précurseur. Il insiste sur le poids des difficultés économiques et sociales du premier après-guerre, la destruction des sociétés rurales traditionnelles accompagnant la révolution industrielle, le choc traumatisant de la guerre. Il montre aussi combien dangereux est un système politique faible, fondé sur le jeu des partis se refusant à soutenir une personnalité de premier plan, capable peut-être de rétablir l'ordre mais aussi de retirer de cet éventuel succès un avantage personnel dommageable aux autres leaders politiques ; ce jeu "subtil" mais pervers, en paralysant la démocratie libérale italienne a permis l'avènement du fascisme. L'Allemagne de Weimar était bien aussi une démocratie fragile.

Les analyses successives du fascisme italien, de l'hitlérisme et des mouvements fascistes ailleurs, montrent combien les critères de l'espace et du temps sont fondamentaux pour expliquer le phénomène : il n'y a pas un, mais des fascismes, et ceux-ci ont fortement évolué dans le temps ; il y a même un hiatus entre le mouvement en quête du pouvoir et le régime installé.

L'auteur fait justice de quelques idées fausses qui sont pourtant répandues : la légende des origines juives de Hitler ; l'idée d'une continuité linéaire des tribus d'outre-Rhin à l'Allemagne de Hitler qui situe le nazisme dans un déterminisme historique fantaisiste ; il montre les responsabilités des partis de gauche par leur aveuglement idéologique et stratégique et aussi que le "grand capital" n'a pas été l'instigateur du nazisme en Allemagne pas plus que du fascisme en Italie. Mais le ralliement d'une partie du patronat fut tactique, et tardif (en Allemagne, en 1932 seulement). En fait l'appui vint de la radicalisation d'une classe moyenne en voie de prolétarianisation. Inversement ces régimes ne furent pas prisonniers des groupes sociaux qui ont voulu les domestiquer, ce qui introduit une différence fondamentale avec d'autres formes de régimes dictatoriaux liés aux classes domi-

nantes. En effet le fascisme est porteur d'une vision complète de l'homme qui vise à une restructuration profonde du corps social, à une mobilisation des énergies et des masses, à la création d'un homme nouveau.

Non moins instructives sont les études plus rapides des régimes autoritaires qui se sont installés en Europe orientale et méditerranéenne entre les deux guerres : régimes qui étaient plus réactionnaires et contrerévolutionnaires que fascistes. Hors d'Europe le totalitarisme japonais est encore bien différent : moins idéologique, moins préoccupé de changer l'homme il visait essentiellement à le mobiliser au service de la Nation en guerre ; son rapprochement avec l'Allemagne et l'Italie répondait plus aux choix de politique extérieure qu'à une concordance idéologique. Les autres exemples (le populisme latino-américain, les fascismes musulmans au Moyen Orient, les mouvements extrémistes développés dans certains pays, Canada, Australie, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande, comme dans les démocraties européennes) montrent qu'en fait nulle part ne s'est installé un régime proprement fasciste : cette qualification donnée à ces Etats ou à ces mouvements est abusive. Le cas de la France est exemplaire où les groupes extrémistes correspondaient à une tradition nationaliste et antiparlementaire ; le francisme put faire figure de "fascisme d'importation", mais sans aucune importance du reste dans la vie politique française. Quant à la Cagoule, sa capacité à faire trembler la République n'a jamais existé ailleurs que dans l'imagination fertile de quelques commentateurs ou nostalgiques. Seul le Parti Populaire Français de Jacques Doriot peut répondre à la définition du fascisme.

Avec toujours le souci d'analyser les faits, Pierre Milza examine "les prolongements et les résurgences du fascisme" depuis 1945. L'effondrement des puissances de l'Axe a ouvert pour les fascistes du monde entier le début d'une très longue période d'isolement. En vérité, la renaissance n'a jamais dépassé le stade des velléités ; les quelques embryons d'organisation européenne n'ont pu dominer les rivalités et empêcher les scissions. Des groupes existent, aux stratégies obscures, liés parfois au terrorisme international et à l'extrême gauche, dans une haine commune du sionisme (qui recouvre l'antisémitisme traditionnel) et de l'Occident.

Politiquement le néofascisme reste marginal et les nombreuses dictatures d'aujourd'hui n'ont plus grand chose à voir avec les totalitarismes hitlérien et mussolinien : de la dictature progressiste d'inspiration kémaliste, au caudilisme, à la dictature populiste, en passant par la "démagogie verbale et gestuelle" peroniste, le spectre est large. Il n'en est pas moins terrifiant. L'histoire ici alimente la réflexion de l'observateur du temps présent pour rappeler combien la démocratie est fragile et mérite d'être défendue.

Jean-Dominique DURAND

Pierre MILZA, Les Fascismes, Paris, Imprimerie Nationale, 504 p.

● Exposition : *Le Japonisme*

Le présent numéro de "France-Forum" était terminé quand s'est ouverte à Paris au Grand Palais l'exposition sur le japonisme qui se prolongera jusqu'au 15 Août. C'est un événement, et s'il nous est impossible de rendre compte de cette manifestation artistique essentielle, nous ne pouvons omettre de la signaler.

Le mot "japonisme" exprime l'influence exercée par l'art du Japon sur l'art occidental à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Grâce aux Expositions Universelles de 1867, 1878, 1889 et à des revues comme "Le Japon artistique" fondée en 1888 par Samuel Bing, l'art japonais est découvert non seulement par les artistes et les collectionneurs mais par le grand public. Impressionnistes, symbolistes, nabis et ceux qui se réclament de l'Art Nouveau sont sensibles aux thèmes iconographiques, aux motifs ornementaux, aux moyens plastiques, aux techniques de cadrage et de mise en page de cet art venu d'Orient ; ils admirent la simplification et la vivacité du dessin, l'éclat des couleurs en aplats. L'influence des estampes japonaises et des calligraphies - et même des kimonos, des paravents et des éventails - aide nos

peintres à se libérer de la tradition classique et à porter un regard nouveau sur le monde.

L'histoire de l'art moderne occidental ne se comprend pas si on ne fait pas sa juste place au "japonisme". Manet, Monet, Degas, Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Gauguin, Vuillard, Bonnard, Maurice Denis, ces maîtres de l'esthétique moderne n'ont pas imité les estampes d'Hokusai, d'Hiroshige, d'Utamaro, de leurs contemporains et de leurs disciples, mais ils ont su réfléchir sur leurs techniques, s'imprégner leur esprit pour réaliser ce qu'Edmond de Goncourt a appelé la révolution optique de l'Occident et créer des chefs d'œuvre authentiquement novateurs, expression de leur univers personnel et de leur génie propre. Les correspondances et les analogies qui existent entre les œuvres des artistes japonais et celles des artistes français montrent, comme le note Pierre Vaisse, que l'art européen a aussi influencé les auteurs des estampes japonaises. La confrontation et les échanges Orient-Occident : un enrichissement réciproque.

Henri BOURBON

REVUE DES LIVRES ETRANGERS

Israël en débat

Les problèmes rencontrés par la démocratie israélienne sont en définitive assez mal connus. Le débat - essentiel - sur l'avenir des territoires administrés a occulté toute vision d'ensemble du panorama politique. Les aléas d'une histoire extraordinairement complexe ont contribué à décourager nombre d'observateurs potentiels. Les termes mêmes du débat politique israélien n'ont pas facilité les choses. Son âpreté, mêlée du reste d'un ressentiment plus ou moins général envers des nations occidentales souvent peu compréhensives, fait quelquefois songer à Cyrano :

"Je me les sers moi-même avec assez de verve
Mais je ne permets pas qu'un autre me les serve".

Les interrogations qui secouent Israël n'en sont pas moins des interrogations de fond : le statu quo esquissé dès l'origine entre l'inspiration laïque du sionisme et la dynamique religieuse apparaît aujourd'hui fragilisé ; des aspects symboliques du système israélien (ce syndicat omniprésent qu'est l'Istadrout ou encore le réseau de kibboutzim et moshavim) souffrent tant de la crise financière que de la progression, là comme ailleurs, des valeurs individualistes ; la coalition des deux grands partis favorise une contestation plus radicale de la part des mouvements extrémistes ; l'unité culturelle d'une population étonnamment diverse relève toujours plus de

l'affirmation volontariste que du fait acquis... S'il fallait résumer les grands traits de ces débats entrecroisés on pourrait distinguer trois tendances principales : les responsables qui, dans les divers secteurs dont ils ont la charge, veulent avant tout préserver les traits d'un système à l'occidentale ; ceux, crispés sur leurs appartenances, que tente une forme subtile de retour au ghetto ; ceux enfin qui sont à la recherche d'un modèle autonome de développement, fondé sur les valeurs communes du peuple juif, modèle aussi attirant dans son inspiration que flou dans ses voies et moyens. Un débat fascinant en cela qu'il synthétise et symbolise avec éclat les désarrois, les crises d'identité qui marquent l'ensemble de nos sociétés.

Bien entendu, le cheminement vers le processus de paix se trouve au cœur des préoccupations. Mais l'erreur souvent commise est de séparer les options en présence sur pareil sujet du débat interne à la société israélienne. C'est en tant que s'affirment des conceptions différentes de la nature et des finalités de l'Etat d'Israël, c'est en tant que se développent des antagonismes culturels que s'opposent les avis sur la méthode du dialogue et l'éventail des concessions envisageables. La situation militaire d'Israël lui permet de faire du débat sur la paix une réflexion de fond sur son devenir propre.

A qui voudrait disposer d'un instrument commode

pour mieux appréhender la politique israélienne on recommanderait sans hésiter le "Political dictionary of the State of Israël" édité par Susan Hattis Rolef. On y trouvera tout à la fois la biographie des personnalités les plus marquantes, de courtes notices sur les principales organisations, d'excellentes synthèses sur les institutions, les élections, les relations internationales, les événements déterminants, et enfin, et peut-être surtout, sur les concepts-clé de la politique et de la société israéliennes. Mêlant heureusement l'information actuelle et la réflexion synthétique, le Dictionnaire (il s'agit plutôt d'un grand lexique) bénéficie également d'une rare clarté et élégance dans sa présentation. Un instrument de travail comme on aimerait en disposer pour nombre de pays.

La plupart des présentations de la politique israélienne semblent quelque peu extérieures à leur objet. Un manque auquel supplée magnifiquement la biographie politique proposée par Meron Benvenisti. Historien, ancien maire-adjoint de Jérusalem, Meron Benvenisti est désormais l'un des meilleurs spécialistes des relations israélo-palestiniennes. La charge d'humanité, le désir de comprendre et soi-même et les autres, la clarté et la qualité de la langue font de cet ouvrage l'un des meilleurs que je connaisse sur la logique et le développement des conflits communautaires. L'ouvrage s'ouvre par diverses évocations des "paysages intérieurs" de son auteur : sa maison de Jérusalem, entre les déserts de Juda et les collines toujours vertes ; les pérégrinations de sa jeunesse vers Massada ("je n'ai plus recensé mes ascensions de Massada après l'avoir escaladé pour la quarante-troisième fois"), les kibboutzim où lui ou ses amis passèrent... A quoi se superpose une réflexion sur l'érosion, les difficultés, les durcissements du sionisme historique, et la progressive récupération de ses valeurs par les mouvements au départ les plus opposés à l'idéal qu'il représentait (ainsi du Goush Emounim). L'ouvrage est riche également de l'expérience d'un maire-adjoint chargé des affaires arabes, finalement forcé d'abandonner devant la somme des contradictions humaines qu'il rencontre. Le dénombrement de ces contradictions, et de celles qui s'y ajoutent dans les territoires occupés, débouche sur une vision très équilibrée à la fois du potentiel explosif et des limitations du conflit latent entre les israéliens et la population arabe de l'Etat hébreu. Ainsi quand Benvenisti évoque les changements successifs de toponymie. "Plus de deux millions de Palestiniens vivent toujours dans leur propre environnement. Il est impossible d'éliminer leur contribution au paysage de notre patrie commune, quelle que soit la détermination qu'on y mette" (p. 201). Tout au long de l'ouvrage, la tension entre l'expérience du citoyen et la distance du scientifique façonne un témoignage qui mérite d'être entendu.

"Homeland or Holy Land ?" de James S. Diamond constitue l'étude d'une pensée, celle de Yonatan Ratosh, qui s'est voulue une alternative au sionisme traditionnel. Vision d'une nation hébraïque comprenant une diversité de groupes, Ammonites, Moabites, Maronites, Druses...

Critique intérieure de l'Etat Hébreu, le mouvement qu'il a inspiré, surtout composé d'intellectuels, a eu une importance plus grande que sa courte durée de vie (1948-1953) pourrait le faire croire. Deux lectures, au fond, de ce mouvement, celle qui s'appuie sur son discours original, en appelant à un passé hébreu "prébiblique" et voyant en l'Etat, exactement comme le sionisme, une communauté morale - et celle qui est plutôt sensible à une vision minimale de l'Etat, pourvoyeur de services pour une population fondamentalement hétérogène. Et c'est cette lecture qui fait retrouver au mouvement de Yonatan Ratosh quelque actualité.

Enfin, une somme sur l'économie israélienne : "The Israeli Economy", édité par Yoram Ben-Porath. Les dix-sept contributions se répartissent sous trois problématiques principales : l'analyse des facteurs de long terme qui ont permis la croissance israélienne ; l'examen des objectifs (parfois contradictoires entre eux) du secteur public, dont le rôle et l'importance sont une caractéristique israélienne ; le passage en revue des crises successives d'une économie aux fragilités multiples. Poids de l'effort de défense ; difficultés d'ajustement structurel assez semblables à celles d'autres économies ; conséquences néfastes des modes d'ajustement aux défis représentés par la croissance et l'immigration des périodes précédentes ; nécessité d'une autonomie économique plus marquée ; révision souhaitable des comportements respectifs des secteurs public et privé. Tels sont quelques uns des traits qui émergent du parcours. Yoram Ben-Porath peut conclure : "Israël a un réservoir de capital humain et une infrastructure scientifique qui peuvent être utilisés pour accroître la productivité et étendre les exportations. Sa détermination nationale, utilisée jusqu'à présent pour parvenir à l'indépendance politique et militaire, pourrait se tendre vers l'indépendance économique. Ainsi la maturité économique serait-elle le point de départ d'une phase nouvelle de croissance soutenue".

Benoît VERMANDER

Susan Hattis Rolef, ed., Political dictionary of the State of Israël, New-York, Macmillan, 1987, 351 p.

Meron Benvenisti, Conflicts and Contradictions, New-York, Villard Books, 1986, 210 p.

James S. Diamond, Homeland or Holy Land ? The Canaanite Critique of Israël, Indiana U.P., 1986, 182 p.

Yoram Ben-Porath, ed., The Israeli Economy - Maturing through Crises, Harvard U.P., 1986, 426 p.

ERRATUM

Dans l'article d'Henri Bourbon consacré aux "Demoiselles d'Avignon" de Picasso il fallait lire "C'est en 1916 seulement que l'œuvre fut présentée au public pour la première fois, et ce n'est qu'en 1937, trente ans après sa création dans l'atelier de Montmartre, que le public put la voir une seconde fois, mais pas à Paris, à New-York".

Faut-il un consul à la République ?

par Etienne BORNE

Encore un secret dévoilé. Contrairement à ce que colporte la légende, les jeunes et les femmes ne sont pas au fond contestataires et désirent d'un grand désir être à la fois rassurés et fascinés. Les foules, un grand jour d'élection républicaine, sont adorablement juvéniles et féminines, et de fait les jeunes et les femmes ont pesé d'un grand poids dans la réélection de François Mitterrand qui a été, en son jour de gloire, le père qui rassure et le héros qui fascine.

Les ondes de peur, astucieusement entretenues, se propageaient, s'étendaient, s'enflaient : ces droits sociaux et ces valeurs républicaines, arrachés aux privilégiés par la sueur et le sang du peuple généreusement répandus depuis bientôt deux siècles, étaient, après deux ans de gouvernement de la droite, dangereusement menacés par la coalition du parti de l'argent, des clans féodaux et des hordes fascistes défilant sur nos proches horizons. Contre tant de périls conjugués, nos esprits inquiets, convenablement alertés, avaient besoin d'un bon protecteur et d'un grand mainteneur. Or nous avons sous la main l'homme prédestiné, déjà installé sur la plus haute tour où assidûment, il avait exercé sa vigilance paternelle. Il ne restait plus qu'à consacrer François Mitterrand dans cette religieuse fonction de berger de son peuple.

Maintenant statufié, le héros venait de loin. Après son long usage des hautes houles et des grands chemins, sa figure patinée par les vents du large et les rumeurs publiques avait acquis cette énigmatique sérénité qui n'a qu'à se montrer pour faire battre les cœurs et les apaiser par la magie d'un même sortilège. Bref, à l'ultime étape d'une carrière qui fut fertile en rebondissements et où il avait parfois frôlé la Roche tarpéienne, François Mitterrand s'était sculpté un profil consulaire si bien accordé à sa montée au Capitole le 8 mai dernier.

Un exploit public, et si théâtral avait besoin d'une machinerie bien ajustée. L'art de François Mitterrand a été de persuader l'opinion qu'étaient déjà faits les jeux, dont l'apparent suspens ajoutait à la comédie dramatique le piment d'un frisson superficiel. Jouant l'indécision à la perspective d'herculéens travaux, faisant attendre et désirer sa déclaration de candidature, François Mitterrand était le plus présent et le plus prestigieux des candidats, auréolé qu'il était d'un mystère en voie de révélation.

Dès son entrée en scène il feignait de ne pas voir les autres concurrents et il sautait à la gorge du malheureux Premier ministre, choisi d'autorité comme adversaire privilégié ; rompant superbement avec une hypocrite co-habitation, François

Mitterrand ramenait du coup la République à ses origines gaulliennes, il affirmait avec éclat que l'Etat n'avait qu'une tête et que la monarchie républicaine ne pouvait tolérer qu'un seul consul.

Tout était dit d'un coup. Les choses étaient déjà établies dans leur vérité intemporelle avant leur inscription dans l'existence. La campagne, gagnée d'avance, se contentait d'un discours du trône, répété dans quelques provinces. L'épisode proprement électoral devenait un épisode de ratification, concédé au formalisme juridique. Le premier Consul n'est pas vraiment élu, mais plébiscité. Homme du destin, François Mitterrand menait sa propre histoire comme un destin, et le destin ne peut manquer de s'accomplir. Comme le signifiaient déjà ces rites d'haruspices pratiqués sans rire avec un sérieux scientifique et que nous appelons sondages.

*
**

La politique ne va jamais sans dramatisation esthétique, particulièrement intense en période électorale, mais elle reste la politique et tout ce qui y est engagé, hommes et acteurs, idées et idéologies, est foncièrement politique. On entend partout dire, et ce n'est pas entièrement faux, que depuis le 8 mai, le paysage politique français est bouleversé.

Enumérons les mouvements de terrain. Ascension foudroyante de l'extrême-droite, dont François Mitterrand fut le "grand artisan tactique", comme il était écrit le 8 mai dans un bon journal ("Le Monde") qui s'était fait, soir après soir, le pieux hagiographe de la pensée et de la spiritualité mitterrandiennes. Et d'une extrême-droite qui, justement parce qu'elle est frustrée, sommaire et indispose les délicats, ne s'évanouira pas à coup d'invectives et d'exorcismes. Division d'une droite modérée que l'événement laisse hésitante entre opposition et attentisme. Un parti socialiste qui a symétriquement ses intransigeants et ses conciliants, qui souffre lui aussi d'une pléthore de chefs, rapetissés par la grande ombre protectrice de François Mitterrand, et qui, fanfares tues et drapeaux repliés, se rassemble au coude à coude derrière le Moïse qui après un interminable désert de deux années, leur a fait entrevoir la terre promise, et à portée de gorge les eaux vives des oasis. Un parti communiste qu'on dit en voie d'extinction, non sans quelque précipitation car, par CGT interposée, il tient sous influence et surveillance ce que la modernisation industrielle laisse subsister de population véritablement ouvrière.

Ensemble décomposé, pour employer le mot à la mode et sur lequel s'exerce la subtilité des analystes. La plupart d'entre eux expliquent les visibles bouleversements politiques par un changement profond de société que l'établissement politique, maintenant déstabilisé, n'aurait su ni comprendre ni prendre en compte. Si les élections présidentielles ont révélé une poussée des extrêmes à droite et à gauche qui représentent au total presque un tiers de l'électorat, ce collectif coup de colère serait le fait des exclus du progrès, des victimes de la modernité. Et il est vrai que le chômage, la nouvelle pauvreté et les promiscuités urbaines forment un terreau propice à l'éclosion de sentiments violents et élémentaires. Maux sociaux et qui seraient justiciables d'un traitement social, seule hygiène capable de purifier l'humus de ses pestilences.

Analyse qui éclaire bien les conditions économiques et sociales d'un phénomène de rejet. Mais condition n'est pas cause. Contrairement à un préjugé établi, la sociologie, si utile soit-elle, a des choses une vue plus courte et plus abstraite que l'histoire et la philosophie. Le terreau ne foisonne de tant d'épines que parce qu'il est ensemencé de germes politiques qui sont les véritables causes du phénomène. L'extrémisme est un défi politique, et qui doit être traité et compris politiquement.

L'accusation porte lorsque les extrêmes reprochent à la droite qui se dit civilisée et à la gauche qui se dit moderne de s'être de connivence embourgeoisées et d'avoir trahi leurs valeurs propres au profit de l'adversaire. Georges Marchais vitupère le parti socialiste coupable de virer à droite puisqu'il s'ouvre du côté du centre, lequel ne serait qu'une droite déguisée. Symétriquement Jean-Marie le Pen excommunie en bloc RPR et UDF, cette droite "courbe, molle" et faussement centriste, puisqu'elle ne serait, en fin de compte, qu'une gauche honteuse. Il est remarquable que la campagne présidentielle se soit achevée par une confuse querelle sur les "valeurs", terme ambigu pour désigner des idées et des convictions qui sont le haut et le vrai de la politique.

Ces valeurs par exemple de patrie ou de justice, les extrémismes les durcissent et les falsifient pour les faire entrer de force dans les idéologies d'exclusion et de sectarisme, nationalistes ou marxistes. Mais les mêmes valeurs souffrent aussi, mais d'un autre mal qui est d'affadissement et de corruption, lorsque beaucoup de libéraux et de socialistes, qui partagent la même culture de gouvernement, redoutent l'exigence des idées et sacrifient les convictions embarrassantes aux machiavélismes politiques et aux empirismes de gestion. En un mot, ce sont les carences du centre, centre droit ou centre gauche, qui expliquent la flambée des frustrations contestataires. Les

extrémismes ne sont pas des accidents ou des anomalies. Les valeurs dont ils se réclament nous paraissent tordues jusqu'à la caricature, mais elles sont nos valeurs et elles nous viennent d'une longue histoire, histoire nationale ou histoire des luttes ouvrières, que nous autres hommes de juste milieu, trop exclusivement attentifs aux équilibres dans l'instant et aux arrangements dans le présent, nous étions en passe d'oublier. Pour faire face à ce retour en force du refoulé il faudrait réveiller nos mémoires.

*
* *

Beaucoup de choses se défont. Institutions malmenées par la cohabitation ; affrontement des partis s'accusant les uns et les autres d'être des factions, après avoir brisé les miroirs qui leur renverraient de trop désobligeantes images ; laxisme des mœurs, brouillage des repères dans l'effacement des doctrines qui telles le gaullisme ou le marxisme n'apportaient à la politique que la dimension illusoirement exaltante de l'imaginaire. A ces diasporas de fuite, qui peut apporter un principe de remembrement ? François Mitterrand a parlé un langage de vaste ambition civique qui allait jusqu'à un œcuménisme de style ecclésiastique. Un ton de Premier consul prenant en charge les ambiguïtés et les contradictions d'une France malade et d'une République déchirée.

Le Premier consul de jadis, en ce temps où la Révolution aboutissait à une logique conclusion romaine, était de tempérament monarchique et d'inclination jacobine, et il n'a pu pacifier les antagonismes dont il était issu. Le nouveau François Mitterrand qui vient de réparer au son de la marche consulaire sur la scène publique, cultive en lui dans sa trop riche personnalité plusieurs hommes dont la co-habitation fait problème, entre autres un rassembleur et un socialiste. Un grand pouvoir, surtout lorsqu'il vient d'être reconquis de haute lutte, amplifie les qualités et renforce les défauts. Le rassembleur peut n'être qu'un rassurant marchand de sommeil, et le socialiste continuer à dire "eux" et "nous" même s'il a la magnanimité de distinguer chez "eux" des exceptions de compétence et de vertu à vocation ministérielle. Mais bien qu'un consul de la République soit toujours républicainement contestable même lorsqu'il s'appelait de Gaulle, il convient, puisque quelque chose a l'air de commencer, de ne pas systématiquement médire et maudire. L'attente n'est pas sans charme pour nos esprits incertains et fatigués. Le miracle est toujours possible et par exemple cette métamorphose qui transformerait le théâtral Consul en un authentique Président de la République.

Faites connaître "FRANCE-FORUM"
CARREFOUR DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE

FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES D'AUJOURD'HUI, QUELLE POLITIQUE ?

par Maurice BLIN

Le panorama de l'économie mondiale en ce début d'année 1988 s'inscrit sous le signe d'une logique économique dérégulée.

UNE LOGIQUE ÉCONOMIQUE DÉRÉGLÉE

Deux traits la caractérisent. Le premier, c'est la confusion au niveau des indicateurs économiques. Ainsi

. les Etats-Unis d'Amérique entament cette année leur cinquième année de croissance continue, record historique depuis la fin de la seconde Guerre mondiale. Mais cet exploit s'accompagne d'un déficit extérieur abyssal et d'une stagnation de l'investissement ;

. depuis deux ans, la plupart des nations industrielles maîtrisent assez bien leur inflation mais celle-ci s'accompagne paradoxalement d'une hausse des intérêts réels. Normalement, quand l'inflation se tasse, les taux d'intérêts baissent. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et cette hausse incompressible des taux d'intérêts freine naturellement l'investissement et donc l'expansion ;

. l'explosion récente de l'activité boursière et spéculative a été sans rapport avec l'activité économique réelle. Cette dissociation constitue un fait sans précédent ;

. enfin, le Tiers monde atteint aujourd'hui un taux d'endettement d'environ 1.300 milliards de dollars, cela bien que leur principal débouché, les Etats-Unis d'Amérique, connaissent un haut niveau de consommation. Aujourd'hui, le Tiers monde rembourse plus qu'il n'emprunte à ses créanciers.

Second trait : alors que les échanges mondiaux se multiplient au rythme de 3 % par an, les divergences entre les trois grands pôles mondiaux d'activité s'accroissent :

. les Etats-Unis connaissent depuis cinq ans ce qu'on pourrait appeler une croissance auto-centrée qui leur vaut aujourd'hui un taux de chômage exceptionnellement bas, moins de 7 %. En effet, cette croissance se fait sans relation avec le reste du monde ou plutôt dans l'indifférence à l'égard des conséquences qu'elle pourrait avoir sur lui ; il est vrai que, les Etats-Unis ne représentent que 11 % des exportations mondiales. C'est donc un empire en soi dont les relations économiques avec le reste de la planète sont très inférieures, par exemple, à celles de la Communauté économique européenne ;

. l'Europe connaît une croissance moyenne, certains diraient molle, inférieure depuis quelques années à celle des Etats-Unis ; elle a un taux de chômage élevé de

11 %. Mais cette même Europe est de loin le plus gros commerçant mondial puisqu'elle échange plus de 20 % de sa production. D'où, face à une croissance américaine, fermée sur elle-même, la vulnérabilité de celle du Vieux continent ;

. face à ces deux pôles se détache le *pôle asiatique* (le Japon et ses compagnons de route, qu'on appelle "les quatre dragons", Singapour, Hong-Kong, Taïwan, la Corée). Chez eux, tous les indicateurs sont au vert : croissance forte, exportations explosives, réserves monétaires au plus haut niveau (celles de Taïwan seraient aujourd'hui parmi les plus élevées du monde), chômage déclinant.

Ainsi, au moment où les échanges entre ces trois pôles n'ont jamais été si nombreux, leur divergence s'accroît. Pour l'éclairer, il convient de faire un bref retour en arrière et rappeler à travers quelles étapes nous sommes arrivés à cette situation à bien des égards inquiétante. En schématisant, l'on peut dire que cette situation est le *résultat des dévoiements de la politique financière conduite par les Etats-Unis depuis bientôt dix-sept ans.*

DEUX ÉPOQUES ET UNE RUPTURE

L'après-guerre a connu trois grandes époques :

. la première, de 1945 à 1959, a vu la reconversion de l'économie américaine de la guerre à la paix et la reconstruction de l'Europe ravagée par le dernier conflit mondial grâce largement au plan Marshall ;

. la seconde, de 1959 à 1971, a été marquée par la mise sur orbite, dans des conditions exceptionnellement favorables, du Marché commun européen. Tout ceci s'est fait sous le signe de parités monétaires fixes, c'est-à-dire sous l'égide du système de Bretton-Woods qui, dans son autre formulation le "Gold exchange standard", voulait que le dollar fût convertible en or, qui restait la valeur suprême ;

. la troisième époque s'ouvre le 15 août 1971, date à laquelle le Président Nixon décide d'abandonner cette convertibilité du dollar en or, clé de voute du système des parités fixes. Pourquoi cette décision historique d'une extraordinaire importance puisqu'elle conduisait à faire du pivot du système monétaire mondial un pivot... flottant ? Parce que, dès ce moment-là, l'économie américaine connaît de graves déséquilibres. L'inflation s'accroît ainsi que la montée des importations en provenance du reste du monde. L'Amérique doit supporter simulta-

nément le coût de la guerre du Vietnam, un budget militaire lourd (il l'est resté), des dépenses sociales explosives (elles le sont restées), enfin une exportation active de capitaux par le biais des multinationales qui pèse sur la balance des paiements. *Ainsi, le flottement du dollar apparaît comme la conséquence - et la sanction - de l'impuissance des responsables américains à réduire le poids des charges qui pèsent sur leur économie.*

Elle est à l'origine du premier choc pétrolier. Car celui-ci n'est pas, comme on le répète trop souvent, la cause mais l'effet de l'ébranlement du système monétaire mondial. Les producteurs de pétrole, découvrant qu'ils étaient payés en dollars dont la valeur déclinait, ont réagi, en 1974, en décidant soudain de quadrupler le prix du baril. Du même coup, il y eut surgissement sur les marchés financiers mondiaux d'une masse énorme de "pétrodollars". Les euro-dollars représentaient environ 100 milliards de dollars en 1974, 2.000 milliards de dollars en 1985, à la veille de la retombée des cours du pétrole.

Or, ceux-ci constituent une masse monétaire non contrôlée, sinon même incontrôlable. Gérée par les banques qui les recyclent vers les pays du Tiers monde affamés de capitaux, elle échappe largement à la maîtrise des Etats. Quant à l'usage que les pays du Tiers monde ont fait de cette manne, il a été médiocre. En gros, et avec des nuances d'un pays à l'autre, le tiers de cette manne est allé à la consommation. Un autre tiers a été replacé à l'étranger et renvoyé à la case départ. Le dernier tiers seulement aurait été consacré à l'investissement.

L'arrivée de cette masse considérable a naturellement provoqué une relance de l'inflation. En 1974, celle-ci était, dans la plupart des pays industriels, d'environ 5 1/2 % ; elle a rapidement doublé. Or, l'inflation est un euphorisant, elle stimule l'investissement, facilite l'emprunt, mais appauvrit le prêteur et surtout désapprend l'épargne. Aux Etats-Unis où l'épargne a toujours été modeste par rapport au crédit, cette distorsion s'est encore aggravée. *Les Etats-Unis sont donc entrés dans la voie d'une croissance à crédit.*

LES CONTRADICTIONS DU REAGANISME

Ceci a duré jusqu'à l'arrivée aux affaires en 1979 du Président Reagan. Indiscutablement, l'Amérique se sentait malade, les difficultés politiques de la présidence Carter n'ayant rien arrangé. Reagan a délivré un message simple, clair, de réduction du poids de l'Etat fédéral, dans le droit fil de la tradition américaine, et qui a plu. Mais force est de constater aujourd'hui que ce message était biaisé et que, dans la politique pratiquée par le Président Reagan, il y eut plus d'un faux semblant. Là aussi, nous sommes dans l'ambiguïté. Il promet moins d'Etat, moins d'impôts, moins de charges, donc une relance, comme on dit, par l'offre. Les agents économiques doivent être libérés des charges qui les oppriment et, comme ils produiront mieux et plus, il s'en suivra à moyen terme une amélioration des ressources fiscales.

Car une fiscalité dont les taux diminuent mais la base augmente peut voir son rendement s'accroître.

Telle était du moins la doctrine. Mais en réalité, il s'est passé une chose tout à fait étrange. Au niveau des recettes, le Président Reagan a bien mis en application la saine doctrine libérale comme l'ont fait depuis d'autres dirigeants, anglais et français. Mais en matière de ressources, il s'est conduit comme un parfait disciple de Keynes, c'est-à-dire qu'il a pratiqué en réalité une relance par la *demande*. La baisse de l'impôt a favorisé davantage la consommation que l'investissement, provoquant un décalage entre la demande et l'offre et donc la montée des importations. L'augmentation des ressources fiscales attendue ne s'est pas produite : d'où l'explosion du déficit budgétaire. Quant à l'épargne, paradoxalement, elle a encore baissé. Elle est aujourd'hui inférieure de moitié à son niveau de 1981. Elle représente 3 % des revenus des ménages. Le Japon est à 20 %, la France est à 12 %. Comment investir activement dans ces conditions ? Ce déficit budgétaire que l'épargne ne peut couvrir allait engendrer une pénurie de dollars, avec pour effet une hausse et de son cours et des taux d'intérêts.

Le résultat de cette politique contradictoire fut lui-même contradictoire. L'économie américaine a bénéficié, au cours des dernières années, d'une croissance élevée : quatorze millions de postes de travail ont été créés, surtout il est vrai dans les services, activités affectées de salaires moyens, voire médiocres, au bénéfice souvent d'immigrés. En dépit d'une sagesse salariale exemplaire, nous y reviendrons tout à l'heure, la masse salariale, en raison de ces quatorze millions de salariés supplémentaires, a augmenté fortement entraînant une hausse de la consommation.

Mais il y a un envers à cette façade apparemment brillante. La balance commerciale s'est effondrée avec un déficit de 170 milliards de dollars en 1986 (les choses s'améliorent un peu depuis) contre 24 milliards en 1981. Aujourd'hui, la République fédérale d'Allemagne exporte plus en valeur absolue que les Etats-Unis d'Amérique. L'appareil productif américain a décliné. Dans la production industrielle mondiale, l'Amérique représentait 50 % en 1955 contre 22 % en 1986. Dans la production industrielle des pays de l'O.C.D.E., elle représentait 59 % en 1959 contre 37 % en 1985. La Communauté européenne, elle, représentait en 1959 17 % contre 29 % en 1985. Le Japon représente 15 % en 1985 contre 3 % en 1959. Des secteurs entiers de l'économie américaine sont en déclin irréversible : textile, chantiers navals, sidérurgie ; l'automobile elle-même n'est plus et de très loin ce qu'elle était. Secteurs traditionnels dira-t-on. Mais même dans les domaines dits de pointe, l'électronique américaine a été emboutie de plein fouet par les pays asiatiques. Dans les domaines de technologie raffinée comme l'aéronautique et le spatial, l'Europe avec Airbus, à travers les lanceurs et leurs satellites, taille des croupières aux Etats-Unis. Tout ceci s'explique largement par la surévaluation du dollar, conséquence elle-même des déficits évoqués tout à l'heure avec, en

particulier dans le domaine agricole, une chute spectaculaire des exportations.

Enfin, sur cette toile de fond plutôt sombre, a surgi au cours des trois ou quatre dernières années, paradoxe s'ajoutant à tous les autres, une spéculation financière effrénée. Les entreprises ont rapidement constaté que les profits nés du jeu sur les monnaies étaient bien supérieurs à ceux qui pouvaient naître des investissements productifs. Ceci s'est accompagné d'une vague d'offres publiques d'achat (OPA) qui a renforcé chez les responsables d'entreprises américaines le souci du résultat financier immédiat. En effet, quand on craint en permanence de voir son capital passer en d'autres mains, il importe pour retenir ses actionnaires de faire ressortir des bénéfices. C'est ainsi que la hantise du résultat financier a conduit beaucoup d'entreprises américaines à vivre à court terme et à négliger le long terme. Or, l'investissement porteur d'avenir est souvent à retour lent. C'est là l'une des sources du déclin de l'investissement américain.

Cette gigantesque bulle financière et boursière (qui représentait avant le 19 octobre 1987 au plan mondial un volume de près de cent milliards de dollars par jour !) a explosé à cette date, provoquant de graves dégâts. Aujourd'hui il est vrai, la situation s'est un peu éclaircie puisque nous assistons à un redressement dont nous saurons seulement dans quelques semestres s'il est significatif et durable. Au cours de 6 F environ, le dollar est revenu à une parité que l'on peut considérer comme normale, voire un peu basse. La balance commerciale américaine s'est donc sensiblement améliorée. Cependant s'il y a un redressement en volume des exportations américaines, il n'y a pas de redressement en valeur puisque le dollar a baissé. Si le déficit du commerce extérieur américain s'est atténué, il est encore très loin de dégager un excédent ; or, pour permettre le paiement des seuls intérêts des emprunts contractés par les Etats-Unis à l'étranger, celui-ci devrait s'élever à 150 milliards de dollars.

L'Amérique reste aujourd'hui le premier débiteur du monde : la dette nette de l'Etat fédéral est de 200 milliards de dollars, ce qui, au rythme actuel, pourrait générer un triplement d'ici quatre ans. Le fait pour le dollar d'être revenu à un niveau raisonnable comporte néanmoins un autre avantage : les prises de participation, les investissements étrangers, japonais, européens et autres, s'accroissent, d'où un renforcement du potentiel productif et des créations d'emplois.

Par ailleurs, la réduction du bénéfice budgétaire américain est tout à fait insuffisante. Il était prévu de le ramener à 136 milliards en 1988. Or, il devrait être de 160 milliards. Pour que les Etats-Unis parviennent à un redressement durable de leurs finances, il faudrait que soit dégagé de 5 à 6 % du P.N.B. américain grâce à une baisse de la consommation et à une remontée de l'épargne. Nous en sommes extrêmement loin. Même la réforme fiscale mise en œuvre comporte des failles : par exemple, la déductibilité des prêts hypothécaires qui favorise le crédit n'a pas été remise en cause.

En outre, le financement de ce déficit américain, assuré largement par l'étranger et spécialement par le Japon, s'épuise. Les banques centrales étrangères ont couvert en 1987 une grande partie de ce déficit, souscrivant pour plus de 100 milliards de dollars de bons du Trésor. Ce chiffre est à rapprocher des surplus qu'avait générés la hausse du prix du pétrole en 1974 au bénéfice des pays de l'OPEP : 110 milliards, mais en un an seulement et *non renouvelables*, alors que les Etats-Unis ont eu besoin d'emprunter *chaque année* 100 milliards. Ainsi, le besoin financier manifesté aujourd'hui par les Etats-Unis est très supérieur à celui généré il y a quatorze ans par l'augmentation des prix du pétrole. D'où des taux d'intérêts qui demeurent orientés à la hausse et restent supérieurs au taux de croissance de l'économie comme à la rentabilité moyenne des investissements.

Soulignons pour terminer une dernière caractéristique de la situation des Etats-Unis. Nous avons pratiqué en France pendant près de deux ans une cohabitation à deux, situation inconfortable. Mais l'Amérique connaît, elle, une cohabitation à trois, encore plus difficile entre le Président, dont la politique en matière de recettes est libérale, mais keynésienne en matière de dépenses, le Congrès, intégralement keynésien, en ce sens qu'il n'accepte pas, en période électorale, de voir réduire par exemple les dépenses sociales, enfin, la Réserve fédérale, fidèle aux principes de rigueur monétaire donc de lutte contre l'inflation. Le déficit budgétaire générant l'inflation et ne pouvant de fait, dans les circonstances actuelles, être suffisamment comprimé, la seule arme disponible demeure bien celle de l'élévation des taux d'intérêts. Il fut un temps, pas si lointain, où les taux d'intérêts américains atteignaient 20 %. Cette contradiction entre une politique budgétaire laxiste et une politique financière rigoureuse ne saurait se perpétuer longtemps.

Elle conduit à se poser deux questions.

Les Etats-Unis peuvent-ils, en dépit de leur potentiel productif qui reste considérable et ne doit pas être sous-estimé, continuer à supporter l'essentiel du fardeau militaire du monde libre ? Il faut savoir que si le budget militaire américain, qui représente environ 6 à 6 1/2 % du P.N.B., revenait à la hauteur du budget militaire moyen des nations européennes, beaucoup plus de la moitié du déficit budgétaire américain disparaît. D'où les invites répétées que font et feront demain les Etats-Unis d'Amérique à leurs alliés à prendre une plus large part à la défense du monde libre.

Seconde question : le dollar qui est passé de 10 à 6 F, après avoir été il y a sept ou huit ans à 4,30 F, n'est plus un pivot mais un véritable bouchon sur la vague. Peut-il, dans ces conditions, rester la seule monnaie de réserve mondiale ? Voilà deux questions majeures auxquelles nous serons, eux et nous, conduits à répondre.

Face à une telle situation, les Etats-Unis en effet n'ont que deux ripostes possibles qui nous posent, à nous Européens, l'une et l'autre, un problème : ou bien, l'assainissement budgétaire avec pour effet, à terme, un

redressement de leur balance commerciale mais au prix d'une croissance moindre, dont l'Europe et le reste du monde, en particulier les pays en voie de développement, subiront le contre-coup ; ou bien, hypothèse la plus probable à la veille d'une élection présidentielle, le maintien de la situation actuelle, inéluçablement accompagné d'un nouveau glissement du dollar facilitant les exportations de produits américains vers les marchés européens et les marchés tiers, mais sans doute aussi celui de taux d'intérêts à un haut niveau pour empêcher le dollar de glisser trop bas. Dans les deux cas, les partenaires des Etats-Unis paieront et plus particulièrement l'Europe.

*
* *

L'EUROPE AU DÉFI

Dans la mouvance des Etats-Unis, la Communauté économique européenne a bénéficié de cette croissance américaine à crédit jusqu'en 1985. Elle a, elle aussi, sauf l'Allemagne fédérale, vécu au-dessus de ses moyens. Certes, sa croissance a été freinée car les nations de la C.E.E. restaient liées par la convertibilité de leurs monnaies. Elles ont donc dû engager la lutte contre l'inflation et réduire leurs dépenses publiques. Elles ont dû pratiquer une hausse de leurs taux d'intérêts imposée par celle des intérêts américains. Mais, avant le retour à cette rigueur qui date d'environ trois ans, on peut s'interroger sur le parti qu'elles ont tiré des facilités créées par le laxisme américain. *En vérité, celui-ci n'a pas été bon.*

L'Europe a fait preuve d'une moindre sagesse salariale que les Etats-Unis. Beaucoup de nations européennes telle la France jusqu'en 1984, ont continué à pratiquer l'indexation des salaires sur les prix. Le taux d'investissement moyen européen a été jusqu'en 1985 inférieur au taux d'investissement moyen américain, et a fortiori japonais. C'est ainsi qu'avec un dollar à 6 F, les prix de revient américains ne représentent que les deux tiers des prix de revient européens. C'est dire quel danger ils constituent pour les exportations européennes. La perte de compétitivité qui en est résultée est évidente. En Europe, tandis qu'entre 1973 et 1985 les salaires réels augmentaient de 40 %, cinq millions d'emplois ont été perdus. Dans le même temps, aux Etats-Unis, les salaires réels n'ont augmenté que de 5 % et il a été créé quatorze millions d'emplois. Le taux de chômage américain est aujourd'hui de moins de 7 % alors qu'il est de 11 % en Europe. Quant au traitement social du chômage pratiqué dans tous les pays européens, à quelques nuances près, avec la même ampleur, il a certes contribué à soutenir la consommation mais pesé lourdement, par le biais des charges sociales, sur l'appareil productif.

Aujourd'hui, l'Europe ne souffre pas encore trop de cette concurrence américaine qui se dessine à l'horizon. Si la baisse du dollar de près de 40 % par rapport à la moyenne des monnaies européennes a allégé le coût de ses importations énergétiques et de matières premières, elle n'a pas encore freiné ses exportations : la Républi-

que fédérale d'Allemagne aura atteint l'an dernier un excédent commercial record. Mais demain, nous devons nous attendre à une concurrence américaine accrue sur les marchés mondiaux, en particulier dans le domaine des produits agricoles qui jouent un rôle essentiel dans le commerce extérieur de la France puisqu'ils ont généré en 1987 un excédent de plus de 25 milliards de francs. Il en va de même dans la haute technologie où notre savoir-faire est grand. Dans le secteur des avions civils, avec un dollar à moins de 7 francs, l'Aérospatiale, au sein de Airbus-Industrie, la SNECMA associée à General Electric dans la mise au point d'un des meilleurs moteurs d'avion, perdent de l'argent. Dans le combat de titans qui oppose les deux constructeurs américains, Mac Donnell Douglas et Boeing à Airbus Industrie, l'enjeu des parités monétaires est donc capital.

Enfin, il y aura la concurrence des pays asiatiques. Aujourd'hui, malgré la réévaluation du yen qui atteint près de 50 % par rapport au dollar, le Japon fait des bénéfices aux Etats-Unis. Qu'en sera-t-il demain de la pénétration de ses produits sur le marché européen quand on sait que la réévaluation du yen par rapport au deutsche mark n'est aujourd'hui que de 5 % ? Déjà, les Japonais détiennent 18 % du marché automobile allemand et les quatre "dragons" asiatiques, 5 % du marché global de la Communauté économique européenne. Lorsqu'en 1993, nous, Européens, devons revoir notre régime de quotas qui joue encore dans l'automobile pour certains pays comme la France et l'Italie face aux Japonais, ou encore ouvrir nos frontières à des échanges quasi-libres de services, il est bien évident que le défi sera grand.

En attendant, le rééquilibrage entre les Etats-Unis et leurs partenaires, par une relance de la consommation intérieure chez ces derniers, se heurte à de nombreuses difficultés. Certes, pas au Japon qui a pris un très grand retard et s'emploie activement à le rattraper depuis six mois. Mais la situation en Europe est toute différente. Celle-ci, on l'a vu, vit déjà au-dessus de ses moyens. La France a un déficit commercial de près de 40 milliards. Quant à l'Allemagne fédérale, elle s'y refuse pour deux raisons : d'une part, elle considère qu'aussi longtemps que les Etats-Unis n'auront pas mis davantage d'ordre dans leurs affaires, cette relance sera inopérante ; d'autre part, elle se souvient de l'échec de celle qu'elle a tentée en 1979 et du déficit de ses finances publiques qui s'en était suivi.

Ainsi, la dure réalité est là : la période de facilité des années 1982-1985 liée à la sur-évaluation du dollar est derrière nous. Or, non seulement elle ne reviendra pas mais en dépit de l'aisance commerciale qu'elle a donnée à l'Europe, celle-ci connaît aujourd'hui un taux de chômage de 11 % ! La raison, hélas ! en est simple : *ce n'est pas elle qui a capté la manne américaine mais bien les pays d'Asie.* Et c'est pourquoi ceux-ci abordent cette fin de siècle dans des conditions meilleures qu'elle.

*
* *

QUELS REMÈDES ?

Face aux différentes contradictions, qui sont autant d'impasses, dans lesquelles est enfermée aujourd'hui l'économie mondiale, il convient de prendre un peu de recul. Celui-ci nous aidera peut-être à mieux cerner les voies qui permettraient d'y échapper.

Un premier constat s'impose : *le système des monnaies flottantes, c'est-à-dire des parités monétaires arbitrées au jour le jour par les marchés financiers, a fait la preuve de sa nocivité*. Il a donné aux Etats-Unis le droit de faire à peu près n'importe quoi. Certes, grâce à lui, les échanges mondiaux ont pu connaître l'explosion décrite au début de ce propos. Les Etats-Unis ont bénéficié de cinq ans de croissance continue. Mais cette croissance a été malsaine. Et puis, cette fluctuation permanente des monnaies, outre qu'elle favorise une spéculation stérile entrave désormais le commerce mondial. Elle brouille les perspectives d'investissement, génère des profits financiers artificiels. En revanche, on ne reviendra pas au système des parités fixes et au système du "Gold exchange standard", c'est-à-dire de l'"étalon or". Il porterait un coup fatal au commerce mondial par raréfaction immédiate des devises. Nous ne pouvons donc sortir de la période d'euphorie, j'allais dire de drogue, que nous avons connue depuis cinq ou six ans, que progressivement.

Mais surtout, *le système des changes flottants abandonne le sort des monnaies à l'arbitrage des marchés financiers*. D'où une question : le destin monétaire des nations peut-il être arbitré par des jeux inspirés par le seul appétit du gain ? La réponse est évidemment non.

Dès lors, une autre question se pose : par quoi remplacer ce système qui n'en est plus un ? Par une concertation entre les Etats, le fameux G 7, groupe des sept pays dominants ? C'est ce qu'on a tenté de faire lors des accords du Plaza en septembre 1985 à Paris, qui avaient pour but de provoquer une baisse raisonnable du dollar. C'est encore ce qu'on a tenté avec les accords du Louvre en février 1987 qui devaient stabiliser les parités monétaires. Ce furent deux échecs relatifs. Pourquoi ? Parce que, comme l'a rappelé Edouard Balladur, il n'y avait pas de sanctions au terme de ces bels et bons accords. Un exemple : si les Etats-Unis étaient obligés demain de contracter des obligations à l'étranger en deutsche marks, en yens ou même en écus, au lieu de les contracter en dollars, cela changerait beaucoup de choses. Après y avoir pensé il y a quelques années, ils s'y sont toujours refusé.

Ne pourrait-on envisager une harmonisation des politiques des principaux pays ? Comme on ne l'a pas fait depuis les fameux accords du Louvre de février 1987, le blocage des parités a dû être compensé par la disparité des taux d'intérêts, autre facteur d'instabilité.

On pourrait encore, ultime recours, imaginer de renforcer le pouvoir des banques centrales. J'ai rappelé tout à l'heure que les Etats-Unis d'Amérique vivaient avec ce régulateur sévère qu'est la Réserve fédérale, gardienne de

l'orthodoxie monétaire. Ne pourrait-on prévoir que, pour sauver les politiques de leur tentation irréprouvable au laxisme, l'on donne davantage de pouvoirs aux banques centrales ? Mais déjà, certains accusent la Réserve fédérale de mille maux. Un ouvrage américain récent "le Secret du temple" administre une volée de bois vert à M. Volcker, ancien responsable de cette institution. Celui-ci en imposant des taux d'intérêts de 20 % aurait sacrifié l'économie des Etats-Unis à "l'obscurantisme monétaire". En fait, ces derniers, on l'a vu, ont été la conséquence et la sanction du laxisme budgétaire du Président Reagan.

En Allemagne fédérale, il existe une autre autorité monétaire puissante, la Bundesbank, qui jouit d'un crédit considérable, et contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, est suivie par le gouvernement. Mais on l'accuse d'égoïsme sacré parce qu'elle refuse de souscrire à l'impératif de relance prôné par les Etats-Unis. Et pourtant, ne peut-on imaginer une sorte de Commission des Sages disposant d'une autorité incontestable en matière de monnaie et qui s'imposerait effectivement aux politiques ? Je lisais récemment sous la plume du Président Valéry Giscard-d'Estaing que l'Europe devrait s'engager activement vers l'institution d'une banque centrale. Celle-ci supposerait, il est vrai, une fixité très forte des monnaies des 12 pays entre elles et à terme la transformation de l'écu en monnaie dotée d'un statut public.

Un principe en tout cas s'imposera demain : toute croissance qui n'a pas comme condition le respect des équilibres du budget, du commerce extérieur et de la balance des paiements est une croissance artificielle, malsaine, non durable et qui très vite, atteint sa propre limite. Certes, les Etats-Unis qui détiennent le privilège régalién d'émettre du dollar, monnaie d'échange et de réserve mondialement acceptée, ont cru pouvoir y échapper. Mais ce sont les marchés financiers qui, le 19 octobre 1987, les ont brutalement sanctionnés.

Car il faut le savoir, tôt ou tard, une sanction suit tout dérèglement, comme le montre, au niveau européen, un rapide tableau comparé de la manière dont la France et l'Allemagne fédérale se sont comportées depuis 1973. En effet, les deux économies allemande et française sont parties en 1973 à peu près du même point, avec même au début une croissance supérieure en France à ce qu'elle était en Allemagne. Elles sont étroitement imbriquées puisque la part de la RFA sur le marché français est de 20 % et celle de la France sur le marché allemand de 11 %. Or, la réaction des deux pays aux deux chocs pétroliers a été très différente. Entre 1974 et 1987, les prix mais aussi la consommation ont crû deux fois plus vite en France qu'en Allemagne. Ce fut chez nous, de 1973 à 1978, une période de relative euphorie : notre taux de croissance a été supérieur ; notre voisine a perdu des emplois et nous en avons gagné. Mais la sanction est venue en 1984, année où la situation s'est renversée. Notre chômage s'est accru : nous avons connu trois dévaluations, le franc a perdu la moitié de sa valeur face au mark. C'est l'existence du système monétaire euro-

péen mis en place en 1979 qui a sauvé le gouvernement français de l'époque de ses errements. Après avoir un instant envisagé d'en sortir, il en a finalement accepté la contrainte abandonnant sa politique de relance par la consommation intérieure, c'est-à-dire auto-centrée.

Mais celle-ci a néanmoins causé à l'économie française des dommages durables : le taux de chômage en France a dépassé celui de l'Allemagne ; leurs échanges se sont terriblement déséquilibrés. Le déficit commercial de la France à l'égard de l'Allemagne jusqu'en 1981 tournait autour de 10 à 12 milliards de francs par an ; il est aujourd'hui de 35 milliards de francs, dont 54 milliards de francs pour les seuls échanges industriels. Ne parlons pas des balances commerciales comparées des deux pays. La France a un déficit de 39 milliards de francs, la République fédérale d'Allemagne un excédent de 110 milliards de francs.

Une leçon se dégage de ce bref survol : parce qu'il n'a pas su se soumettre à temps à une régulation *interne* rigoureuse, notre pays est soumis aujourd'hui à une contrainte *externe* qui l'est encore plus. Toute initiative de ses gouvernants sera suspendue demain aux relations de compétitivité qu'il peut avoir avec ses principaux concurrents. La sanction est donc bien là.

Autre enseignement : une croissance durable exige le respect de règles simples mais incontournables car elles sont de tous les temps et résistent aux jeux financiers et spéculatifs qui ont pu nous griser un moment, à savoir la priorité de l'épargne sur le crédit et de l'investissement sur la consommation. Ces principes, en quelque sorte ménagers, s'imposeront toujours et à tous. C'est pour les avoir respectés que les nouveaux pays industriels d'Asie ont rattrapé puis dépassé aujourd'hui l'Europe et les Etats-Unis. Mais il est vrai que, comme le disait il y a peu un observateur américain, si les solutions aux problèmes économiques ne sont pas difficiles à concevoir, elles sont douloureuses à appliquer.

LES DÉMOCRATIES AU CARREFOUR

Ce constat me fournira ma conclusion qui sera de caractère politique.

On ne peut qu'être frappé, en effet, par la contradiction, en démocratie, entre le court terme électoral et le long terme économique et financier. Qu'observe-t-on, par exemple aujourd'hui, aux Etats-Unis et en France ? Si le Président Reagan a sacrifié un libéralisme pur et dur aux facilités d'une politique finalement keynésienne, c'est parce que son opinion publique le demandait. Si Edouard Balladur a poursuivi à travers les budgets de 1987 et 1988 l'allègement de l'impôt direct engagé par le socialiste P. Bérégovoy, c'est parce qu'il pensait que les Français y seraient sensibles. A l'heure actuelle, onze millions d'entre eux sur 25 - record mondial - y échappent. Paradoxalement, une politique qui se voulait de responsabilité aboutit ainsi à la déresponsabilisation des citoyens. De même encore, la France, à l'image des Etats-Unis, aura pratiqué, à la veille de chaque consulta-

tion électorale, une relance de la consommation. Ce fut le cas dans les mois qui précédèrent mars 1986. Ce l'est encore aujourd'hui. Il est vrai que l'électeur s'attache d'abord aux seuls résultats immédiats d'une politique économique, c'est-à-dire à l'évolution de son pouvoir d'achat ou du chômage. A l'inverse, la chute de l'investissement, le déséquilibre de la balance commerciale et des paiements, le statut de la monnaie sont pour lui des données lointaines. Et pourtant, ce sont elles qui façonnent son avenir. C'est ainsi qu'il aura fallu neuf ans à Margareth Thatcher pour redresser l'économie britannique. Mais sans l'affaire des Malouines, il n'est pas du tout certain qu'elle aurait remporté les élections de 1983, année où sa politique de rigueur n'apportait encore à la Grande-Bretagne que des fruits amers.

Cette occultation du long terme par le court terme est encore aggravée par la puissance des médias qui véhiculent une information condamnée à se renouveler chaque matin, c'est-à-dire tueuse de mémoire. On le voit bien dans la campagne présidentielle française où toute analyse, toute confrontation sur le bilan économique et commercial des années 1981-1984 aura finalement été négligée au bénéfice de facteurs subjectifs, tel que le "look" des candidats ou de considérations de politique intérieure. Or, l'économie n'est pas un "look". C'est quelque chose de sévère et qui, tôt ou tard, fait payer l'oubli où on la tient. D'où, pour le dire en passant, l'importance de la durée du mandat présidentiel en France. Il faut donner au Président l'atout de la durée. La règle du septennat favorise aujourd'hui François Mitterrand puisque l'on a presque oublié les errements de 1981. Pourquoi ne favoriserait-elle pas demain un président qui voudrait, avec force, engager l'œuvre de redressement du pays ? En effet, les efforts qu'il lui imposerait en début de mandat seront oubliés à son terme et leurs résultats seront portés à son crédit. Or, il faudra bien sept ans pour remettre notre économie sur les rails.

Car, et ce sera mon dernier constat, la croissance se mérite, elle ne se décrète pas. Nous vivons en effet sous la pression de la concurrence mondiale, qui reste l'arbitre suprême. Elle est un point d'arrivée, non un point de départ. Elle a un prix qu'il faut payer et demande du temps.

Ceci, qui est singulièrement vrai de la France, vaut aussi pour l'Europe affrontée aux Etats-Unis dont l'agressivité commerciale renaît et aux nouveaux pays industriels d'Asie, certes dépourvus de richesses naturelles mais forts du travail acharné et de l'intelligence de leurs peuples. Deux simples exemples : le niveau élevé des salaires en Europe conduit de plus en plus ses industriels à se délocaliser pour produire chez ses rivaux d'Amérique du Nord ou d'Asie, d'où des pertes d'emploi ; les dépenses de recherche du Vieux continent augmentent beaucoup moins vite que les leurs.

Si la Communauté européenne veut rester un agent et non pas devenir une proie de l'histoire, il ne lui reste qu'une seule voie : la rigueur.

Maurice BLIN